

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE DES SCIENCES
SOCIALES, GRENOBLE II

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

DESS DIRECTION DE PROJETS
CULTURELS



MEMOIRE

**ESTIMATION DU FONDS DE
PHILOSOPHIE DE LA BIBLIOTHEQUE
DU SAULCHOIR, EN VUE D'UNE
EXTENSION**

Isabelle KIS

Sous la direction de : Alain MASSUARD
ENSB

1990

1990

M

9

ESTIMATION DU FONDS DE PHILOSOPHIE DE LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR, EN UUE D'UNE EHTENSION

ISABELLE KIS

Résumé :

Pour répondre à l'accroissement très important de ses collections, la Bibliothèque du Saulchoir doit faire le choix du déménagement d'une partie de ses fonds : dans l'éventualité du transfert du fonds de philosophie, il est nécessaire d'en estimer l'importance matérielle, partant de définir, afin de savoir sur quelles collections faire cette estimation, la notion même de fonds.

Descripteurs :

Bibliothèque privée
Bibliothèque recherche
Bibliothèque spécialisée
Classification
Déménagement *
Evaluation
Fonds
Fonds spécialisé
Gestion fonds
Philosophie
Saulchoir *

Abstract :

So as to follow the very important increase of its collections, the Bibliothèque du Saulchoir must take the decision to move part of its holdings. In the case of a transferring of the philosophy holding, it is necessary to estimate its material importance and in order to know on which collections estimate, determine the verg notion of holdings.

Keywords :

Classification
Evaluation
Library holdinys
Librarg move *
Philosophy
Private library
Research library
Saulchoir *
Special holdinys
Special library
Stock management

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p. 1
I- HISTORIQUE DU PROJET.....	p. 5
1. Le problème de l'extension.....	p. 6
a. position du problème.....	p. 6
b. mesures du fonds actuel.....	p. 8
c. mesure de la vitesse d'accroissement des fonds.....	p. 16
d. calcul du seuil de pleine capacité de la bibliothèque.....	p.30
2. Le problème du choix du fonds à déménager.....	p. 31
a. en fonction des nouveaux locaux.....	p. 31
b. en fonction de l'homogénéité des fonds.....	p. 34
c. le Plan de Classement de la Bibliothèque du Saulchoir.....	p. 35
d. trois hypothèses.....	p. 37
II- LA NOTION DE COHERENCE.....	p. 40
1. Le champ de la Philosophie.....	p. 41
a. définition de l'objet de la Philosophie.....	p. 41
b. l'émancipation des Sciences Humaines.....	p. 42
c. le cas de la Sociologie.....	p. 44
2. Le problème du point de vue.....	p. 45
a. examen sous un autre angle du problème de la Sociologie.....	p. 47
b. le cas de la Pastorale.....	p. 49

3. Un problème épineux : celui des périodiques.....	p. 51
a. méthodologie.....	p. 52
b. analyse de la cohérence du fonds de Philosophie par rapport à l'ensemble.....	p. 56
c. mesure des périodiques.....	p. 60
d. mesure de la vitesse d'accroissement des périodiques.....	p. 61

CONCLUSION.....	p. 65
------------------------	--------------

ANNEXES.....	p. 68
---------------------	--------------

1. Statistiques, Mesures.....	p. 68
--------------------------------------	--------------

2. Autres documents.....	p. 91
---------------------------------	--------------

BIBLIOGRAPHIE.....	p.128
---------------------------	--------------

A- La Bibliothèque du Saulchoir des Dominicains.....	p.128
---	--------------

B- Deménagement des bibliothèques.....	p.130
---	--------------

1. Monographies.....	p.130
-----------------------------	--------------

2. Articles de revues.....	p.131
-----------------------------------	--------------

3. Documents des bibliothèques.....	p.134
--	--------------

C- La notion de fonds.....	p.135
-----------------------------------	--------------

1. Définition.....	p.135
---------------------------	--------------

2. l'estimation et la gestion des fonds.....	p.136
---	--------------

3. Les problèmes de classification.....	p.139
--	--------------

4. Un fonds spécialisé : le fonds de Philosophie.....	p.141
--	--------------

5. Les périodiques.....	p.144
--------------------------------	--------------

a. bibliographies générales.....	p.144
---	--------------

b. bibliographies spécialisés.....	p.145
---	--------------

INTRODUCTION

L'un des principaux problèmes que rencontre l'homme qui garde les livres qu'il a lus ou qu'il se promet de lire un jour est celui de l'accroissement de sa bibliothèque. Tout le monde n'a pas la chance d'être le Capitaine Nemo :

"Le monde a fini pour moi le jour où mon Nautilus s'est plongé pour la première fois sous les eaux. Ce jour-là, j'ai acheté mes derniers volumes,... et depuis lors je veux croire que l'humanité n'a plus pensé ni écrit ."

...Pour nous qui continuons à avoir affaire à une humanité qui s'obstine à penser, à écrire, et surtout à publier, le problème de l'accroissement de nos bibliothèques tend à devenir le seul problème réel... Surtout lorsque le nombre se met à augmenter tous les jours ou presque, le problème se pose, d'abord de ranger tous ces livres quelque part, et ensuite de pouvoir mettre la main dessus...

Aussi le problème des bibliothèques se révèle-t-il un problème double : un problème d'espace d'abord, et ensuite un problème d'ordre.

GEORGES PEREC, PENSER, CLRSSER

C'est en 1973 que la Bibliothèque du Saulchoir, -du nom de l'ancienne abbaye cistercienne "plantée de saules" qu'occupa, près de Gand, au plus fort de la période des expulsions de religieux, le Collège des Dominicains de la Province de France-, renouant avec la tradition qui vit s'installer à Paris en 1217 les Frères Prêcheurs envoyés à travers toute l'Europe par Saint Dominique, fut transférée du couvent d'Etiolles (dans l'Essonne) dans ses locaux actuels, dans le treizième arrondissement (43 rue de la Glacière).

C'est également à cette date que les frères dominicains de la Province de France décidèrent, sans pour autant renoncer aux objectifs poursuivis par la bibliothèque depuis sa fondation à Flavigny (en Côte d'Or) en 1865, son ouverture au public : la Bibliothèque du Saulchoir demeure le principal instrument de travail des Dominicains, mais, conformément au fonctionnement du partage évangélique, elle met à la disposition des enseignants, chercheurs et étudiants non dominicains ses quelques 270 000 volumes :

"Il g a, déclare la Commission élargie de la bibliothèque, dans son rapport de mars 1978, une sorte d'exigence évangélique et apostolique à ce que nous ne gardions pas pour nous seuls les moyens de travail théologique et intellectuel que la bibliothèque contient", avant de constater: "Son ouverture au public constitue d'ailleurs un élément important du ragoonnement doctrinal de l'Ordre."

Cette dernière phrase souligne les apports réciproques des deux communautés : la communauté laïque a largement participé, en remerciement de l'ouverture au public de la bibliothèque, -qui est devenue, selon l'expression du Frère Jean René Bouchet, "l'une des plus importantes vitrines de la

Province"-, au rayonnement intellectuel de la Province, mais également à l'extension de ce fonds.

En effet, toute bibliothèque de recherche, comme toute Bibliothèque Universitaire, dépositaire d'un fonds plus ou moins prestigieux (en ce qui concerne la Bibliothèque du Saulchoir, on peut citer ses deux importants fonds concernant l'histoire de l'Ordre des Frères Prêcheurs (unique en son genre) et celle du Jansénisme, mais également sa collection d'images religieuses...), est certes vouée à l'exigence de la conservation de ce patrimoine (à la différence des bibliothèques municipales tenues au "désherbage" de leurs fonds) mais également à celle de son développement, à la recherche permanente de la ou des pièces qui compléteront et actualiseront ces fonds.

C'est au regard de cette "loi des organismes vivants", pour reprendre une métaphore du Frère Bernard Rey, selon laquelle une bibliothèque mourrait si elle ne se développait pas, que l'on peut mesurer la participation de la communauté laïque non seulement au rayonnement intellectuel de la Province Dominicaine de France, mais aussi à la survie de son instrument de travail, la Bibliothèque du Saulchoir.

Sans les nombreux dons de particuliers, connus ou inconnus, spontanés ou sollicités par voie de presse (notamment dans le cas des objets de piété), sans les dons de bibliothèques, sans la contribution financière des pouvoirs publics, qui manifestent à la fois l'estime du secteur public, des professionnels et du public, la Bibliothèque du Saulchoir ne pourrait survivre.

L'estime dont jouit la Bibliothèque du Saulchoir a entraîné un accroissement considérable de ses fonds, mais

aussi de ses lecteurs. La bibliothèque est donc confrontée à un double problème, un problème matériel, qui consiste à trouver la place pour ranger ces livres et accueillir les nouveaux lecteurs, et un problème intellectuel, celui du choix du fonds à déménager.

L'accroissement très important de ses fonds ne peut permettre d'envisager comme seule solution au problème de l'extension de la bibliothèque la multiplication des mètres linéaires par l'ajout de rayons, qui ne ferait que reculer l'échéance de l'atteinte du seuil de pleine capacité de la bibliothèque ; la solide implantation de la bibliothèque parmi les lecteurs, ainsi que les problèmes financiers qui font toujours peser sur elle une épée de Damoclès, s'opposent d'autre part à son déménagement dans des locaux plus vastes ; la seule solution envisageable, solution que l'opportunité de la libération d'un bâtiment proche des locaux de la bibliothèque, le Bâtiment "D", propriété de la Province Dominicaine de France, rend matériellement possible, est donc celle du déménagement d'une partie seulement des collections.

L'analyse du fonds de philosophie, dont l'estimation quantitative doit être précédée par sa délimitation en fonction de l'ensemble du fonds, devrait permettre de conclure si le déménagement de ce fonds -qui ne constitue que l'une des hypothèses envisageables- peut résoudre les deux problèmes liés, selon Georges Perrec, à celui de l'extension d'une bibliothèque, celui de la place, mais aussi et surtout celui de l'ordre.

I HISTORIQUE DU PROJET

La notion de bibliothèque est fondée sur un malentendu, à savoir qu'on irait à la bibliothèque pour chercher un livre dont on connaît le titre. C'est vrai que cela arrive souvent mais la fonction essentielle de la bibliothèque ... c'est de découvrir des livres dont on ne soupçonnait pas l'existence et dont on découvre qu'ils sont pour nous de la plus grande importance.

UMBERTO ECO, DE BIBLIOTHECA

1. Le problème de l'extension

a. position du problème

Toute bibliothèque est un organisme vivant voué à l'exigence d'accroissement de ses collections, donc, à plus ou moins long terme, à la nécessité de l'extension de ses locaux, non seulement de ses magasins (analyse des statistiques d'acquisition et d'emprunt), mais également de sa structure d'accueil des lecteurs (analyse des statistiques de fréquentation et d'emprunt) et de son espace réservé aux bureaux, dans le cas d'un accroissement concomitant du nombre de salariés.

La Bibliothèque du Saulchoir, depuis son ouverture au public en 1973, ne poursuit plus seulement l'objectif prioritaire qui était jusqu'alors le seul qu'elle reconnut, celui de l'étude des Frères, enseignants et chercheurs dominicains, mais a fait le choix d'un second objectif, celui du ragoonnement apostolique de la bibliothèque parmi la communauté laïque.

Ces deux orientations de la bibliothèque qui ne s'excluent pas l'une l'autre, mais au contraire coexistent, dans la mesure où seul le ragoonnement apostolique de la bibliothèque, par la reconnaissance de plus en plus large du public qu'il entraîne, permet d'obtenir le financement nécessaire à la poursuite de l'objectif prioritaire, posent avec acuité le problème de l'extension des locaux.

La bibliothèque n'est plus vouée seulement à la conservation et à l'accroissement du patrimoine des dominicains, mais aussi à un développement beaucoup plus important de ses fonds destiné à donner, -comme le fait une Bibliothèque Universitaire-, aux étudiants en théologie et en philosophie, un instrument de travail sans cesse actualisé.

Ce problème de l'extension des locaux, en corrélation avec la reconnaissance de la double orientation de la Bibliothèque du Saulchoir, n'a pas cessé d'être posé depuis l'ouverture de la bibliothèque au public, et même avant, puisque, lors même de la construction des bâtiments, la Province a hésité entre le parti de faire construire par l'architecte Joseph Belmont deux (solution finalement adoptée) ou trois étages de magasins. Par la suite, de nombreuses lettres du Frère Michel Albaric, qui est entré en charge comme bibliothécaire le 1er Septembre 1972, et qui a donc participé à l'histoire de la bibliothèque depuis son arrivée à Paris, témoignent de ses efforts pour se voir attribuer finalement en 1986 les quatre ailes du bâtiment (la quatrième en particulier a été successivement occupée par une galerie de peintures, par un club d'échecs...) , autour du jardin intérieur (cf. Annexe D 1) .

La Bibliothèque du Saulchoir occupe aujourd'hui, avec ses 450 m² de salles de lecture et de bureaux, son parloir insonorisé pour la réunion de séminaires, sa réserve de livres en sous-sols de 1587 m², tout l'espace disponible dans le bâtiment conçu en 1972-1973 ; c'est pourquoi se pose aujourd'hui avec acuité le problème de son extension nécessaire vers de nouveaux locaux, au moment M qu'il nous faut maintenant calculer.

Le calcul du moment où sera atteint le seuil de pleine capacité de la bibliothèque est subordonné à deux mesures préalables, celle de l'importance du fonds actuel, et celle de la vitesse de croissance de ce fonds, notamment en fonction de la part du budget réservée aux acquisitions.

Toutes les statistiques qui vont suivre sont rendues possibles grâce aux rapports moraux et financiers très détaillés établis chaque année sur le même modèle (ce qui facilite les comparaisons) par le Frère Michel Albaric, contrôlés par la Commission de contrôle de la bibliothèque, et envoyés non seulement aux supérieurs dominicains du bibliothécaire (le Prieur Provincial, le Syndic Provincial, -pour l'examen du point de vue économique-, le secrétaire provincial, -pour le bulletin de la Province-) mais à toutes les personnes concernées par les subventions.

b.mesures du fonds actuel

La mesure de l'importance du fonds de la Bibliothèque du Saulchoir au mois de Juin 1990 a consisté, d'un point de vue méthodologique, à établir une comparaison entre deux types de mesures, celle que fournit le comptage matériel en rayons d'une part et le comptage des fiches du catalogue toposystématique ou numérique d'autre part (cf. Annexe S 1). Ces mesures ont été appliquées au fonds de philosophie tel qu'il sera défini plus loin, c'est à dire, pour les livres, à l'exclusion de la réserve dont on n'a pas tenu compte, aux cotes 150-206, ainsi qu'aux cotes 136, 6 D6 sq. , 490 à 503.

Pour faciliter ces mesures, des fiches du même modèle ont été établies (cf. Annexe S 2), chacune correspondant à

une cote et à un format : la cote des livres à la Bibliothèque du Saulchoir allie en effet un classement matériel, un classement par format, un classement enfin par numéro d'ordre :

-le premier groupe de chiffres est un indice matière (151 = Manuels (modernes) de philosophie) ;

-la lettre indique le format du livre, ou plus exactement sa taille (tailles mesurées sur la règle de format qui facilite la détermination de la lettre correspondant à chaque ouvrage) :

-la lettre A correspond aux in-folio, c'est à dire aux livres dont la hauteur dépasse 33 centimètres ;

-la lettre B correspond aux in-quarto ou aux livres dont la hauteur est comprise entre 27 et 33 centimètres ;

-la lettre C aux in-octavo, ou aux livres de 21,5 à 27 centimètres ;

-la lettre D aux in-12 ou aux livres de 17 à 21,5 centimètres ;

-la lettre E enfin correspond aux in-16, c'est à dire aux ouvrages dont la hauteur est inférieure à 17 centimètres ;

-le dernier chiffre de la cote, enfin, indique le numéro d'ordre dans la section et le format : ainsi, la cote 250 A 12 est attribuée à la douzième Bible (250 = textes et versions de la Bible) de format folio.

Sur chacune de ces fiches (cf. Annexe S 2) sont indiquées plusieurs mesures : les mesures concernant les livres (à gauche de la fiche) mentionnent :

- la longueur en mètres linéaires de la cote considérée, en 1973 : mesure 1**
- la même mesure en 1990 : mesure 2**
- la correspondance de la mesure 2 en livres : mesure 3**
- la mesure en mètres linéaires du vide restant pour chaque cote : mesure 4 .**

Les mesures concernant les fiches du catalogue toposystématique (à droite de la fiche) mentionnent quant à elles :

- la longueur de la cote considérée en centimètres : mesure 5**
- le numéro d'ordre de la première et de la dernière fiche : indication 6 .**

Ce système de fiches permet d'établir une comparaison du volume du fonds entre 1973 et 1990 (comparaison verticale) ainsi qu'une comparaison entre le comptage en rayons et le comptage dans le catalogue toposystématique (comparaison horizontale pour 1990 seulement) , c'est-à-dire une comparaison entre le comptage en unités matérielles (l'unité matérielle est comprise entre les deux couvertures) et le comptage en unités bibliographiques.

Des fiches de couleurs différentes destinées à faciliter l'étude sur la notion de fonds ont été en outre employées, les fiches blanches correspondant au fonds de Philosophie stricto sensu, tel qu'il est déterminé dans le plan de

classement (cotes 150 à 206) , les fiches jaunes aux cotes qui ne concernent pas la philosophie ainsi définie (cotes 136, 60 et 490 à 503) ; des fiches roses enfin sont utilisées pour les cotes mentionnées dans le plan de classement dans l'ensemble ainsi délimité, mais qui sont vides : ainsi, la cote 177, philosophie orientale, prévue dans le plan de classement, -à la différence des cotes qui ne sont pas attribuées dans l'optique de leur attribution éventuelle à une nouvelle matière- , ne comprend à ce jour aucun livre .

La mesure de la longueur en mètres linéaires sur les rayons des livres correspondant à chaque cote, ainsi que le comptage des unités matérielles, permettent d'établir la première partie de l'équation recherchée : les cotes considérées occupent 678,29 mètres, pour un total de 30 313 volumes. Une simple division ($30\ 313 : 678,29$) indique qu'en moyenne, sur un mètre de rayons, prennent place 44,69 livres, -soit une moyenne largement supérieure à celle des bibliothèques publiques estimée par Emmanuel Dousset et François Larbre à 38 livres, ce qui s'explique par la plus grande variété des formats dans les bibliothèques de recherche, et ce qui justifie toutes ces mesures- , nombre qui diffère si l'on applique le même type d'opération à chacun des formats :

- un mètre de livres au format A correspond à 18,34 livres (137 livres : 7,47 mètres) ;
- un mètre de livres au format B à 34,79 livres (725 livres : 20,84 mètres) ;
- un mètre de livres au format C à 41,44 livres (15 726 livres : 379,46 mètres) ;
- un mètre de livres au format O à 51,17 livres (12 896 livres : 252,01 mètres) ;

- enfin, un mètre de livres au format E à 44,79 livres (829 livres : 18,51) .

La mesure du fichier toposystématique ou numérique (qui, à la différence du second fichier, le fichier alphabétique, reproduit l'ordre exact des livres sur les rayons) ne peut se limiter à la simple mesure du nombre de fiches par centimètre :

en effet, si un centimètre de fiches Borgeaud comprend 40 fiches, on ne peut assimiler ces 40 fiches à 40 livres ; il faut tenir compte ici, encore plus que dans le cas de la mesure des livres, de l'erreur humaine, -les fiches pouvant être plus ou moins serrées-, de la différence des fiches Borgeaud employées (les premières ne comptabilisaient que 38 fiches au centimètre), mais surtout d'une différence de définition : le fichier toposystématique mesure non plus les unités matérielles mais les unités bibliographiques :

ainsi, et c'est ce qui permet de différencier les séries des collections, une seule fiche est utilisée pour une série, par exemple une encyclopédie, alors que dans le cas des collections, par exemple la collection Idées, le catalogue contiendra une fiche par volume.

C'est là que se manifeste l'intérêt de noter pour chaque cote le numéro d'ordre de la première et de la dernière fiche, car seule une telle différence peut expliquer que, par exemple pour la cote 150 C soit mentionnée en mesure 6 " 159 C 92 et 150 C 93".

Il faut expliquer également ici, par le système des cotes réservées, le fait que la première (et la dernière ici également, en l'occurrence) fiche correspondant à cette cote

150 C commence par le numéro d'ordre 92 : ce système, qui n'est plus utilisé aujourd'hui, consistait à prévoir arbitrairement un certain nombre de numéros d'ordre pour une collection ; on peut en donner un exemple explicite : dans le catalogue alphabétique, au nom de Kierkegaard, on peut observer, entre les fiches consacrées aux textes du philosophe et celles consacrées aux études dont il fait l'objet, un "trou" correspondant à une collection qui n'a pas été intégralement complétée.

Cet exemple des cotes réservées tend à prouver que la manière de coter a évolué, s'est simplifiée pour éliminer cet aspect arbitraire notamment, ainsi que certaines difficultés : ainsi, les brochures autrefois incluses avec les livres en ont été progressivement retirées et bénéficient aujourd'hui d'un traitement particulier ainsi que d'un catalogue à part, -ce qui justifie que l'on n'en est pas tenu compte-, celui des tirés-à-part et des brochures.

Les cotes considérées occupent dans le catalogue toposystématique 648,35 centimètres, pour un total de 30313 livres. Là encore, une simple division (30 313 livres : 648,35 centimètres) permet d'étayer ce qui vient d'être avancé concernant les séries : un centimètre de fiches Borgeaud, c'est à dire 40 fiches correspond non pas à 40, mais à 46,75 livres, en moyenne, puisque là encore on observe de très nettes différences d'un format à l'autre :

- un centimètre de fiches concernant les cotes de format A correspond à 81,55 livres (137 livres : 1,68 centimètres) ;
- un centimètre de fiches B à 56,91 livres (725 livres : 12,74 centimètres) ;

- un centimètre de fiches C à 48,09 livres (15 726 livres : 327 centimètres) ;
- un centimètre de fiches O à 44,45 livres (12 896 livres : 290,10 centimètres) ;
- un centimètre de fiches E à 49,26 livres (829 livres : 16,83 centimètres) .

Ces mesures des livres et des fiches permettent donc d'établir une équation, selon laquelle un mètre de livres correspond à 44,69 livres et un centimètre de fiches à 46,75 livres :

$$1 \text{ m.} = 44,69 \text{ l.}$$

$$1 \text{ cm.} = 46,75 \text{ l.}$$

Cette équation permet également d'estimer la capacité d'occupation au sol du fichier topogstématique. Sachant :

- que 270 000 volumes correspondent à 5 775,41 centimètres de fiches (270 000 : 46,75) ;
- que le catalogue est contenu dans 216 tiroirs ;
- qu'un tiroir mesure 38 centimètres, mais ne doit pas contenir, pour des raisons de maniement plus de 31 centimètres de fiches ;

on peut calculer :

- l'occupation actuelle de chaque tiroir (5 775,41 : 216 = 26,74 centimètres) ,

-la place qui reste dans chacun d'eux ($31 - 26,74 = 4,26$ centimètres) ,

-ainsi que la vitesse à laquelle cette place sera occupée, grâce à une seconde mesure, celle de la vitesse de la croissance des fonds :

puisque 5 775,41 centimètres sont occupés dans le fichier toposgstématique, il reste 920,59 centimètres (différence de l'espace disponible total et de la place occupée: $(216 * 31) - 5775,41$) .

Quant au catalogue alphabétique Auteurs-Anongmes, on peut établir, grâce aux mesures réalisées lors de la dernière extension (1987) , une équation selon laquelle, puisque au 15 juillet 1987, le catalogue toposystématique contenait 136920 fiches, et le catalogue alphabétique 306 800, une fiche du catalogue toposgstématique correspond à 2,24 fiches du catalogue alphabétique.

Pour connaître l'importance du fonds à un moment M, il faut donc mesurer les volumes, où, ce qui est plus rapide, le catalogue toposgstématique, et multiplier soit le premier chiffre par 44,69 soit le second par 46,75, calcul que le temps ne nous a pas permis de réaliser.

En revanche, on peut reprendre les chiffres donnés par le Frère Michel Albaric dans son Rapport de charges au Chapitre de la Province Dominicaine de France de 1988, dans lequel il présente, précisément, le problème de l'extension des locaux.

L'occupation des sols en 1972, au moment du déménagement, était de 5 000 mètres, soit un total de 200000

livres (on doit en effet soustraire les périodiques) , auquel on doit ajouter les acquisitions des dix-huit dernières années :

les statistiques d'acquisition des années 1978-1989 (cf. Annexe S 3) que nous étudieront plus en détail ensuite, nous révèlent que la Bibliothèque du Saulchoir a acquis dans cette période 42 095 ouvrages, qu'il faut ajouter aux 4 422 de 1974, aux 4 136 de 1975, aux 3 407 de 1976, aux 4 000 de 1977, ; pour les deux années dont ces statistiques ne figurent pas dans les rapports moraux et financiers, on prendra la base mogenne de 4000 volumes acquis par an, soit un total de près de 270 000 ouvrages.

c. mesure de la vitesse d'accroissement des fonds

La Bibliothèque du Saulchoir souffre de deux maladies endémiques, la seconde, l'insuffisance de personnel, dérivant directement de la première, l'insuffisance de moyens.

La part du budget d'acquisitions étant la seule compressible, dans la mesure où les frais généraux et charges ne peuvent être diminués davantage, ce budget est, au regard de celui des autres Bibliothèques Universitaires parisiennes et de province, nettement insuffisant. Cependant, comparée aux acquisitions des mêmes Bibliothèques Universitaires (cf. Annexe S 4) , la mogenne d'acquisition de la Bibliothèque du Saulchoir est tout à fait honorable : 3 508 acquisitions en mogenne sur 12 ans contre 4 082 pour l'ensemble des Bibliothèques Universitaires considérées ; la faiblesse des achats est en effet compensée

par l'importance des dons, le plus souvent de qualité, qui représentent, pour les années étudiées (1978-1989) 83,98 % de la part totale des acquisitions (42 095 acquisitions, soit 6741 par achats et 35 354 par dons).

Cependant, d'une part, ces dons sont aléatoires (même si aujourd'hui, grâce aux efforts du Frère Michel Albaric, on peut espérer en recevoir toujours d'aussi importants et de qualité, sans parler de ceux qui sont aujourd'hui "acquis", ceux de certains Frères ou ceux des Editions du Cerf qui, en principe, envoient un office exhaustif de tout ce qu'elles produisent) et ne respectent pas le principe de l'équilibre des fonds, mais surtout la faiblesse de la politique d'achat -qui ne peut aller qu'en s'accroissant dans la mesure où le prix moyen du livre ne cesse d'augmenter (cf. Annexe S 3) en proportion plus importante que le pouvoir d'achat de la bibliothèque (cf. Annexe S 5)- nuit à l'acquisition des monographies pour lesquelles le retard accumulé commence à devenir alarmant, notamment concernant le fonds de philosophie.

En effet, la politique de contrainte qui est en vigueur et qui consiste à respecter les souscriptions et les abonnements qui sont très lourds (par exemple, le prix moyen de l'abonnement à un périodique de sciences religieuses en 1982 est de 195 francs : cf. Annexe S 6) pèse sur l'achat des monographies.

Le chiffre total des acquisitions est divisé en deux parts : acquisitions de livres et acquisitions de périodiques ; ces dernières se divisent entre les abonnements et les achats pour compléter les collections ; quant aux acquisitions de livres, qui nous intéressent ici, elles se divisent entre les

collections et les souscriptions, et la part, très faible, consacrée à la "liberté d'achat" pour les monographies.

Si on considère que chaque année paraissent, en France et à l'étranger, de 1 000 à 1 500 ouvrages scientifiques de Philosophie et de Sciences Religieuses, et environ 30 nouveaux périodiques, de qualité, on peut s'inquiéter du faible nombre des acquisitions : 561,75 volumes par an, en moyenne, sur les années considérées.

Certains secteurs souffrent plus que d'autres, et le fonds de Philosophie, qui nous intéresse, n'est plus à jour par rapport à la production actuelle, puisqu'il n'est plus accru, ce qui constitue une grave atteinte au principe de l'équilibre des fonds -auquel doit veiller, conformément au Statut de la Province, la Commission de contrôle de la bibliothèque-, que par les ouvrages reçus par la Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques, mais seulement très rarement par des achats de monographies, ce que reflète le faible pourcentage d'acquisitions dans ce domaine (cf. Annexe S 7) :

-moins de 10 % d'acquisitions pour les sections 150 à 206 qui pourtant enregistrent un des taux de rotation (quotient du nombre de prêts pendant une période fixée, par l'effectif du fonds dans la même période) les plus importants, 12,33 % ;

-et pour l'ensemble des sections considérées (150 à 206, 136, 6 D 6 à 54, 490 à 503), seulement 7 061 livres acquis entre 1978 et 1990 (le fonds de Philosophie occupe en 1990 678,29 mètres contre 520,28 en 1978 : on obtient donc ce chiffre en multipliant la différence obtenue par le nombre de livres au mètre : $(678,29 - 520,28) * 44,69 = 7 061,46$).

Une autre mesure souligne les insuffisances du fonds de Philosophie, celle du vide dans les sections considérées : si, dans les sections religieuses, l'extension des locaux semble, simplement de visu, un problème urgent, les sections de Philosophie peuvent en revanche s'accroître encore de plus du double : 856,04 mètres de vide pour 678,29 mètres d'ouvrages.

Après avoir constaté l'insuffisance des achats de monographies, aggravé par le déséquilibre des fonds, il faut maintenant expliciter cet état de choses, par l'analyse du budget des années 1978 (date choisie en fonction des rapports moraux et financiers qui prennent à ce moment leur forme actuelle, les acquisitions par exemple n'étant plus examinées par grands domaines mais par cotes) à 1989, en insistant d'emblée sur le fait que les variations de chiffres d'une année sur l'autre ne sont pas toujours significatives, puisque un certain nombre de subventions ordonnancées sur le compte d'une année figurent sur les comptes de l'année suivante.

Le financement de la Bibliothèque du Saulchoir est diversifié :

-la bibliothèque vit pour 80 % de son budget de la Subvention statutaire octroyée par la Province Dominicaine de France, qui équivaut à la pension annuelle de sept frères (cf. Statuts de la Province, n° 41, 3°) , ainsi que de la totalité (c'est-à-dire les cotisations, les dons en exonération et les revenus de la dotation) des ressources de l'Association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir, association fondée en 1963, reconnue d'utilité publique par le décret du 26 Janvier 1976 (cf. Journal Officiel du 4 Février 1976) , et qui seulement

depuis 1985 permet d'assainir l'état des finances de la bibliothèque ;

-les 20 % restant sont alimentés par les subventions des pouvoirs publics (cf. Annexe S 5) .

Le tableau des dépenses de la bibliothèque (cf. Annexe S 8) permet d'insister sur le fait que les 80 % de subventions assurées sont "englouties" par les frais et charges diverses qui ne peuvent être comprimés davantage : les charges de l'immeuble comme les frais généraux sont réduits au minimum, et une réduction des salaires entraînerait une réduction du temps d'ouverture de la bibliothèque au public ; le budget d'acquisition des documents quant à lui ne représente qu'un cinquième (20,67 % en moyenne sur les années considérées) du budget total et dépend donc entièrement des libéralités des pouvoirs publics.

Une part importante du travail du bibliothécaire consiste donc à rechercher ces subventions, ce que la Commission de contrôle de la bibliothèque soulignait dès 1977 : "La préoccupation que sont pour lui chaque année l'équilibre financier de la bibliothèque et son avenir est très lourde."

Le bibliothécaire s'efforce en particulier, échaudé par différents échecs (échec des tentatives de financement par le mécénat d'entreprise, échec des tentatives pour rentrer dans le CADIST de Sciences Religieuses...) de conclure des conventions avec différents organismes qui lui garantissent les subventions.

En effet, à plusieurs reprises, la Bibliothèque s'est trouvée dans une situation critique, en raison de la

suppression de subventions (année 1983, suppression de la subvention de la MIDIST : "La Bibliothèque du Saulchoir se trouve en péril...: la MIDIST nous retire l'aide de 300 000 f. (la totalité de notre budget d'acquisitions) qu'elle s'était engagée verbalement à continuer de nous apporter") ou de leur diminution (celle de la Ville de Paris a diminué de moitié en 1978-1979) qui pèse toujours très lourdement sur la politique d'acquisitions, ou en raison de l'obtention de subventions seulement ponctuelles qui suspendent une épée de Damoclès sur la bibliothèque :

ainsi, en 1980, le Frère Michel Albaric s'interroge sur les perspectives d'avenir à court terme de la bibliothèque après la suppression du programme d'aide de la DGRST établi seulement pour deux ans, et qui a permis d'obtenir un équilibre financier pour les années 1979-1980. De même, le "gonflement" de la part des fonds publics (cf. Annexe S9) dans le budget de 1989 s'explique par une incitation ponctuelle, celle du réseau du Premier Millénaire Chrétien (P.M.C.), qui ne sera pas renouvelée au-delà de deux ans.

L'échec du mécénat d'entreprises s'explique, dans cette perspective, non seulement par le refus des entreprises de financer des opérations peu médiatiques, mais surtout par leur refus de s'engager à long terme qui fait craindre que leurs versements soient trop rapidement suspendus et fassent donc peser une menace sur le moyen et le long terme.

Les conventions apportent, en revanche, une certitude sur l'avenir, en échange de certaines contreparties, notamment l'accès gratuit aux enseignants, chercheurs et étudiants (cf. Annexe D 2, Art. 1) .

La Bibliothèque du Saulchoir a signé ce type de conventions avec six universités et Grandes Ecoles :

- l'Université de Paris I-Sorbonne,**
- l'Université de Paris VII-Jussieu,**
- l'Université de Paris X-Nanterre,**
- l'Ecole Nationale Supérieure,**
- l'Ecole Nationale des Chartes,**
- l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (8ème section).**

La même motivation explicite les efforts accomplis dans le sens d'une association avec le Centre National de la Recherche Scientifique : "L'irrégularité des subventions ne permet pas d'établir une politique de gestion et d'acquisition, même à court terme. Dans une situation aussi précaire, la Bibliothèque du Saulchoir est prête à envisager toutes les solutions d'association ou d'intégration au C.N.R.S., offrant une aide financière institutionnalisée, un instrument de travail scientifique entièrement constitué, la gratuité au lecteur, l'aide à la recherche, la garantie de l'inaliénabilité du fonds, des services scientifiques et techniques garantis par une formation professionnelle du personnel homologuée par le C.N.R.S. (diplôme de l'Ecole des Bibliothécaires Documentalistes)." (Lettre du Frère Michel Albaric à M. Godelier du 2 Mai 1983) .

La Bibliothèque du Saulchoir est d'abord liée à l'un des laboratoires du C.N.R.S., l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (I.R.H.T.) par deux contrats, l'un permettant

l'intégration du Frère Michel Albaric au C.N.R.S., qui le détache à la direction de la Bibliothèque du Saulchoir, l'autre ne touchant plus personnellement le bibliothécaire, mais la bibliothèque (cf. Annexe D 3) .: la Bibliothèque du Saulchoir est subventionnée par l'I.R.H.T. (Art. 6 : "En échange des services rendus par la bibliothèque, l'I.R.H.T. apporte une aide financière destinée au fonctionnement et aux acquisitions de périodiques et d'ouvrages concernant les disciplines patristiques et médiévales") qui lui envoie également un exemplaire de ses publications, en échange en particulier de l'accueil de ses chercheurs, qui sont de plus en plus nombreux, et de l'envoi du double du catalogue des acquisitions intéressant la bibliothèque de l'I.R.H.T. .

C'est seulement en 1985 que la Province Dominicaine de France a signé, pour quatre ans, un contrat avec le C.N.R.S., contrat renouvelé en 1989, mais sous une forme allégée (cf. Annexe D 4) : la Bibliothèque du Saulchoir, instituée Unité Mixte du C.N.R.S., (CID-Centre d'Information et de Documentation-9917) est transformée aujourd'hui, par cette convention spécifique à la Bibliothèque du Saulchoir, en Structure Diverse d'Information (SDI) .

Les subventions du C.N.R.S., que le contrat passé avec la Province Dominicaine de France garantit pour une durée de quatre ans (renouvelables), se sont vues, depuis 1983 multiplier par 18,82 (cf. Annexe S 9) . Les autres subventions octroyées à la bibliothèque ne bénéficient pas toutes de ce traitement, puisque certaines ne sont même pas indexées au coût de la vie, le prix moyen du livre ayant quant à lui connu une augmentation de près de 200% en douze ans : les subventions de l'Académie Française, par exemple, sont fixes depuis sept ans, ce qui constitue l'un des plus graves problèmes liés à ces subventions.

Cependant, si certaines de ces subventions sont aujourd'hui garanties, et si, depuis 1975, date à laquelle les pouvoirs publics ont commencé à répondre à la nécessité d'autofinancement pour une part de la bibliothèque ("La contribution de la Province au fonctionnement de la bibliothèque est considérable et sans elle nous ne pourrions pas vivre. Nous savons cependant que cet effort énorme ne pourra pas être soutenu indéfiniment et que les Autorités Provinciales nous engagent et nous aident à trouver les moyens d'un auto-financement" . Rapport 1975) , on parvient à un pourcentage, concernant cet autofinancement, légèrement supérieur à 20 % (27,14 % pour l'année 1989 d'après l'Annexe S 5) , ces subventions, comme nous l'avons vu, couvrent le budget d'acquisition, mais sont encore insuffisantes pour permettre une restructuration du personnel, nettement insuffisant au regard, en particulier, du nombre croissant de lecteurs.

Plusieurs faits sont significatifs de cette insuffisance du personnel : tout d'abord, la liste (cf. Annexe S 10) de l'état et des fonctions principales du personnel de la bibliothèque souligne que sans l'aide des bénévoles, la Bibliothèque du Saulchoir ne pourrait pas tenir les quarante heures d'ouverture hebdomadaire au public.

D'autre part, le stock de livres à traiter ne cesse de s'amplifier : le rapport de 1981 estime à 10 000 ce stock ; celui de 1982 à plus de 15 000 ; les rapports suivants ne font que tirer la sonnette d'alarme (1986 : la masse d'ouvrages en attente est "inquiétante" ; 1987 : le stock de livres à traiter "s'est encore accru" ...) . D'ailleurs, il faudrait tenir compte, pour le calcul de la vitesse d'accroissement des collections de ces fonds à intégrer ; en particulier, le fonds de Philosophie

devrait s'accroître considérablement dès que seront intégrés les fonds Goldschmidt (400 à 500 liures de Philosophie) , Dubarle (1000 volumes en Philosophie) , Festugière (300 ouvrages de Philosophie grecque) , Plé (environ 700 volumes en Psychologie) , Tonneau (Philosophie médiévale) ,...

Un autre signe de cette insuffisance du personnel se lit dans les statistiques de fréquentation et d'emprunt (cf. Annexe S11) :

après un accroissement continu du nombre de lecteurs depuis Mai 1974 (date à laquelle ont commence à conserver les fiches d'emprunt) , on observe en 1983-1984 un ralentissement progressif de la fréquentation du en partie à plus de rigueur dans l'application du règlement concernant l'accès à la bibliothèque qui n'est ouverte qu'aux personnes travaillant au minimum sur un mémoire-c'est à dire agant au minimum un niveau maitrise - dans les disciplines couvertes par le fonds de la bibliothèque (Philosophie, Histoire surtout) ou à celles qui étudient les sciences religieuses, et ce dès la première année (cf. Annexe D 5) : la réponse au questionnaire lancé le 3 Septembre 1990 (cf. Annexe S 12) va permettre de mieux connaître ce public.

Dès cette date (1983-1984), se pose donc un double problème-qui va prendre des proportions de plus en plus importantes avec la signature de nouveaux contrats, et avec le souhait de devenir un des "pôles de déchargement" de la Bibliothèque de France-, celui de l'insuffisance du personnel (un seul magasinier pour tous les mouvements de magasins, en particulier) , et celui de la nécessité d'une nouvelle salle de lecture dans le cas d'un accroissement supérieur de la fréquentation.

A propos des statistiques d'emprunt présentées dans les rapports moraux et financiers, il faut souligner le rôle de l'introduction de l'informatique en 1988, qui gère non seulement les statistiques d'emprunt, mais également les statistiques d'acquisition, le fichier de l'Association des Amis et le CCN : si les statistiques d'acquisition étaient, antérieurement, justes, les statistiques d'emprunts, en revanche, étaient survalorisées du double : on ne peut donc retenir des statistiques d'emprunt antérieures à 1988-1989 que le pourcentage des communications dans chaque matière (cf. Annexe S 7).

D'autre part, ces statistiques sont faussées par les emprunts des Dominicains qui ne peuvent être comptabilisés rigoureusement, et qui donnent au magasinier un surcroît de travail (cf. Annexe D6) : en effet, il faudrait tenir compte des innombrables consultations sur place des Dominicains - ainsi que des bibliothécaires pour leur travail - , qui empruntent les ouvrages sans toujours laisser de fantômes : on peut estimer que les Frères consultent trois livres pour un seul emprunt, c'est à dire qu'ils laissent un fantôme pour un livre sur trois. Dans la mesure où les Frères étudiants, non seulement du couvent Saint Jacques, mais également, à partir du 1er Janvier 1979, des autres couvents parisiens, disposent de la clef de la bibliothèque, il ne faut pas négliger cette source d'emprunts.

Dans la mesure où, d'après ces constatations, le personnel semble déjà insuffisant à assurer le fonctionnement non seulement du service d'accueil, - qui ne va pas cesser de se développer avec les nouvelles conventions et les nouveaux contrats (cf. contrat de dépôt de l'oeuvre de Michel Foucault, Annexe D 7) qui ont pour condition l'accueil des lecteurs du Centre Michel Foucault, du

C.N.R.S., de l'I.R.H.T...., ainsi qu'avec les contrats qui sont en préparation, notamment celui avec la Bibliothèque de France- , mais de tous les services de la bibliothèque qui ne cessent de se développer (CCN, CCOE, Prêt Inter, demandes par téléphone...) , ce problème doit être posé dans le cas d'une extension des locaux :

la prévision du déménagement d'une partie des fonds de la bibliothèque doit s'accompagner de la prévision d'une embauche de personnel, estimée à trois personnes : deux bibliothécaires (un chef de département et un bibliothécaire) et un magasinier.

On est en droit, à ce moment de l'analyse, de s'interroger sur le problème de la gratuité : ne semble-t-il pas paradoxal que la Bibliothèque du Saulchoir, alors qu'elle est confrontée à de tels problèmes financiers, ne demande pas à ses lecteurs un droit d'inscription ?

La réponse à ce paradoxe est donnée par le Frère Michel Albaric lui-même dans un dossier de l'Association des Bibliothécaires Français qui reprend les idées de la journée d'études qui s'est déroulée à Paris le 10 Janvier 1983 et dont le thème était : "Information : service gratuit ? service payant ? "

Le Frère Michel Albaric a exposé le point de vue très particulier de la Bibliothèque du Saulchoir, d'abord justifié par l'idéologie dominicaine, plus précisément par le voeu de pauvreté (cf. Livre des Constitutions... p. 34-36) des Dominicains et par son corollaire, le partage : "...par notre profession nous promettons à Dieu de ne rien posséder à titre personnel, mais de tout avoir en commun et d'en user pour le bien commun de l'Ordre et de l'Eglise, sous le

gouvernement des supérieurs." Le patrimoine de la Bibliothèque du Saulchoir doit être mis, selon ce principe, à la disposition de la communauté scientifique, et non pas gardé au seul usage de l'Ordre.

La gratuité assure également le ragoonnement intellectuel de la Province par l'intermédiaire de la Bibliothèque du Saulchoir, et est enfin une conséquence logique du pluralisme revendiqué par les Dominicains : "Ce pluralisme que nous reuendiquons, nous voulons aussi le pratiquer en recevant les chercheurs de toutes tendances et opinions, et en leur procurant une documentation non partisane."

A ces motifs liés à l'idéologie Dominicaine, s'ajoute un point de uue plus matériel, financier exactement : la gestion financière d'un droit d'entrée à la bibliothèque exigerait tout d'abord une administration supplémentaire qui surchargerait encore le personnel ; le montant du droit d'inscription, d'autre part serait très difficile à évaluer, en fonction d'un public d'étudiants (30%) entre autres, pour qui une somme forfaitaire (estimée raisonnablement à 300 francs) serait dissuasive, et déraisonnable pour tous les lecteurs occasionnels qui viennent de toute la France mais aussi de l'étranger (1/3 de lecteurs étrangers) pour consulter certains fonds, notamment le fonds Michel Foucault ; enfin, dans la mesure où les contrats liant la Bibliothèque du Saulchoir au C.N.R.S.... ont pour condition la gratuité pour les lecteurs qu'il envoie, la perte de ces subventions qui en découlerait nécessairement ne serait pas compensée par le montant des droits d'inscription. En fait, c'est le service gratuit qui permet d'obtenir les subventions des pouvoirs publics : "La gratuité, ça paye" , comme le conclut le Frère Michel Albaric.

En revanche, et conformément aux options prises par les autres bibliothèques, on peut faire rémunérer certaines prestations, et en particulier les photocopies : la somme versée ne rémunère pas dans ce cas le savoir, mais le papier et l'achat et l'entretien de la machine.

Même si on tente de limiter cette prestation préjudiciable aux livres (cf. Annexe D8) , dans la mesure où elle reste un des meilleurs moyens de dissuasion contre le vol ou le découpage des documents, elle reste amplement pratiquée : 20 000 photocopies en 1984 contre 78 275 (pour le service des lecteurs mais aussi de la bibliothèque) en 1989, soit une augmentation de plus de 290 %. On peut également, pour obtenir quelques fonds propres supplémentaires, vendre les doubles, nombreux en raison de l'importance des dons ; mais cette ligne budgétaire importante dans les années 1970 (20 445 F. en 1974, 36 013 en 1975...) tend à diminuer pour trois raisons : tout d'abord la difficulté du marché du livre religieux, la plus grande libéralité de la bibliothèque qui essaye elle-même, pour compenser tous ceux qu'elle reçoit, de faire beaucoup de dons, enfin un problème de temps du encore une fois au manque de personnel.

Cette longue mais nécessaire analyse du fonctionnement de la bibliothèque ne permet donc d'émettre, en ce qui concerne la vitesse d'accroissement des fonds de la Bibliothèque du Saulchoir, qu'une hypothèse : si les subventions, comme l'étude des contrats nous permet de l'espérer, demeurent au moins égales (compte tenu, bien sûr, de l'indexation au coût de la vie) , on pourra continuer à intégrer 4 000 volumes par an. Mais, en fonction du nombre d'ouvrages de qualité paraissant dans les matières concernées (Philosophie, Religion, Histoire) , il faudrait idéalement multiplier ce chiffre par trois.

d. calcul du seuil de pleine capacité de la bibliothèque

Grâce aux deux précédents calculs, (mesure du fonds actuel, et mesure de la vitesse d'accroissement) , on peut, avec prudence, faire une estimation du moment où les magasins de la bibliothèque seront saturés :

- la capacité de stockage dans les magasins est de 12 000 mètres ;
- la Bibliothèque du Saulchoir possède actuellement 270 000 volumes auxquels il faut ajouter les périodiques, ainsi qu'une immobilisation pour les stocks estimée à 2000 mètres : 9 500 mètres sont donc déjà occupés, pour reprendre les chiffres du rapport de charges de 1988 ;
- on espère traiter au moins 4 000 volumes par an, et continuer à intégrer au fonds un nombre important de périodiques .

On peut donc estimer, d'après ces données, que la croissance générale annuelle sera de l'ordre de 200 mètres (de 100 à 130 mètres de croissance annuelle pour les livres, 70 mètres de croissance annuelle pour les périodiques) , ce qui laisse (2 500 mètres disponibles : 200) douze ans et demi avant que les magasins soient complètement pleins, soit en l'an 2 000.

Quant aux fichiers alphabétique et toposystématique, à raison de 4 000 nouvelles acquisitions par an, soit 85,56 cm. de fiches supplémentaires par an, ils ne seront pleins qu'à

plus ou moins longue échéance (dans près de onze ans, par exemple, pour le catalogue toposystématique).

Ce calcul, comme tous les calculs précédents, constitue l'un des préliminaires nécessaires à tout déménagement d'un fonds.

2. Problème du choix du fonds à déménager

a. en fonction des nouveaux locaux

En fonction de ces prévisions, il faut donc prévoir dès maintenant, en particulier afin d'élaborer un plan de financement, une extension des locaux.

-La première hypothèse envisageable consisterait à transformer les garages souterrains, propriétés de la Province Dominicaine de France, en magasins à livres ; mais elle présente trois difficultés : la première est administrative (l'autorisation préfectorale permettant cette transformation risque d'être longue à obtenir) , la seconde financière (cette transformation priverait la Province Dominicaine de France d'une source de revenus) , la troisième enfin, la plus grave dans le contexte qui nous intéresse, est liée à la définition même de ce projet d'extension : en effet, la Bibliothèque du Saulchoir doit trouver non seulement de nouveaux magasins, mais également une nouvelle salle de lecture et des bureaux, qu'il faudrait alors construire, ce qui occasionnerait des dépenses trop importantes.

-La seconde hypothèse, celle de l'extension vers le Bâtiment D, semble la plus raisonnable. Ce bâtiment, situé au-dessus des locaux de la bibliothèque, à la hauteur du promenoir (cf. Annexe D 1) est une propriété de la Province Dominicaine de France, gérée par l'Association mobilière et immobilière la Provinciale (loi 1901) .

Selon un premier état de l'affectation des locaux du Bâtiment D (cf. Annexe D 9) à la Bibliothèque du Saulchoir (dans l'hypothèse où la Province Dominicaine de France les lui concèderait intégralement) ,

- le sous-sol du bâtiment abriterait la réserve de livres précieux, la collection de missels et une petite partie des stocks ;

-au rez-de-chaussée (au niveau du promenoir) , la salle de cinéma pourrait être transformée en magasins à livres, d'une capacité de plus de 110 000 volumes (chiffre obtenu par une étude des plans, cf. Annexe D 9) ; le hall d'exposition serait transformé en salle de lecture ; enfin, ce rez-de-chaussée permettrait encore de constituer une réserve d'environ 40 m2 qui abriterait la collection d'objets religieux domestiques, de "l'ethnologie catholique" ;

-le premier étage serait équipé de bureaux (cinq pourraient y prendre place) et d'une salle de conférences ;

-les deux étages supérieurs enfin permettraient d'accueillir la Bibliothèque de Port-Royal.

Ce projet d'association de la Bibliothèque de Port-Royal avec la celle du Saulchoir ne pourra donc se réaliser qu'à la condition de l'extension des locaux vers le bâtiment D ; on

doit souligner ici l'importance que l'acquisition de ce fonds représenterait pour la Bibliothèque du Saulchoir : déjà l'Abbé Louis Cognet appréciait il y a trente ans la valeur du fonds janséniste de la Bibliothèque du Saulchoir ; les 40 000 volumes de la Bibliothèque de Port-Royal (jansénisme, théologie et liturgie gallicanes, histoire de l'Eglise de France, histoire du Parlement de Paris au XVIII^{ème} siècle, estampes, manuscrits de l'Abbé Grégoire...) permettraient la création à la Bibliothèque du Saulchoir d'un centre d'étude d'histoire de l'Eglise de France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Le Bâtiment D deviendrait donc une véritable bibliothèque annexe, avec non seulement des magasins, mais des bureaux ainsi qu'une salle de lecture avec un service d'accueil, ses usuels, et tous les catalogues de la bibliothèque.

C'est la grandeur de cette salle (15,5 * 5 mètres) qui pose le plus de problèmes pour ce projet : en effet, la salle de lecture ne pourrait contenir que 16 places, ce qui ne résoudrait pas vraiment le problème de l'accroissement de la fréquentation (cf. Annexe S 11) : si, avec une moyenne de 33,54 lecteurs par jour, les 72 (56+16) places disponibles entre les deux locaux seraient suffisantes à moyen terme, la petite salle du Bâtiment D ne permettrait sans doute pas, en revanche, d'accueillir tous les lecteurs intéressés par le fonds de philosophie, fonds dont le taux de rotation est, rappelons-le, important :

le projet d'extension se propose, en effet, de constituer une bibliothèque annexe spécialisée, qui abriterait dans ses magasins les ouvrages de Philosophie, et dans sa salle de lecture les chercheurs intéressés exclusivement par cette discipline, même si, grâce à des ascenseurs et à des monte-

charges, les lecteurs de l'une ou de l'autre salle de lecture pourront se faire communiquer des ouvrages qui ne seraient pas exclusivement philosophiques ou pas exclusivement théologiques ou historiques, ce qui sera souvent le cas, nous le verrons par la suite, en raison du problème des charnières existant entre ces disciplines.

Ainsi, les usuels de la salle de lecture du Bâtiment D ne devront pas être exclusivement philosophiques : les ouvrages de toute la section G, pour reprendre le plan de classement des usuels de la salle de lecture (cf. Annexe D10), devront y être transférés, certes, mais on devra s'efforcer, dans la mesure où on pourra les doubler, d'y faire figurer des ouvrages d'autres sections, en particulier des bibliographies générales et des dictionnaires de langues (sections A ET B) , les collections de textes de Saint Thomas (section F) , les textes philosophiques de Budé (section RF1) , quelques chronologies (section U) , biographies (section X) , encyclopédies (section Y) , enfin et surtout les principaux dictionnaires religieux (Z1, Z6...) , en fonction du point de vue de la Bibliothèque du Saulchoir.

b. en fonction de l'homogénéité des fonds

Le Bâtiment D, dans l'hypothèse d'une extension des locaux de la Bibliothèque du Saulchoir, pourrait donc accueillir 110 000 volumes : on ne peut envisager le déménagement de volumes pris arbitrairement sur les rayons, au hasard d'une promenade dans les magasins ; on ne peut pas plus concevoir de laisser une partie des oeuvres de Platon, par exemple, dans les locaux actuels, alors que l'autre partie s'en irait vers le Bâtiment D . Le choix doit donc porter

non sur des volumes, c'est-à-dire sur des unités matérielles, mais sur un des fonds de la Bibliothèque du Saulchoir.

Le fonds d'une bibliothèque, le même mot désignant le tout et les parties, n'est pas constitué par une addition de livres, mais par un ensemble homogène dont chacune des parties constituent elles-mêmes des ensembles homogènes, selon un schéma, une vision du monde.

Ainsi, le Plan de Classement (cf. Annexe D 11) de la Bibliothèque du Saulchoir est le reflet d'une vision du monde, celle des Dominicains, selon laquelle les livres ne sont pas placés chacun arbitrairement auprès d'un autre, mais liés les uns aux autres. Le livre n'est pas nomade ; il trouve dans ce plan de classement une place unique qui lui est assignée, dans l'une des deux grandes sections constituant le fonds : les disciplines profanes, les disciplines chrétiennes, auxquelles il faut ajouter une section bibliologie conservant les répertoires généraux, bibliographies...

Les nouveaux locaux ne peuvent accueillir, à moins d'en faire des fonds morts qui ne se développeraient plus, une section dans son intégralité ; il faut donc choisir l'un des sous-ensembles les constituant, homogène en lui-même, mais surtout ne détruisant pas l'unité de l'ensemble du fonds par son déménagement.

c. le Plan de Classement de la Bibliothèque du Saulchoir

Le plan de classement de la Bibliothèque du Saulchoir, comme toute classification, a été élaboré à un moment M (en l'occurrence en 1938, à la veille d'un premier

déménagement); ce plan de classement est donc le reflet non pas d'une vision du monde intemporelle, mais de l'image que les Dominicains se faisaient du monde à cette date précise : il est le symbole d'une histoire.

Toute classification, si, sans tenir compte des problèmes matériels que cela poserait (obligation en particulier de recoter tous les ouvrages) , elle était repensée périodiquement, subirait, selon les progrès de l'esprit humain, de profondes mutations : en particulier, comment expliquer, sans ce point de vue historique, la place dans le plan de classement des sciences sociales. Celles-ci, peu développées en 1938, ont connu un réel essor après la guerre ; elles ont donc été ajoutées arbitrairement à la fin du plan de classement (on peut remarquer qu'elles ne figurent pas dans le plan général de classement) , brisant en quelque sorte le principe des deux grandes sections.

L'idée qui a présidé à l'élaboration du plan de classement consistait à faire un classement indépendant du mobilier ; les livres avaient en effet antérieurement une cote en fonction de leur place sur les rayons : le douzième livre sur le rayon A se voyait attribuer la cote A 12, le sixième sur le rayon B la cote B 6...

Quant au principe de ce plan de classement, c'est l'objectivité : l'objectivité matérielle du temps (ou chronologique) et l'objectivité matérielle de l'espace (ou géographique) y préside : la Philosophie française du XVIII^{ème} siècle (191) précède la Philosophie française du XIX^{ème} siècle (192) , la Philosophie française du XX^{ème} siècle (193) , puis la Philosophie allemande...

La classification méthodique choisie relève du système Dominicain : l'autonomie des sciences profanes, en particulier de la Philosophie, qui a sa méthode, son objet et ses principes, s'y reflète, en même temps que leurs liens avec les sciences théologiques : on ne peut en effet pas étudier la théologie sans se référer à des études de portée plus générale (ce qu'illustre la formation des Frères Dominicains) qui viennent éclairer le point de vue de la science sacrée. Il faut donc tout d'abord nuancer l'affirmation selon laquelle les sciences profanes sont les "ancillae theologiae" (Saint Thomas, *Somme Théologique*, Question I, Article 5) , et surtout différencier le point de vue intellectuel (l'axe de réflexion des Dominicains) du point de vue purement matériel de la bibliothèque (le rangement des livres selon un ordre établi à un moment de l'histoire) , qui nous intéresse plus particulièrement ici, puisqu'il ne s'agit pas de réformer le plan de classement de la Bibliothèque du Saulchoir, mais de déménager une des parties du fonds.

d. trois hypothèses :

Selon ce point de vue, et d'après des considérations quantitatives (il faut déménager un fonds dont l'importance soit très inférieure à la place disponible dans le Bâtiment D, afin de permettre une extension de plusieurs années, mais dont l'importance en volumes et en vide soit suffisamment importante pour permettre aux fonds demeurant dans les locaux actuels d'être "desserrés", et donc de pouvoir s'étendre), trois fonds pourraient être déplacés :

- le fonds d'histoire des doctrines médiévales,
- le fonds de Patristique,
- le fonds de Philosophie.

Les deux premiers sont issus de l'ensemble plus vaste des sciences théologiques, le dernier de la section des sciences rationnelles et profanes.

Cette première différence suffit déjà à donner la préférence au fonds de Philosophie : en effet, la section des sciences profanes comprend des disciplines autonomes (Littérature, Histoire, Droit, Arts, Philosophie...) , alors que la seconde section forme un ensemble cohérent dont la privation d'une seule des parties risque de compromettre la cohérence du tout ; c'est en particulier le cas pour la Patristique, dont le fonds est actuellement évalué par le C.N.R.S., mais sous un autre angle, celui de l'informatisation du fonds dans le cadre du réseau du Premier Millénaire Chrétien (le réseau PMC). Comment justifier, dans cette hypothèse, que les ouvrages de doctrine, de et sur les Pères de l'Eglise, soient séparés du reste de la section ?

La seconde hypothèse ajoute, à des difficultés intellectuelles, des problèmes matériels : la réunion des ouvrages de Philosophie, de Théologie et d'Histoire de la pensée médiévale (de Boèce à la prise de Constantinople) aura pour conséquence de provoquer des ruptures, matériellement, dans toutes les collections, et surtout de nuire, par conséquent, au principe de l'objectivité chronologique qui préside au plan de classement ; la section de Philosophie, par exemple, se verra mutilée des sections 181 à 183 : le lecteur (dans la pratique, surtout les Frères Dominicains qui seuls ont accès aux magasins) , lors de son parcours physique dans la bibliothèque, à travers les rayons, devra également intellectuellement faire un saut à travers plusieurs siècles d'Histoire.

Alors que le propre d'un fonds bien constitué est de permettre au lecteur qui cherche un livre déterminé dont il connaît le titre et/ou l'auteur, de trouver près de lui, selon la loi dite "du bon voisinage" par Aby Warburg, des livres tout aussi importants, traitant d'un sujet identique ou voisin, et qu'il ne connaît pas nécessairement, les liens qui doivent unir tous les volumes d'un fonds homogène seraient coupés dans cette hypothèse : on obtiendrait donc un fonds cohérent en lui-même, mais qui briserait en revanche la cohérence de l'ensemble du fonds.

Le fonds de Philosophie semble donc le mieux correspondre, d'un point de vue matériel (son importance) comme d'un point de vue intellectuel, selon cette double notion de cohérence (cohérence interne d'un fonds, cohérence de l'ensemble) aux exigences de l'extension des locaux.

II LA NOTION DE COHERENCE

Je ne dirai rien de la Philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres.

DESCARTES, DISCOURS DE LA METHODE

1. Le champ de la Philosophie

Si la notion de la cohérence, de l'homogénéité d'un fonds, nous a permis, dès une première approche, de donner la préférence, dans l'hypothèse du déménagement d'une partie des fonds de la Bibliothèque du Saulchoir, au fonds de Philosophie, il faut maintenant nous interroger sur la délimitation précise de ce fonds, partant sur la définition du champ de la Philosophie.

La Philosophie souffre de deux maux, tout d'abord de l'absence de définition claire et surtout unique de son objet, ensuite de l'émancipation des disciplines qui lui étaient traditionnellement rattachées.

a. définition de l'objet de la Philosophie

La plupart des manuels de Philosophie ou des histoires de la Philosophie commencent par affirmer la difficulté de définir l'objet de la Philosophie.

La classique référence à l'étymologie du mot, loin de résoudre la difficulté, ne fait que la souligner : le mot philosophie est un composé des deux mots grecs "philos" (du verbe "philein", aimer) et "sophia" (la sagesse) .

La Philosophie n'est pas une science, mais un amour, une recherche, une étude : elle ne peut donc prétendre, au même titre que les Mathématiques, la Physique... à une définition claire de son objet, mais est au contraire marquée

par l'indétermination de toute recherche, ce qui explique les disputes qui jalonnent son histoire.

Le terme de sagesse suppose quant à lui, pour les anciens, l'ensemble du savoir humain : la sagesse, pour reprendre la définition classique donnée par Cicéro (*De Officiis*, II 2) est la "rerum divinarum et humanarum, causarumque, quibus hae res continentur scientia", la science des choses divines et humaines, et des principes qui les renferment.

b. l'émancipation des sciences humaines

L'histoire de la Philosophie est jalonnée par un dessaisissement progressif d'une partie du savoir humain : les Mathématiques, dès le IV^{ème} siècle avant Jésus Christ, ont donné l'exemple en se séparant de la Philosophie ; la Physique les a suivies, à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècles, avec Galilée, Newton... ; la Chimie à son tour, avec Lavoisier, au XVIII^{ème} siècle, a conquis son autonomie, ainsi que la Biologie, au XIX^{ème} siècle, avec Claude Bernard.

Mais les coups les plus durs vont lui être portés par l'émancipation des sciences humaines, de la Psychologie, de la Sociologie, de l'Ethnologie, de l'Anthropologie... Jusqu'alors, malgré ces dessaisissements successifs, il lui restait l'homme ; à la fin du XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, c'est l'homme lui-même que la Philosophie a perdu.

Toute classification, avons-nous vu, est le symbole d'une histoire, et doit donc se faire l'écho de telles transformations. La plus célèbre d'entre elles, celle de Melvil

Dewey, inventée en 1873, a une vocation encyclopédique : Dewey a divisé l'ensemble des connaissances humaines en dix grandes classes, elles-mêmes subdivisées en dix parties, et ainsi de suite. C'est la classe 100, dans ce système, qui est consacrée à la Philosophie et aux disciplines connexes : il convient ici de l'examiner.

On y retrouve les différents problèmes que les sciences de la nature, les sciences humaines, ont laissé à la Philosophie en acquérant leur indépendance, à savoir la Métaphysique (110) et l'Ethique (170) . En 1873, la Psgchologie n'a pas encore répudié sa tutrice ; elle est donc présente dans la classe 100 (150) , ainsi que la Logique (160), l'enfant ingrat qu'elle récupèrera, quand il manifestera trop fort son désir d'autonomie, par le biais de la Philosophie des Sciences.

L'étude détaillée de cette classe permet de souligner les défauts de la classification imaginée par Deweg, qui ne respecte pas la cohérence de la Philosophie, pas plus que la cohérence de l'ensemble du sgstème : comment justifier, par exemple, l'enclave 130 ("Phénomènes para-normaux. Pseudo-sciences") entre "Epistémologie, causalité, genre humain" (120) et "les divers systèmes philosophiques", et plus généralement dans la diuision Philosophie.

Le rappel introduisant la classe 150 (Psychologie) va quant à lui permettre, par l'analyse du cas de la Sociologie, de souligner l'insuffisance des liens unissant les sciences humaines entre elles, et avec la Philosophie.

c. le cas de la sociologie

Annie Bhétery conseille, dans l'*Abrégé de la Classification Décimale de Dewey*, en introduction à la classe 150 (Psychologie), de "classer la psychologie sociale en 302". Comment justifier que cette discipline charnière ne se trouve ni dans la même classe que la Psychologie, ni même dans la suivante, mais dans celle qui suit encore (classe 300) ? ; comment justifier en outre le passage de la Religion (classe 200) aux sciences sociales (classe 300) ?

Le cas de la Psychologie sociale nous conduit à poser deux principes, que René Duchac a développés dans *Sociologie et Psychologie*, celui de la singularité incontestable des sciences de l'homme, qui ont acquis leur indépendance, et en même temps celui de leur nécessaire solidarité, non seulement au nom du tronc commun qu'a représenté autrefois -et que représente encore aujourd'hui, en particulier pour la Psychologie, qui se définit toujours plus ou moins par des présupposés métapsychologiques, et qui a le plus de mal à couper le cordon ombilical- la Philosophie pour la plupart des sciences de l'homme, mais au nom de la complétude de l'analyse que permet, dans le cas de nombreux problèmes, la prise en compte de différentes approches (sociologiques et psychologiques ici) de la réalité.

En effet, dans la mesure où la spécificité des sciences de l'homme est liée à la différenciation non pas de leur objet, ni de leur méthode, mais de leurs problèmes, des "niveaux d'analyse" de la réalité psychosociologique, un même objet (par exemple les croyances) peut être analysé sous des perspectives distinctes mais complémentaires ; la description totale d'un objet, par exemple des grands ensembles urbains,

suppose que soient explorées toutes les voies d'approche possibles : les grands ensembles urbains peuvent être successivement étudiés comme des microcosmes par rapport à la cité, permettant de poser des problèmes sociologiques, puis comme des macrocosmes par rapport aux immeubles et aux cellules d'habitation, permettant cette fois de résoudre des problèmes d'ordre psychologique.

De façon théorique, l'analyse successive de chacune de ces sciences permet de prouver leur complémentarité : la sociologie doit son développement à la prise en compte des informations données par les autres sciences de l'homme, et en particulier par la Psychologie, qui elle-même doit son renouvellement à sa confrontation avec la Sociologie, qui ne l'a cependant pas dépossédée de son originalité ni de son indépendance.

Le fonds de Philosophie de la Bibliothèque du Saulchoir ne doit donc pas commettre l'erreur des classifications traditionnelles : il ne doit pas se limiter aux sections proprement philosophiques (150-206), mais s'étendre notamment à la Sociologie, si l'on veut respecter la cohérence du fonds, ce que va confirmer une autre analyse, celle du problème du point de vue.

2. Le problème du point de vue

Si, dans une première approche d'un fonds, on peut se contenter de la définition de la matière concernée, la Philosophie en l'occurrence, il faut examiner les rapports que ce fonds entretient avec l'ensemble.

Si, dans les bibliothèques de lecture publique, qui ont adopté massivement la classification de Dewey ou la Classification Décimale Universelle, les matières semblent cloisonnées, ce qui constitue le reproche essentiel que l'on peut leur faire, dans une bibliothèque spécialisée, on peut, en tentant d'établir une classification propre au fonds, poser le problème des charnières qui existent entre les différentes matières, des liens qui unissent les livres, idée qui a guidé Abg Warburg dans l'élaboration de sa bibliothèque.

La bibliothèque de Warburg est caractérisée par la "loi du bon voisinage", selon laquelle chaque livre est non pas placé près d'un autre arbitrairement, mais lié à lui. La disposition des livres sur les rayons doit être le reflet de la pensée humaine, en l'occurrence de celle d'Abg Warburg.

Une analyse identique peut être faite concernant la Bibliothèque des Dominicains.: le parcours physique dans la Bibliothèque du Saulchoir (directement dans les magasins pour les Frères Dominicains, à travers le catalogue toposystématique pour les autres lecteurs) doit être le reflet de l'axe de pensée des Dominicains, comme nous l'avons déjà vu.

Dans cette perspective, le déménagement d'une partie des fonds doit correspondre non seulement à la définition de ce fonds particulier, mais aussi à la définition de l'ensemble du fonds ; dans cette optique, il faut comprendre qu'un fonds spécialisé sera différent d'une bibliothèque à l'autre : la religion, par exemple, si elle a une place autonome à la Bibliothèque du Saulchoir, est incluse dans les Sciences Sociales à la Maison des Sciences de l'Homme (M.S.H) .

Il faut donc poser ici le problème de la circulation : dans le cas où serait constituée une bibliothèque annexe spécialisée en Philosophie, avec sa propre salle de lecture, le lecteur s'intéressant par exemple à la Sociologie ou à la Pastorale (ce sont les deux exemples très caractéristiques que nous allons étudier) se dirigera-t-il vers les locaux actuels ou vers les locaux du Bâtiment "D" ?

a. examen sous un autre angle du problème de la Sociologie

La Sociologie doit être considérée comme une science autonome : selon cette première approche, la Philosophie a perdu son enfant et ne doit plus lui être rattachée.

Examinons les implications de cette séparation dans le cas du déménagement du fonds de Philosophie stricto sensu, c'est-à-dire des sections 150 à 206. Le fonds de Philosophie ainsi considéré est cohérent : il comprend tous les ouvrages relatifs aux définitions de la Philosophie et de ses composantes, la Métaphysique, l'Ethique, la Philosophie du Droit, la Philosophie politique... ainsi que tous les textes de l'histoire de la Philosophie.

On remarquera que l'on a préféré réintégrer la Philosophie du Droit, successivement cotée en 161, puis renvoyée dans la section de Droit, dans la mesure où l'épuration du fonds de Droit, qui est aujourd'hui exclusivement consacré au Droit canon, ne justifie plus sa présence à la cote 136, là aussi en fonction de cette question du point de vue : le droit considéré du point de vue de l'Eglise

et le droit considéré du point de vue de la Philosophie doivent être séparés.

Le déménagement d'un fonds, avons-nous dit, implique la cohérence de ce fonds, mais également le respect de la cohérence de l'ensemble : la première condition est respectée dans le cas du déménagement des seules sections 150-206 et 136, mais qu'en est-il de la seconde ?

La sociologie, si elle n'est pas incluse dans le fonds de Philosophie, va donc coexister avec les disciplines religieuses et théologiques. Deux analyses doivent ici être faites, une analyse historique et une analyse de la circulation du document.

La place des sciences sociales en général par rapport à la Théologie doit tout d'abord être examinée d'un point de vue historique, en particulier au regard de la crise qui a ébranlé le catholicisme à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, le modernisme. Sans rentrer dans les détails de ce mouvement extrêmement complexe, on peut l'analyser succinctement comme l'introduction des méthodes positives dans un domaine qui en avait été jusqu'alors préservé, introduction facilitée par la conscience de l'écart entre le "sous-développement culturel", pour reprendre l'expression de Marrou, de la "science ecclésiastique" et les découvertes scientifiques de l'époque, les progrès des sciences physiques, psychologiques, sociales... Dans cette optique, on peut justifier le rapprochement des sciences sociales de la Théologie.

Mais on préférera à cette analyse historique, qui est certes à nouveau d'actualité aujourd'hui, l'analyse de la circulation du livre : en effet, un lecteur, qu'il soit laïc ou

ecclésiastique, se laissera guider plus volontiers par l'histoire de la Théologie -c'est-à-dire par la Théologie spéculative et non par la théologie positive, trop récente, trop éphémère comme expérience historique, trop en butte à des attaques- et par l'histoire de la Philosophie, la mère nourricière de ces sciences.

On préférera donc, afin de respecter le fonds de la Bibliothèque du Saulchoir, déménager un ensemble constitué par les "disciplines philosophiques", excluant les problèmes d'ordre religieux qui seront tous rattachés, quant à eux, aux disciplines religieuses et théologiques.

b. le cas de la Pastorale

C'est dans cette optique d'une distinction des sciences philosophiques et des sciences religieuses que l'on doit analyser la place particulière d'une discipline, la Pastorale, pour laquelle une erreur a été commise dans le plan de classement : la Pastorale, qui préexistait à l'essor des sciences sociales (l'usage de l'expression "action catholique" est légèrement antérieur à 1930, alors que la réalité qu'elle recouvre existait déjà à la fin du XIX^{ème} siècle, notamment dès 1886 avec l'A.C.J.F., même si son essor date effectivement des années 1925-1930 : création de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne en 1925, de la Jeunesse Agricole Chrétienne en 1929...), trouve une place normale dans la section des disciplines chrétiennes ; l'erreur consiste à avoir créé une section 490 consacrée à "l'Eglise et à la question sociale" dans la section rajoutée postérieurement des sciences sociales.

La question sociale, à partir du moment où elle est considérée d'un point de vue religieux, doit, dans le cadre d'une bibliothèque à vocation religieuse précisément, être incluse dans la section des disciplines chrétiennes. La Pastorale étudie, certes, des situations pratiques qui concernent l'homme en général, mais propose aux problèmes analysés des réponses, quant à elles, chrétiennes.

Cette section englobe la pédagogie religieuse (le catéchisme), et surtout l'action catholique, c'est-à-dire les organisations qui ont pour but "une collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique", pour reprendre la définition donnée par le Pape Pie XI et reprise par le deuxième Concile du Vatican dans son décret sur "l'apostolat des laïcs". C'est dans cette optique que seront classés avec les sciences religieuses un bon nombre de périodiques consacrés à l'éducation religieuse (par exemple l'*Educateur Apôtre*, Per 1063) et surtout à ces mouvements d'action catholique : scoutisme (*Le Chef*, revue mensuelle des scouts de France, Per 84, ou *La Route des Scouts de France*, Per 87), vicariat aux armées (*Vicariat aux armées info*, Per 85), et surtout tous les bulletins des organisations catholiques, journal du J.I.C.F. (Per 1224), de l'A.C.O. (*Témoignage*, Per 476), ainsi que toutes les publications de la M.I.C.I.A.C. (*Liaisons M.C.C. Cadres et ingénieurs*, Per 1671 ; *Liaisons M.C.C. Directeurs et chefs d'entreprises*, Per 1672...).

Il faut donc distinguer la Sociologie de la Pastorale, distinguer la cohérence interne d'un fonds de sa cohérence par rapport à l'ensemble du fonds : les périodiques, comme pour l'exemple précédent, vont nous permettre d'affiner cette analyse.

3. Un problème épineux : celui des périodiques

Tous les problèmes que nous avons rencontrés concernant la définition de la notion de fonds vont se trouver non seulement concentrés mais hypertrophiés dans le cas des périodiques.

Le problème ne se pose pas, en effet, dans les mêmes termes, dans le cas des périodiques et dans celui des livres : le choix du fonds à déménager parmi les livres porte sur un ensemble déjà ordonné ; le but de notre travail n'est pas de proposer un nouveau classement, mais d'adapter celui qui existe déjà à la nécessité de l'élaboration d'un fonds spécialisé concernant les disciplines philosophiques, dans l'hypothèse d'une extension des locaux de la Bibliothèque du Saulchoir : à l'exception de la cote 136, que l'on n'a fait que remettre à sa place originelle (161), et de la cote 6 D 6 à 54 (cote regroupant des collections telles que la Petite Bibliothèque Pagot, SUP, 10/18, Points..., et dont la sélection a été faite en vertu de la problématique de l'hétérogénéité et du problème du point de vue que nous allons analyser concernant les périodiques), on s'est contenté de débattre sur l'opportunité de déplacer des sections entières (150-206, bien sûr, mais également 490-503).

Dans le cas des périodiques, il s'agit cette fois de choisir parmi les 1 828 périodiques intégrés au fonds à la date du 22 Juin 1990, lesquels doivent entrer dans le fonds des sciences philosophiques : la cote des périodiques n'est plus constituée, en effet, depuis l'arrivée de la Bibliothèque du Saulchoir à Paris (alors que auparavant, à Etioilles, les périodiques étaient plus ou moins regroupés) que d'un numéro d'ordre.

a. méthodologie

Plusieurs catalogues sont à notre disposition : deux peuvent être consultés par les lecteurs, le Kardex et le catalogue alphabétique, le troisième, le catalogue numérique, qui recense les périodiques compris dans les deux précédents, n'est accessible qu'en service intérieur.

-Une première sélection des périodiques a été réalisée grâce à l'examen des cotes de la Classification Décimale Universelle indiquées dans le Catalogue Collectif National, tout d'abord sur les listes des périodiques de la Bibliothèque du Saulchoir déjà recensées (tous les périodiques du Kardex, les périodiques du catalogue alphabétique jusqu'à la lettre C, les périodiques rentrés auparavant dans l'Inventaire Permanent des Périodiques Etrangers, l'I.P.P.E.C., soit 1119 notices) , ensuite sur les microfiches éditées par le C.C.N. pour les périodiques qui ne sont pas encore recensés (de la lettre D à la lettre Z du catalogue alphabétique, à l'exclusion des périodiques rentrés dans l'I.P.P.E.C.) .

Plusieurs difficultés se sont déjà présentées à ce niveau.

-Première difficulté : les périodiques de la Bibliothèque du Saulchoir ne figurent pas tous dans les microfiches éditées par le C.C.N., ce qui souligne la rareté d'un certain nombre de publications possédées par la Bibliothèque du Saulchoir, en particulier des périodiques d'action catholique, de Théologie...

-Deuxième difficulté, les périodiques qui figurent dans le C.C.N. ne se voient pas tous attribuer une cote C.D.U., ce que justifie le mode d'entrée des périodiques dans le C.C.N. : les bibliothécaires, lorsqu'ils signalent la présence dans leur fonds d'un périodique qui n'est pas encore recensé dans le C.C.N. (s'il l'est déjà, ils ajoutent seulement leur localisation et l'état de la collection) doivent envoyer notamment la page de titre du périodique, mais ne sont pas tenus de faire l'indexation matière, ce qui explique en outre que certaines cotes soient données non pas en C.D.U. mais en classification Deweg (par exemple *The Bibliotheca Sacra*), et surtout ce qui justifie les désaccords qui peuvent se manifester entre différents bibliothécaires, ce qui nous oblige d'emblée à insister sur les problèmes que pose l'indexation des périodiques, toujours et nécessairement subjective : un bibliothécaire a par exemple coté le *Classica et Mediaevalia* en C.D.U. 8, un autre en Deweg 9, les deux cotes subsistant l'une près de l'autre dans le C.C.N.

-Les bibliographies de périodiques ont permis d'opérer une seconde sélection : le recours aux listes d'identification des périodiques, en particulier à l'*Ulrich's*, a permis de sélectionner (grâce à la classification de Deweg) quelques périodiques de sciences philosophiques, mais surtout d'éliminer un bon nombre de périodiques ne rentrant pas dans la section définie.

Une aide plus conséquente a été apportée par les bibliographies de périodiques spécialisés en Philosophie, en Sociologie..., mais également en Théologie, en particulier celle de Otto Lankhorst : si les *Listes mondiales de périodiques spécialisés* éditées par la Maison des Sciences de l'Homme (la M.S.H.), et mentionnées par Louise-Noëlle Malclès, n'ont été utilisées, en raison de leur ancienneté, qu'à titre indicatif, les

Bulletins Signalétiques (Bulletin Signalétique 519. Philosophie ; Bulletin Signalétique 521. Sociologie ; Bulletin Signalétique 527. Histoire et sciences des Religions) , les Sociological Abstracts... et toutes les autres bibliographies courantes consultées à la M.S.H. (cf. Annexe D 12) ont, grâce à leurs index des revues dépouillées, permis d'établir une comparaison avec les publications présentes à la Bibliothèque du Saulchoir, comparaison qui permet de sélectionner les périodiques qui nous intéressent, mais également, comme dans le cas des livres, de souligner l'insuffisance de ce fonds.

A titre indicatif, la Bibliothèque du Saulchoir ne possède que 67 périodiques parmi les 496 revues dépouillées au cours de l'année 1988 (volume 42) dans le *Bulletin Signalétique de Philosophie* (donc exclusivement en Philosophie, même si certains périodiques importants, de Sociologie par exemple, comme les *Cahiers Internationaux de Philosophie*, la *Revue Française de Philosophie*, y figurent) .

Ce très faible pourcentage (13,51 %) peut être lu de deux façons différentes, selon que l'on analyse la Bibliothèque du Saulchoir d'après l'une ou l'autre de ses orientations, positivement d'abord : la Bibliothèque du Saulchoir conserve un grand nombre de revues très rares qui sont très utiles aux chercheurs ; de plus, parmi les revues à la fois possédées par la Bibliothèque du Saulchoir et dépouillées dans le *Bulletin Signalétique*, on peut remarquer que la Bibliothèque du Saulchoir donne une très large part aux revues étrangères : la plupart des revues italiennes de la liste établie par le *Bulletin Signalétique* , par exemple, figurent dans le catalogue de la Bibliothèque du Saulchoir ; en revanche, on peut souligner l'absence d'un grand nombre de revues fondamentales, problématique dans l'optique d'une

bibliothèque à vocation universitaire, qui doit mettre à la disposition des étudiants des instruments sans cesse actualisés.

-Une troisième sélection, plus empirique, concernant les périodiques que l'on n'a trouvé ni dans le C.C.N. ni dans les bibliographies de périodiques, a été opérée par l'examen des titres ou sous-titres, ou encore de la préoccupation qui est à l'origine de la revue, qui se manifeste entre autres par la collectivité éditrice.

Si certains titres ne suscitent pas de confusion (*Revue Métaphysique*, Per 397 ; *Bulletin de Philosophie médiévale*, Per 441 ; *Philosophy*, Per 643...) , il est en revanche utile, dans de nombreux cas, d'analyser d'autres données, le sous-titre (*Phronesis*, Per 16, a pour sous-titre "A Journal for ancient Philosophy" ; *Vivarium* , Per 548 est sous-titré "A Journal for mediaeval Philosophy and the intellectual life of the Middle Ages") , ou la collectivité éditrice (*Sapientia*, Per 524, est édité par la Universidad Catolica Argentina Santa Maria de los Buenos Aires ; *The modern Schoolman*, Per 647, par le Saint Louis University College of Philosophy and Letters) .

-Enfin, une dernière méthode, plus empirique encore, a consisté à consulter dans les magasins, afin d'acquérir de réelles certitudes, tous les périodiques. C'est en particulier grâce à cet examen qu'ont pu être mis en relief tous les problèmes liés à l'analyse de la cohérence du fonds : en effet, on a pu, grâce aux méthodes précédentes, sélectionner les ouvrages philosophiques au sens strict, (du moins pour ceux qui étaient recensés dans le C.C.N. ou dans les bibliographies), c'est-à-dire ceux qui appartiennent à la classe 100 de la C.D.U. ou de la Dewey ; mais les ouvrages

propres aux disciplines connexes ont posé beaucoup plus de problèmes en raison du champ très large couvert par la classe 300 (Sciences sociales, mais également Droit, Economie...).

b. analyse de la cohérence du fonds de Philosophie par rapport à l'ensemble

Le premier problème à poser, que nous ne ferons qu'évoquer puisqu'il a déjà été analysé, est celui du point de vue : c'est grâce à cette analyse que nous avons pu éliminer tous les périodiques qui relevaient du domaine de la Pastorale, et intégrer au contraire d'autres disciplines, en particulier la Psychanalyse et la Psychothérapie, ainsi que, dans une certaine mesure, l'Economie.

La Psychothérapie, comme son nom l'indique, relève à la fois de la médecine et de la psychologie. Si des périodiques tels que les *Annales médicopsychologiques*, Per 81, qui est une revue psychiatrique éditée par la Société médicopsychologique, ou le *Jahrbuch für Psychologie, Psychotherapie und medizinische Anthropologie*, Per 609, sont intégrés au fonds de la Bibliothèque du Saulchoir, ce n'est pas pour le point de vue médical qu'ils proposent (qui primerait au contraire dans une Bibliothèque Universitaire de Médecine) , mais pour l'apport qu'ils représentent dans le cadre d'une recherche en Psychologie.

Cette première analyse prouve que l'approche théorique selon laquelle on peut s'en tenir aux périodiques classifiés en C.D.U. 1 ou 3, doit être complétée par une analyse empirique de chaque périodique : *L'Inconscient* (Per 658) , par exemple,

s'était vu attribuer la cote 61 (Médecine. Hygiène) ; le problème du point de vue permet cependant, dans le cadre de la Bibliothèque du Saulchoir, de l'intégrer au fonds des disciplines philosophiques, au nom de sa parenté avec la Psychologie.

Le problème de l'Economie, de la Politique, s'est avéré beaucoup plus complexe ; il faut tout d'abord comprendre quelle est la place de ces disciplines dans l'axe de pensée des Dominicains : la vertu, selon Saint Thomas (*Traité de la Justice*), n'est possible que dans un régime économiquement décent. Les sciences politiques, économiques, doivent donc être étudiées par le théologien, dans la mesure où il vit dans le monde, comme des sciences annexes. A ce titre, elles doivent figurer dans la section des disciplines rationnelles et profanes qui doivent compléter le travail du théologien.

Le problème du Droit a été résolu antérieurement ; c'est son exemple (le parti pris de ne conserver que la Philosophie du Droit), ainsi que l'insatisfaction intellectuelle qui résultait de l'inclusion de l'intégralité de ce fonds très hétérogène (toutes les cotes de la classe 300) avec les disciplines philosophiques, qui nous a permis de proposer une solution :

ne seront intégrés au fonds qui nous intéresse que les périodiques qui se présentent comme une réflexion sur l'homme ; seront au contraire exclus ceux qui ne présentent qu'une description de l'actualité, qui seront quant à eux intégrés, en raison de leur valeur de témoignage, au fonds d'Histoire. Cette distinction, -que nous avons également appliquée aux sciences sociales (distinction entre la "sociologie pure" et la "sociologie appliquée")-, entre la théorie et l'actualité, entre l'analyse des réalités humaines et leur description, nous a été dictée par une approche de la

Philosophie, selon laquelle il n'y a pas, excepté pour la Métaphysique, de sujets proprement philosophiques, mais seulement des analyses philosophiques, des façons de questionner la réalité humaine.

Il s'agit certes d'un point de vue subjectif, donc arbitraire, mais, afin de pouvoir établir une liste cohérente des périodiques relevant des disciplines philosophiques (cf. Annexe S 13), une option, tranchant dans le vif des problèmes, était nécessaire ; c'est cette option qui nous a permis d'éliminer des périodiques dont on ne parvenait pas à justifier la présence dans le fonds tel que nous l'avons défini, tels que *Le Courrier de l'Unesco*, Per 2 ou *La Chronique sociale de France*, Per 46...

La subjectivité a également seulement pu permettre de résoudre les deux autres problèmes que nous avons rencontrés, ceux-là plus spécifiquement liés à la nature des périodiques, mais dont l'analyse ne peut qu'enrichir la question de la cohérence d'un fonds par rapport à l'ensemble: celui des charnières et celui de l'hétérogénéité, qui concerne également les collections.

Un périodique n'est que très rarement consacré exclusivement à une discipline ; le plus souvent, il "touche" à deux ou quelquefois à un très grand nombre de matières : là encore, la question du point de vue va nous permettre de trancher, dans le cas de périodiques traitant de Philosophie et d'Histoire, de Philosophie et de Littérature (*Annali della facolta di lettere e filosofia*, Per 1497)..., et surtout de Théologie et de Philosophie.

Pourquoi avoir sélectionné, par exemple, le *Freiburger Zeitschrift fur Philosophie und Theologie*, Per 791, ou la *Revue*

de Théologie et de Philosophie, Per 742, et au contraire exclu Sapienza (Per 810) qui a pour sous-titre "Rivista di Filosofia e di teologia", ou Stromato, Per 846, qui est édité par les Facultades de Filosofia g Teologia de la Compania de Jesus en la Argentina ?

Le dernier périodique cité, et surtout la mention de sa collectivité éditrice, donne immédiatement une réponse à cette question : nous avons encore une fois privilégié le problème du point de vue et éliminé les périodiques qui abordaient les questions philosophiques selon une optique chrétienne, à l'exception de la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques (R.S.P.T.)* qui, au nom de l'importance qu'elle a eue dans l'histoire de la Bibliothèque du Saulchoir, doit figurer dans les deux locaux, conformément aux impératifs que nous nous sommes fixés dans le cadre d'une bibliothèque à vocation religieuse.

Les quelques périodiques manifestant une curiosité quasi universelle ont été sélectionnés ou exclus selon le même principe, incluses les collections réunies à la cote 6 D 6 à 54, exclus au contraire *Les Dossiers de l'Action Populaire*, Per 927, qui traitent d'abord de questions religieuses, ou *La Revue des deux mondes*, Per 484, dont la C.D.U. indiquée dans le C.C.N. manifeste cette hétérogénéité : 10*82*327*000.1*05*9. Le séparateur * n'existe pas comme tel dans la C.D.U., mais est utilisé par le C.C.N. pour séparer des indexations différentes proposées par les bibliothécaires: La Revue des deux mondes, ce qui explique l'hésitation des indexeurs, comporte quatorze sections aussi variées que I la Littérature, III les Beaux-Arts, IV l'Archéologie, XIII l'Art militaire, XIV les voyages, l'Ethnographie.

Ces choix successifs nous permettent de proposer maintenant une liste des périodiques concernant les disciplines philosophiques (cf. Annexe S 13) .

c. mesure des périodiques

La détermination de cette liste de périodiques pose non seulement un problème intellectuel, comme nous venons de le voir, mais également un problème matériel : la mesure des périodiques a du être réalisée périodique par périodique, dans la mesure où il n'y a pas de regroupements par matières.

L'élaboration de cette liste répond à des critères très précis : le titre donné est le dernier (en effet, un périodique qui change de titre conserve en général la même cote, il est donc facile, en retraçant l'état de la collection avec l'aide des catalogues, de retrouver les titres antérieurs) , ou le principal en ce qui concerne les suppléments : tous les suppléments d' *Economie et Humanisme*, par exemple, sont classés à la même cote (Per 602) que la revue mère.

Ces suppléments posent d'ailleurs, dans quelques cas, un problème de détermination de la matière ; *Recherches et Débats*, Per 103, par exemple, périodique classé en Religion, possède un supplément intitulé *Philosophie* : intellectuellement, on ne peut séparer un supplément de sa revue mère, ce que, dans ce cas précis, le point de vue matériel rend impossible, puisque le supplément *Sciences religieuses* est relié avec ce supplément *Philosophie* ; ce périodique restera donc, avec ses suppléments, dans le fonds de sciences religieuses.

Nous n'avons d'autre part pris en considération que les périodiques portant une cote de périodiques : ce principe nous permet d'exclure les spécimens, quoique cette distinction soit, il faut le préciser, problématique, dans la mesure où il arrive qu'une cote soit attribuée à un seul exemplaire, parfois par erreur (impression fautive qu'un périodique va avoir une longue vie), souvent pour faciliter la gestion des périodiques ; ce principe nous permet également de rayer de notre liste, afin de ne pas les comptabiliser deux fois, les périodiques inclus dans le fonds : les Cahiers, par exemple, se sont usés, il y a plusieurs années (on essaye aujourd'hui de les en retirer), intégrés au fonds de livres ; enfin, ce principe nous permet de ne pas tenir compte des périodiques portant une cote d'usuels, déjà pris en compte dans l'analyse des usuels, à l'exception de ceux qui (cf. la *R.S.P.T.*, Per 135) ont à la fois une cote d'usuel et une cote de périodique, et que nous estimons devoir figurer dans les magasins et dans la salle de lecture.

D'après ces principes, nous avons pu établir une liste de 176 titres concernant les disciplines philosophiques, et occupant 153,43 mètres.

d. mesure de la vitesse d'accroissement des collections de périodiques

Dans l'hypothèse d'un déménagement du fonds, il est nécessaire, comme nous l'avons déjà vu pour les livres, de connaître non seulement l'importance de ce fonds à un moment M (Juin 1990 en l'occurrence), mais sa vitesse

d'accroissement, afin d'être en mesure d'établir des prévisions d'extension des collections.

Une première distinction, propre aux périodiques, doit être faite : on doit distinguer les périodiques vivants des périodiques morts . Les premiers seuls, a priori, peuvent prouquer un accroissement des collections ; cependant, il faut tenir compte de la possibilité d'extension des périodiques morts par le rachat de numéros manquants, qui n'est jamais systématique, mais fonction d'une opportunité.

La distinction entre ces deux tipes de périodiques semble théoriquement possible grâce à l'examen du Kardex et du catalogue alphabétique, le premier recensant en théorie les périodiques dont les abonnements sont en cours, le second les périodiques morts ou arrêtés, sans qu'il soit possible, par le fichier, de faire la distinction entre les deux, ce qui pose également un problème (on peut reprendre l'abonnement d'un périodique arrêté à un moment X pour une raison Y) .

Le Kardex recense 652 titres, il propose également un index des revues ayant changé de titre ; une étiquette permet de distinguer les périodiques reçus par dons de particuliers (chaque lettre représente une personne, cf. Annexe S 16), ceux reçus par la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, selon une tradition qui remonte à la création de la revue en 1906, ceux enfin auxquels la bibliothèque est abonnée.

Il faut examiner ici ces trois modes d'acquisition des périodiques :

-les abonnements actuellement tenus, tout d'abord, sont au nombre de 274, toutes matières confondues (comptage effectué au moyen du fichier recensant les abonnements en cours) ;

-concernant la *R.S.P.T.*, il faut distinguer les périodiques reçus en cadeau et ceux échangés (cf. Annexe S 14) : la *R.S.P.T.* fait don de 22 revues de Philosophie (cf. Annexe S 15); le *Bulletin Thomiste* qui également permettait à la bibliothèque d'acquérir un bon nombre de périodiques et de livres a eu une vie plus éphémère, de 1924 à 1965 ;

-enfin, dans la mesure où un grand nombre de périodiques arriuent par dons, mais pas toujours de façon très régulière, il est actuellement très difficile de dresser une liste des périodiques vivants, liste qui serait en tout état de cause inférieure au nombre de périodiques recensés dans le Kardex, puisque l'examen de ce catalogue a révélé qu'un bon nombre des périodiques qui y figurent ont vu soit leur abonnement, soit leur don cesser. Si les échanges de périodiques arrêtés par la *R.S.P.T.* sont en principe repris en abonnement par la Bibliothèque du Saulchoir, la tenue manuelle des fichiers n'assure pas la systématique de ce principe.

A ces problèmes propres à la Bibliothèque du Saulchoir, s'ajoutent ceux liés à la nature des périodiques : nous avons vu qu'il est impossible de prévoir l'extension par rachat des périodiques morts ; il est encore plus difficile de prévoir l'extension d'un périodique vivant.

Plusieurs cas doivent être envisagés, du moins grave au plus grave pour ce type de prévisions : la taille d'un périodique est rarement la même d'un numéro à un autre, elle peut même connaître d'importantes modifications, par exemple dans le cas des numéros spéciaux ; la parution d'un périodique est souvent irrégulière, et les changements de périodicité fréquents ; un périodique peut, enfin, mourir, ou son abonnement être arrêté, ce qui aura la même conséquence.

Compte tenu de ces données propres aux périodiques, auxquelles s'ajoutent celles particulières à la Bibliothèque du Saulchoir (en particulier compte tenu de l'importance des dons de périodiques), il est impossible de mesurer la vitesse d'accroissement des périodiques. Le côté subjectif et arbitraire que nous avons noté auparavant concernant l'établissement d'une liste de périodiques propres à une discipline, nous fait poser une question plus grave, celle de la légitimité dans ces conditions de déménager les périodiques se rattachant aux disciplines philosophique avec les livres.

CONCLUSION

Depuis le premier Adam qui vit la nuit
et le jour et la forme de sa main,
les hommes inventèrent et fixèrent
dans la pierre ou dans le métal ou sur le parchemin
tout ce qu'enferme la terre ou que modèle le songe.
Voici leur travail : la Bibliothèque.
On dit que les volumes qu'elle renferme
laissent loin derrière eux le chiffre des astres
ou des sables du désert. L'homme qui souhaiterait l'épuiser y
perdrait
sa raison et ses yeux non moins téméraires.

JORGE LUIS BORGES, ALEXANDRIE

L'extension des locaux de la Bibliothèque du Saulchoir est devenue, en raison de l'accroissement de ses collections, une nécessité : si les problèmes de saturation des locaux actuels ne doivent se poser que dans une dizaine d'années, il faut dès aujourd'hui soumettre à nouveau ce problème à la Province Dominicaine de France qui est seule habilitée à prendre une décision, penser en particulier à un plan de financement (prospection notamment auprès des pouvoirs publics dans l'optique du vote d'un budget extraordinaire que la Province Dominicaine de France ne pourra sans doute assumer seule, réflexion sur le gonflement du budget ordinaire qui résultera de l'embauche de personnel, de l'entretien des locaux, des nécessités de l'informatisation auxquelles il faudra faire face...) , ainsi qu'à toutes les hypothèses qui permettraient de réaliser ce projet.

Tout d'abord, l'hypothèse du déménagement vers le Bâtiment D, propriété de la Province Dominicaine de France, semble la plus réalisable, notamment d'un point de vue financier, dans l'éventualité de la constitution d'une bibliothèque annexe spécialisée comprenant non seulement des magasins, mais une salle de lecture présentant l'intégralité des catalogues de la bibliothèque ainsi qu'une sélection de ses usuels.

Le choix du déménagement du fonds de Philosophie semble également le plus raisonnable, d'un point de vue matériel (le déménagement des 831,72 mètres de livres et de périodiques, ou des seuls 678,29 mètres de livres, selon que l'on choisisse ou non de déménager les périodiques, permettrait pour ce fonds une possibilité d'extension de plusieurs années, et pour les fonds demeurant dans les locaux actuels, -en raison de la forte proportion de vide dans

les sections de Philosophie-, leur desserrement puis leur extension) et surtout d'un point de vue intellectuel :

la constitution d'une bibliothèque regroupant les disciplines philosophiques, gérée par un personnel de préférence spécialisé dans ce domaine, devrait permettre de remédier à l'insuffisance de ces collections qui nuit au principe de l'équilibre des fonds ; de plus, ce fonds semble le mieux répondre à la définition de la notion de fonds qui inclut à la fois l'exigence d'une cohérence interne, et le respect, selon la loi du bon voisinage et le problème du point de vue, de la cohérence de l'ensemble des collections de la bibliothèque considérée.

ANNEXES : Statistiques, Mesures

S 1 = Mesure des livres et des fiches.....	p.68
S 2 = Modèle des fiches utilisées.....	p.69
S 3 = Tableau des acquisitions.....	p.70
S 4 = Acquisition annuelle de livres dans quelques Bibliothèques Universitaires et bibliothèques privées....	p.71
S 5 = Tableau et graphique de la croissance du budget de 1978 à 1989.....	p.72
S 6 = Sondage sur le prix des abonnements aux périodiques de Sciences Religieuses.....	p.74
S 7 = Répartition des acquisitions et des emprunts.....	p.76
S 8 = Tableau des dépenses.....	p.77
S 9 = Répartition des fonds publics.....	p.78
S 10= Etat et fonctions principales du personnel.....	p.79
S 11= Statistiques de fréquentation.....	p.80
S 12= Questionnaire.....	p.81
S 13= Liste des périodiques concernant les disciplines philosophiques.....	p.83
S 14= Liste des périodiques reçus par la R.S.P.T.	p.87
S 15= Liste des périodiques de Philosophie reçus par la R.S.P.T.	p.89
S 16= Liste des donateurs.....	p.90

MESURES DES LIVRES ET DES FICHES

COTES	MESURES DES LIVRES				DES FICHES (cm)
	1973 (m)	1990 (m=liv.)	Taux (%)	Vide (m)	
150	7,62 n	9,24 n = 377liv.	+21,30	9,16 n	5,92 cm
151	11,70 n	13,04 = 544	+11,45	11,00 n	10,40 cm
152	7,75 n	8,72 = 406	+12,52	9,39 n	10,00 cm
153	9,95 n	10,97 = 560	+10,25	15,50 n	14,10 cm
154	1,90 n	1,78 = 75	- 6,32	7,87 n	1,70 cm
155	31,20 n	35,39 = 1652	+13,43	32,27 n	39,90 cm
156	25,45 n	35,10 = 1674	+37,92	29,85 n	40,30 cm
158	11,98 n	13,83 = 710	+15,48	34,86 n	17,12 cm
159	15,37 n	16,49 = 814	+ 7,29	9,97 n	20,20 cm
160	9,46 n	10,52 = 514	+11,21	24,37 n	12,65 cm
162	6,15 n	16,60 = 849	+169,92	7,50 n	21,30 cm
164	7,25 n	8,85 = 427	+22,00	17,61 n	10,30 cm
165	4,01 n	5,04 = 245	+25,69	45,45 n	6,33 cm
176	12,55 n	17,27 = 639	+37,61	23,50 n	11,50 cm
178	33,95 n	43,51 = 1795	+28,16	55,49 n	39,40 cm
180	6,78 n	7,33 = 305	+ 8,11	8,71 n	6,85 cm
181	7,86 n	11,26 = 434	+43,26	5,82 n	9,30 cm
182	4,10 n	4,82 = 212	+17,56	5,49 n	4,70 cm
183	2,81 n	3,10 = 154	+10,32	8,96 n	3,35 cm
184	12,25 n	11,35 = 363	- 7,35	5,58 n	6,00 cm
185	16,50 n	29,19 = 1172	+76,91	12,32 n	25,20 cm
186	24,15 n	25,61 = 1021	+ 6,05	20,15 n	19,60 cm
187	10,42 n	10,91 = 417	+ 4,70	15,58 n	8,28 cm
189	10,06 n	10,57 = 432	+ 5,07	30,57 n	9,97 cm
191	27,95 n	32,36 = 1062	+15,78	27,70 n	11,45 cm
192	15,70 n	16,26 = 616	+ 3,57	10,30 n	11,45 cm
193	11,60 n	15,81 = 809	+36,29	35,92 n	18,10 cm
196	23,65 n	28,46 = 1123	+20,34	65,51 n	20,30 cm
197	9,85 n	10,66 = 470	+ 8,22	12,54 n	9,20 cm
198	8,62 n	11,89 = 538	+37,94	20,63 n	12,38 cm
200	7,45 n	9,11 = 493	+22,28	17,37 n	10,95 cm
201	4,17 m	4,90 = 200	+17,51	32,37 n	3,50 cm
205	3,68 n	4,11 = 202	+11,68	3,19 n	4,40 cm
206	7,66 n	14,50 = 657	+89,30	12,64 n	14,85 cm
Total	411,55 n	508,55=21961	+23,57	658,14m	470,95cm
136	8,28 n	8,18 = 376	- 1,21	7,78 n	7,70 cm
6D	0,50 n	9,82 = 607	+ 1864		15,55 cm
490	12,64 n	15,18 = 785	+20,09	12,41 n	15,74 cm
491	9,91 n	14,77 = 670	+49,04	19,79 n	14,90 cm
492	10,50 n	12,92 = 503	+23,05	19,53 n	9,00 cm
493	14,35 n	24,00 = 1087	+67,25	43,79 n	18,45 cm
494	4,05 n	7,73 = 296	+90,86	1,89 n	6,05 cm
495	4,20 n	6,05 = 261	+44,05	2,39 n	5,75 cm
496	5,87 n	12,29 = 526	+109,37	3,67 n	11,80 cm
497	2,86 n	8,20 = 435	+186,71	3,85 n	10,13 cm
498	6,20 n	11,32 = 615	+82,58	7,94 n	14,40 cm
499	11,45 n	11,89 = 571	+3,84	9,80 n	11,90 cm
500	3,68 m	3,90 = 189	+5,98	4,55 n	3,90 cm
501	6,55 m	7,16 = 431	+9,31	16,92 n	9,20 cm
502	7,05 n	14,52 = 883	+105,96	12,01 n	20,63 cm
503	0,64 n	1,81 = 117	+182,81	4,58 n	2,30 cm
Total	99,95 m	151,74= 7369	+51,82	163,12m	154,15cm
Totaux	520,28 m	678,29=30313	+30,37	856,04m	648,35cm

MODELE DES FICHES UTILISEES

COTE	Fiches
Livres	
1973 = 1	
1990 = 2 = 3	1990 = 5
Vide = 4	N° d'ordre = 6

TABEAU DES ACQUISITIONS

Années	Dépenses pour achats de livres	Livres achetés	Dons	Total	Longueur linéaire (m)	longueur du fichier (cm)	Prix moyen du livre (Fr.)
1978	65510	639	3361	4000	89,51	85,56	102,52
1979	92383	738	3093	3831	85,72	81,95	125,18
1980	107309	585	2935	3520	78,76	75,29	183,43
1981	72370	459	3089	3548	79,39	75,89	157,67
1982	213086	1022	2678	3700	82,79	79,14	208,50
1983	99566	594	3406	4000	89,51	85,56	167,62
1984	97518	396	3594	3990	87,27	83,42	246,26
1985	121967	325	3175	3500	78,32	74,87	375,28
1986	101622	344	1624	1968	44,04	42,10	295,41
1987	184034	678	2032	2710	60,64	57,97	271,44
1988	178463	518	3527	4045	90,51	86,52	344,52
1989	135399	443	2840	3283	73,46	70,22	305,64
TOTAL	1469227	6741	35354	42095	939,92	898,49	

ACQUISITIONS ANNUELLES DE LIVRES

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

VILLE	SECTION	FONDS	ACQUISITIONS EN 1987
Bordeaux	Lettres	250 000	3555
Caen	Droit Lettres	325 220	1718
Lille	Droit Lettres	305 993	9002
Lyon	Droit	314 000	3094
Montpellier	Lettres	313 000	3022
Toulouse	Droit	334 000	1870
Paris	Langues "O"	565 235	4834
Paris	Art et Archéologie	422 377	1802
Paris X		247 000	8049

Moyenne pour les Bibliothèques Universitaires = 4082
 Les budgets d'acquisition pour 1988 ont été augmentés de 40%

BIBLIOTHEQUES PRIVEES

Palaiseau	Polytechnique	350 000	6000
Paris	Sciences Politiques	800 000	11 000
Paris	Institut Catholique	600 000	5000

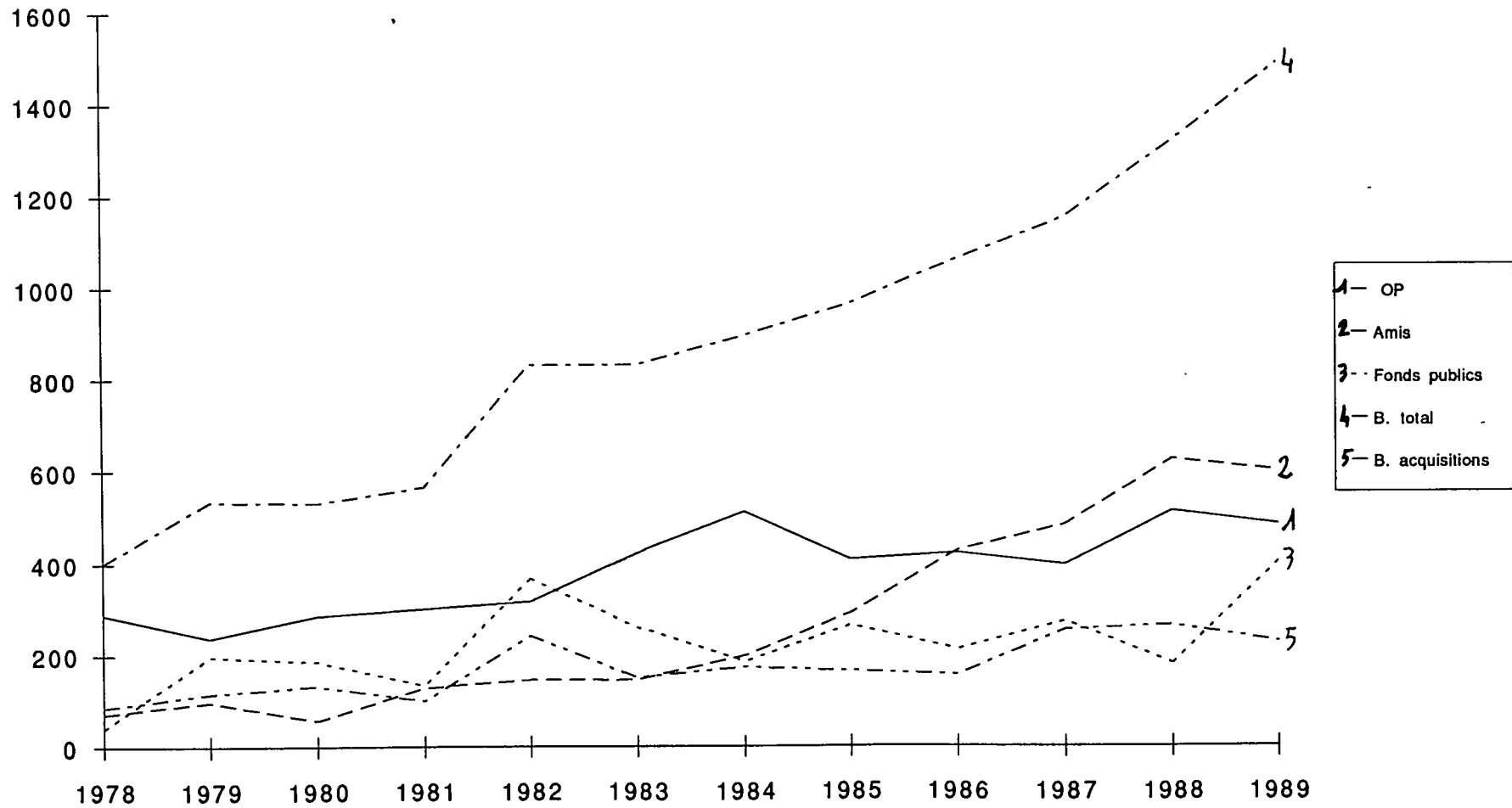
Tous ces chiffres ne tiennent pas compte des Périodiques.

Années	Financement OP	Financements des amis	Fonds publics	Budget total	Budget des acquisitions	Acquisitions/ budget total %
1978	288384,12	72410,00	40750,00	401544,12	85694,63	21,56
1979	238071,32	98290,00	197083,00	533444,32	115978,84	23,30
1980	286499,49	57730,00	186667,00	530896,49	132279,74	25,12
1981	302198,37	129254,66	133500,00	564953,03	100620,05	18,05
1982	317836,77	146447,00	367600,00	831883,77	242239,33	29,20
1983	424122,06	146274,00	260877,11	831273,69	150245,18	18,29
1984	511056,13	198574,85	184700,00	894330,98	173801,46	20,24
1985	407631,05	291792,06	265084,39	964507,50	164638,96	17,76
1986	421987,77	427335,23	212386,62	1061709,60	156453,43	16,65
1987	395819,41	481390,52	273173,09	1150383,00	254673,82	21,40
1988	511316,21	624061,66	179992,32	1315370,10	264291,14	20,83
1989	483585,30	598728,90	403184,96	1485499,10	228392,04	13,70

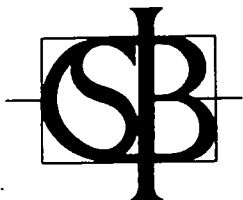
CROISSANCE DU BUDGET DE 1978 à 1989

en Milliers de FF

73

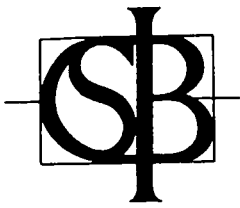


- 1 — OP
- 2 — Amis
- 3 — Fonds publics
- 4 — B. total
- 5 — B. acquisitions



SONDAGE SUR LE PRIX DES ABONNEMENTS
AUX PERIODIQUES DE SCIENCE RELIGIEUSE

Acta Apostolicae Sedis	36 000 lires	180
Al Quantara	3 000 pesetas	180
Analecta Cisterciensia	34 000 lires	170
Analecta Praemonstratensia	600 f belges	90
Archives de l'Eglise d'Alsace	189 frs	189
Archivo Domenicano	1 060 pesetas	60
Archivum Historiae Pontificiae	50 000 lires	250
Ateismo e Dialogo	25 \$	175
Augustiniana	850 f belges	128
Augustinianum	20 000 lires	100
Axes	100 frs	100
Bibliotheca Orientalis	210 florins	546
Burgense	1 900 pesetas	114
Byzantion	253 frs	253
Catéchèse	75 frs	75
Catholica	48 DM	140
Christus	72 frs	72
Communautés et liturgie	620 f belges	93
Communicationes	15 000 lires	75
Croissance des Jeunes Nations	120 frs	120
Diaconia	23 DM	68
Documentation catholique	140 frs	140
Elenchus Bibliographicus Biblicus	49 000 lires	245
Ephemerides Liturgicae	18 000 lires	90
Esprit et Vie	143 frs	143
Etudes	180 frs	180
Etudes théologiques et religieuses	75 frs	75
Evangelische Theologie	47,50 DM	140
Evangile	97 frs	97
Fêtes et saisons	96 frs	96
Hispania Sacra	2 000 pesetas	120
Informations catholiques internationales	147 frs	147
Irenikon	100 frs	100
Jésus	70 frs	70
Journal of Biblical Litterature	515 frs	515
Journal of ecclesiastical History	490 frs	490
Journal of theological studies	440 frs	440
Kanon	1 650 \$ autrichiens	660
Liturgische Jahrbuch	38 DM	110
Lumière et Vie	100 frs	100
Masses ouvrières	110 frs	110
Missionalia hispanica	1 500 pesetas	90
Monde de la Bible	135 frs	135
Monitor ecclesiasticus	30 000 lires	150
Münchener theologische Zeitsch.	46 DM	135
Neue Zeitsch. fur Stu. Theologie	74 DM	215
New Testament Studies	290 frs	290
Notitiae	18 000 lires	90
Nouvelle revue de Sc. missionnaire	29 f suisses	100
Nova et Vetera	35 f suisses	125
Novum Testamentum	109 florins	285
Numen	88 florins	230



Parole de l'Orient	140 frs	140
Projet	188 frs	188
Questions liturgiques et pastorales	600 frs	90
Rassegna di letteratura tomistica	22 400 liras	112
Revista catalana de teologia	1 200 pesetas	72
Revue biblique	444 frs	444
Revue d'histoire ecclésiastique	3 000 f belges	450
Revue de droit canonique	85 frs	85
Revue de Qumran	260 frs	260
Revue des études augustinienes	220 frs	220
Revue Mabillon	120 frs	120
Rivista di storia della Chiesa italiana	33 500 liras	168
Römische Quartalsch.	145 DM	420
Spiritus	75 frs	75
Studia missionalia	27 000 liras	135
Studia monastica	40 \$	280
Studia papyrologica	7 500 liras	200
Studia theologica	125 frs	125
Syria	600 frs	600
Vie consacrée	300 f belges	45
Vigiliae christianae	138 florins	358
Zeitschr. der Savigny Kanonische	737 schl. austr.	295
Zeitschr. f.d. Alttestament	104 DM	300
Zeitschr. f.d. Neutestament	72 DM	208
Zeitsch. f. Kirchengesch.	135 DM	390

77 abonnements pris en 1982 pour 14.871 frs soit une moyenne de 195 frs pour un périodique de science religieuse.

COTES SECTIONS, MATIERES

	Acquisitions				Emprunts
	Dons	Achat	Total	%	%
0-7 Bibliotechnie, répertoires généraux, Encyclopédies religieuses et profanes	1293	289	1582	3,76	2,13
8-12 Philologie, linguistique	172	34	206	0,49	0,46
13-15 Littérature grecque	500	86	586	1,39	0,96
16-18 Littérature latine	246	95	341	0,81	0,85
19 Littérature humaniste	3	2	5	0,01	0,05
20-32 Littérature française	2493	544	3037	7,22	3,03
34-42 Littérature étrangère	863	122	985	2,34	1,07
46-55 Sciences exactes et naturelles	282	45	327	0,77	0,78
58-66 Géographie, régionalisme	448	58	506	1,20	0,40
68-72 Histoire des religions	359	61	420	1,00	1,31
74-81 Histoire générale (antiquité et orient)	2675	800	3475	8,26	5,40
96-127 Histoires nationales	3042	879	3921	9,32	3,35
135-143 Droit	127	20	147	0,35	0,5
146-147 Universités	193	43	236	0,56	0,33
150-165 Philosophie	1386	149	1535	3,65	3,76
178-206 Histoire de la philosophie	2029	535	2564	6,1	8,57
225-234 Beaux arts	2276	370	2646	6,29	1,89
250-263 Sciences bibliques	1465	420	1885	4,48	5,17
265-268 Magistère ecclésiastique	373	55	428	1,02	1,66
269-272 Droit canonique	134	52	186	0,44	0,87
274-278 Liturgie	1188	153	1341	3,19	2,48
280-293 Histoire ecclésiastique	1292	302	1594	3,79	4,36
295-302 Hagiographies et biographies chrétiennes	460	52	512	1,22	1,36
310-320 Institutions ecclésiastiques	539	127	666	1,58	2,09
325-337 Histoire des doctrines chrétiennes (Patrologie)	1235	906	2141	5,09	10,27
339-353 Saint Thomas et thomisme	384	124	508	1,21	2,8
354-368 Christianismes non catholiques	1099	273	1372	3,26	3,47
380-383 Théologie	1806	222	2028	4,82	5,93
396-397 Apologétique	117	6	123	2,92	0,86
399-405 Spiritualité	766	77	843	2,00	2,19
407-409 Pastorale	470	27	497	1,18	0,57
410-417 Prédication	125	26	151	0,35	0,53
429-465 Frères Prêcheurs	591	85	676	1,61	2,87
480-503 Sciences sociales	1864	180	2044	4,86	1,82
Réserve	575	146	721	1,71	0,65
Usuels	808	1017	1825	4,34	
Périodiques					15,5
Fond Michel Foucault.					2,74

DEPENSES

ANNEES/DE PENSES	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Salaires et charges	213906,82	238958,61	276886,36	308119,16	382586,31	434505,83	463445,46	510346,82	443361,38	677249,74	746670,51	861709,84
Rcq. docus	85694,63	115978,84	132279,74	100620,05	242239,33	150245,18	173801,46	164938,96	156453,43	254673,82	264291,14	228392,04
Reliure	1754,19	29576,73	16042,60	18627,66	28989,37	23362,59	23793,06	31587,55	45638,56	50300,83	16463,00	65631,62
Frais généraux	75335,59	102263,49	100251,32	130040,04	175474,77	175682,66	71529,57	58420,08	84350,93	84272,15	136187,57	204416,19
Charges Immeubles							100240,97	113162,79	114551,87	123098,37	105256,49	94637,27
Rembours sements								50000	35000			
Autres	20752,64	11004,62	1077,96		165,04	37887,11	25914		60572,18	400		
Total	397443,87	497782,29	526537,98	557406,91	829454,82	821683,37	858724,52	928456,20	939928,35	1189994,91	1268868,71	1454786,96

Note :

Analyse des sommes indiquées sur la ligne "Autres" :

- 1978 = Achat d'un photocopieur
- 1979 = Achat de matériel
- 1980 = Achat de matériel
- 1982 = Dépenses pour la Bibliothèque Notre Dame
- 1983 = Soutien à la R.S.P.T. + Equipement
- 1984 = Achat d'un photocopieur OCE 1700
- 1986 = Achat d'un microlecteur reproducteur
- 1987 = Dettes remboursées

REPARTITION DES FONDS PUBLICS

FONDS PUBLICS	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Ed. Nat., DBMIST	20000	20000	20000	20000	22600	30377	30000	65000	50000	83160		60000
Ville de Paris	20750	13750	15000	58500	20000	15500	14700		40000	20000	25000	25000
Min. Cult., Dir. Livre					30000	45000	50000	50000	40000	40000	50000	60000
DGRST, MIDIST		163333	151667	35000	270000	30000						
C.N.L.				20000	25000	50000	50000	50000		50000		50000
Académie Française						10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
DRAC Ile de France						70000						
C.N.R.S.						10000	30000	90084,39	72386,00	70013,09	94992,32	188184,96
Autres												10000
Total	40750	197083	186667	133500	367600	260877	184700	265084,39	212386,00	273173,09	179992,32	403184,96

Note :

La somme de 10 000francs classée sur la ligne "Autres" en 1989 a été octroyée par le Comité des Célébrations Nationales.

ETAT ET FONCTIONS PRINCIPALES DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE

FR. MICHEL ALBARIC : Salarié par le C.N.R.S. ; 55 heures semaine
Direction, acquisitions, relations publiques, recherche de
financement, aide aux chercheurs et correspondance, prépara-
tion des expositions, secrétaire de l'Association des Amis
de la bibliothèque

Mr. YANN BREZELLEC : Salarié ; 39 heures semaine
Bibliothécaire, accueil et aide aux lecteurs, catalogue et
intercalation, bulletinage des périodiques, responsable du
service informatique et programmation.

Mme ANNE-MARIE MEKKAOUI : Salariée ; 39 heures semaine
Assistante de direction, administration, gestion du per-
sonnel, comptabilité, catalogue et intercalation, gestion
des acquisitions et des périodiques.

Mr. PATRICE RAGOT : Salarié ; 39 heures semaine
Employé de bibliothèque, service des lecteurs, magasinage et
tenue des magasins, rondage, exposition hebdomadaire des ac-
quisitions et périodiques, préparation des tirés-à-part, te-
nue des statistiques (informatisées), récolement des
magasins, préparation des trains de reliure de périodiques.

Mlle ISABELLE SERUZIER : Salariée ; 39 heures semaine
Bibliothécaire, accueil et aide aux lecteurs, catalogue et
intercalation, bulletinage des périodiques, CCN.

VACATION ; 4 heures semaine

Mr. GILLES BARNAUD : Bénévole ; 16 heures semaine
Accueil des lecteurs, description de la collection de
gravures et d'estampes.

Père ANDRE DUVAL : 25 ans bibliothécaire du Saulchoir, archiviste
de la Province Dominicaine de France, Bénévole; 18 heures semaine
Tri, cotation, aide à la recherche, conseil scientifique.

Mme YVONNE JULIEN : Bénévole ; 10 heures semaine
Accueil des lecteurs, classement et description de la
collection des missels.

Mme MARIE MERCIER : Bénévole ; 20 heures semaine
Accueil des lecteurs, intercalation, catalogue des images
pieuses.

Mme IRENE PICOT : Bénévole ; 4 heures semaine
Inventaire de la collection Guasp (estampes) .

Il s'effectue 283 heures de travail, dont seulement 160 sont ré-
tribuées par la Bibliothèque.

STATISTIQUES DE FREQUENTATION

ANNEE	NOMBRE DE LECTEURS	MOYENNE/JOUR
1978	2935	14,67
1979	3583	18,85
1980	3984	20,02
1981	3906	20,00
1982	4433	23,00
1983	4996	25,60
1984	5180	26,43
1985	5430	26,75
1986	4761	24,29
1987	4931	25,03
1988	5484	27,56
1989	6641	33,54

STATUT PERSONNEL

	2	
Vous préparez-vous à un service religieux, quelle que soit votre appartenance confessionnelle, juive, chrétienne ou islamique? <input type="checkbox"/>	21	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous ministre d'un culte ou définitivement consacré dans une communauté religieuse (diaconesse, imâm, moine ou moniale, pasteur, prêtre, rabbin, religieux)? <input type="checkbox"/>	22	<input type="checkbox"/>
Quelle est votre profession? _____	23	_____
Êtes-vous en activité? <input type="checkbox"/>	231	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous chômeur? <input type="checkbox"/>	232	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous retraité? <input type="checkbox"/>	233	<input type="checkbox"/>
Appartenez-vous à la fonction publique? <input type="checkbox"/>	234	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous étudiant? <input type="checkbox"/>	24	<input type="checkbox"/>
Quel diplôme préparez-vous? _____	25	_____
Maîtrise <input type="checkbox"/>	251	<input type="checkbox"/>
DES <input type="checkbox"/>	252	<input type="checkbox"/>
CAPES <input type="checkbox"/>	253	<input type="checkbox"/>
Aggrégation <input type="checkbox"/>	254	<input type="checkbox"/>
Doctorat <input type="checkbox"/>	255	<input type="checkbox"/>
Autre diplôme: _____	256	_____
Quels sont vos titres universitaires ou professionnels? _____	26	_____
Dans quelle institution êtes-vous étudiant, enseignant, chercheur ou employé? _____	27	_____
Institut supérieur d'études religieuses <input type="checkbox"/>	271	<input type="checkbox"/>
Université d'Etat <input type="checkbox"/>	272	<input type="checkbox"/>
CARIS <input type="checkbox"/>	273	<input type="checkbox"/>
Grande École <input type="checkbox"/>	274	<input type="checkbox"/>
Autre: _____	275	<input type="checkbox"/>

VOTRE USAGE DE LA BIBLIOTHEQUE

	3	
Depuis combien de temps venez-vous travailler à la Bibliothèque du Saulchoir? _____ ans	31	_____
Est-ce votre première inscription? <input type="checkbox"/>	32	<input type="checkbox"/>
Frequentez-vous déjà la bibliothèque pendant vos études? <input type="checkbox"/>	33	<input type="checkbox"/>
Y venez-vous _____	34	_____
moins de cinq fois par an? <input type="checkbox"/>	341	<input type="checkbox"/>
une fois par mois? <input type="checkbox"/>	342	<input type="checkbox"/>
une fois par semaine? <input type="checkbox"/>	343	<input type="checkbox"/>
plusieurs fois par semaine? <input type="checkbox"/>	344	<input type="checkbox"/>
irrégulièrement, mais plus de cinq fois l'an? <input type="checkbox"/>	345	<input type="checkbox"/>
pour une recherche ponctuelle? <input type="checkbox"/>	346	<input type="checkbox"/>
La Bibliothèque est-elle votre principal lieu de recherche? <input type="checkbox"/>	347	<input type="checkbox"/>
Quels fonds consultez-vous principalement? _____	35	_____
Sciences religieuses <input type="checkbox"/>	351	<input type="checkbox"/>
Quel domaine?: _____	351.1	_____
Philosophie <input type="checkbox"/>	352	<input type="checkbox"/>
Quel domaine?: _____	352.1	_____
Fonds Michel Foucault? <input type="checkbox"/>	352.2	<input type="checkbox"/>
Histoire <input type="checkbox"/>	353	<input type="checkbox"/>
Quel domaine?: _____	353.1	_____
Littérature, philologie <input type="checkbox"/>	354	<input type="checkbox"/>
Quel domaine?: _____	354.1	_____
Arts <input type="checkbox"/>	355	<input type="checkbox"/>
Quel domaine?: _____	355.1	_____
Autre <input type="checkbox"/>	356	<input type="checkbox"/>
Quelle matière?: _____	356.1	_____

Quelle place tiennent les périodiques dans votre recherche?

un quart ou moins?

la moitié ou moins?

plus de la moitié?

Utilisez-vous principalement:

les textes et les sources?

les études et les commentaires?

autrement dit un quelconque?

Êtes-vous satisfait:

de l'accueil?

de l'exactitude des fichiers?

des usages?

de la rapidité des services?

du cadre de travail?

de l'horaire d'ouverture?

Remarques, demandes et souhaits:

36

361

362

363

37

371

372

373

38

oui moyen non

381

382

383

384

385

386

4 —

X

PERIODIQUES CONCERNANT LES DISCIPLINES PHILOSOPHIQUES

COTES	TITRES	LONGUEUR (n)
Per 16	Phronesis	0,70 n
Per 35	La Nouvelle Critique	1,84 n
Per 68	Studia Mediewistyczne	0,35 n
Per 79	Annales Universitatis Mariae Curie	0,39 n
Per 80	Studia Logica	0,18 n
Per 81	Annales Médico-Psychologiques	1,90 n
Per 97	Educateurs	0,46 n
Per 130	Education permanente	0,87 n
Per 135	Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques	4,15 n
Per 177	Roczniki Filozoficzne	0,75 n
Per 182	Psychiatrie de l'enfant	1,17 n
Per 224	Philosophische hefte	0,08 n
Per 226	Philosophia. Mendoza	0,16 n
Per 242	Procès. Villeurbanne	0,12 n
Per 248	International logic review	0,16 n
Per 311	Literarische berichte aus dem gebiete der Philosophie	0,09 n
Per 328	La pensée	0,74 n
Per 378	Bulletin des Amis d'Emmanuel Mounier	0,21 n
Per 393	Annales des Sciences psychiques	0,24 n
Per 394	Filosofia. Turin	0,38 n
Per 396	Volkerbund und Volkerrecht	0,19 n
Per 397	Revue Metapsychique	0,15 n
Per 400	Journal of the history of Philosophy	0,97 n
Per 412	The Monist	0,23 n
Per 438	Blaetter fur Deutsche Philosophie	0,25 n
Per 439	Criterion. Barcelona	0,42 n
Per 440	Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes	0,72 n
Per 441	Bulletin de Philosophie médiévale	0,45 n
Per 442	Mediaevalia philosophica polonorum	0,15 n
Per 443	Filosoficka Revue. Tchecoslovaquie	0,18 n
Per 458	Logos. Filosofojos zurnalas. Kaunas	0,16 n
Per 459	Philosophia naturalis	0,07 n
Per 460	Revue d'histoire de la Philosophie et d'histoire générale de la civilisation	0,27 n
Per 461	Philologische wochenschrift	0,23 n
Per 462	The philosophical review	0,42 n
Per 466	Rivista internazionale di scienze sociali e discipline auxiliarie	0,61 n
Per 477	Res Publica	0,16 n
Per 523	Revue philosophique de Louvain	3,64 n
Per 524	Sapientia. Buenos aires	0,43 n
Per 525	Pensamiento. Madrid	1,74 n
Per 540	Archives européennes de Sociologie	0,85 n
Per 548	Vivarium	0,19 n

Per	551	Sociologie du travail	0,91 m
Per	556	Mediaeval and Renaissance studies	0,16 m
Per	577	The review of Metaphysics	0,30 m
Per	578	Estudios filosoficos. Valladolid	1,39 m
Per	579	Revista portuguesa de filosofia	0,93 m
Per	580	Revista portuguesa de filosofia. Suplemento bibliografico	0,16 m
Per	581	The International Journal of Ethics	0,69 m
Per	582	La Critique philosophique	1,04 m
Per	584	L'Année philosophique	0,64 m
Per	585	Zeitschrift fur Philosophie und philosophische kritik	0,40 m
Per	594	Cahiers internationaux de Sociologie	0,89 m
Per	595	L'Année sociologique	2,20 m
Per	597	Revista internacional de sociologia	0,90 m
Per	598	Archiv fur Rechts - und Sozialphilosophie	2,03 m
Per	600	Revue française de Sociologie	1,51 m
Per	602	Economie et Humanisme	3,01 m
Per	604	L'Année psychologique	3,24 m
Per	605	Psyche	0,81 m
Per	607	Enfance	0,54 m
Per	609	Jahrbuch fur Psychologie Psychotherapie und Medizinische Anthropologie	0,46 m
Per	610	Archiv fur die gesamte Psychologie	0,36 m
Per	627	Archives de Philosophie du Droit	1,22 m
Per	628	Revue des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques	0,77 m
Per	640	Philosophische Rundschau	1,02 m
Per	641	International philosophical quarterly	1,19 m
Per	643	Philosophy. London	2,38 m
Per	644	Philosophy and phenomenological research	1,53 m
Per	645	The Journal of Philosophy	2,06 m
Per	646	Philosophical studies	0,36 m
Per	647	The modern schoolman	0,93 m
Per	649	The New scholasticism	2,63 m
Per	650	Mind	2,84 m
Per	651	Journal of the history of ideas	1,94 m
Per	656	Journal de Psychologie normale et pathologique	2,68 m
Per	657	Archives de Psychologie. Genève	0,58 m
Per	658	L'Inconscient	0,11 m
Per	659	Etudes Freudiennes	0,28 m
Per	660	Ethno-Psychologie	1,49 m
Per	661	Philosophisches Jahrbuch. Freiburg	2,76 m
Per	662	Zeitschrift fur Philosophische Forschung	1,91 m
Per	663	Kant-Studien	2,49 m
Per	664	Rivista di filosofia neoscolastica	3,69 m
Per	665	Rivista di filosofia	2,30 m
Per	666	Giornale critico della filosofia italiana	1,36 m
Per	667	Rivista di storia della Filosofia	1,68 m
Per	668	Giornale di Metafisica	1,47 m
Per	669	Rassegna di Filosofia	0,24 m

Per 670	Sophia. Padova	0,96 m
Per 672	Revista de Filosofia. Madrid	1,13 m
Per 673	Revista de Filosofia. La Plata	0,25 m
Per 674	Logos. Rome	0,65 m
Per 675	Convivium. Barcelona	0,31 m
Per 676	Dialectica	0,28 m
Per 677	Symposion	0,15 m
Per 678	The Journal of Unified Science (Erkenntnis)	0,33 m
Per 679	Theoria	0,10 m
Per 680	Revue de Métaphysique et de Morale	4,59 m
Per 681	Les Etudes philosophiques. Paris	1,71 m
Per 682	Recherches philosophiques	0,23 m
Per 683	Revue philosophique de la France et de l'étranger	6,47 m
Per 684	Revue internationale de Philosophie	1,20 m
Per 685	Bulletin de Psychologie	0,58 m
Per 686	Archivio di Filosofia. Padova	1,07 m
Per 687	Revue de Philosophie	2,57 m
Per 688	Bulletin de la Société Française de Philosophie	1,30 m
Per 689	Archives de Philosophie. Paris	2,63 m
Per 690	Bulletin de la Société philosophique de Fribourg	0,08 m
Per 691	Tijdschrift voor Philosophie	3,60 m
Per 693	Répertoire bibliographique de la Philosophie	2,22 m
Per 698	Annales de l'Institut Supérieur de Philosophie	0,32 m
Per 703	Logos. Tübingen	0,36 m
Per 705	Studia philosophica. Bâle	1,12 m
Per 706	Archiv für Geschichte der Philosophie	1,32 m
Per 707	L'évolution psychiatrique	2,52 m
Per 708	Revue française de Psychanalyse	3,04 m
Per 711	Yearbook of Psychoanalysis	0,16 m
Per 713	Bulletin. Société internationale de criminologie	0,08 m
Per 742	Revue de Théologie et de Philosophie	2,14 m
Per 791	Freiburger zeitschrift für Philosophie und Theologie	2,42 m
Per 808	Aquinas	1,35 m
Per 813	Annales de Philosophie chrétienne	2,10 m
Per 905	Les documents de la vie intellectuelle	4,19 m
Per 1082	Rivista trimestrale de studi filosofici e religiosi	0,12 m
Per 1098	Zycie i mysl	0,24 m
Per 1138	Anuario filosofico	0,19 m
Per 1168	Cahiers. Centre International de Réflexion Prospective sur la Personne et sur la Société	0,08 m
Per 1221	Jahrbucher der Philosophie	0,06 m
Per 1229	Kontexte	0,07 m

Per 1237	Logos. Mexico	0,08 m
Per 1246	La NEF : Nouvelle Equipe Française	0,43 m
Per 1250	La Nuova Critica. Rome	0,08 m
Per 1261	Die Philosophie der gegenwart	0,08 m
Per 1265	Praxis. Zagreb	0,08 m
Per 1273	Revista venezolana de Filosofia	0,26 m
Per 1284	Social Science information	0,19 m
Per 1291	Verifiche	0,53 m
Per 1316	Wege zum Menschen	0,49 m
Per 1318	Insight	0,08 m
Per 1342	Cahiers Spinoza	0,13 m
Per 1371	Revista brasileira de Filosofia	0,17 m
Per 1372	Revue roumaine des sciences sociales	0,11 m
Per 1377	Studia Cartesiana	0,03 m
Per 1384	Nouvelles de la République des Lettres	0,14 m
Per 1390	Dionysius	0,12 m
Per 1396	Question de	0,21 m
Per 1404	Bulletin analytique. CNRS. Philosophie	0,18 m
Per 1407	Nouvelle revue de Psychanalyse	0,86 m
Per 1408	Topique	0,24 m
Per 1425	Revista de Filozofie	0,08 m
Per 1444	La Psychologie et la vie	0,05 m
Per 1448	Janus	0,13 m
Per 1508	Acta Universitatis Carolinae. Philosophica et Historica	0,23 m
Per 1509	Filozoficky casopsis	0,31 m
Per 1535	Dialogue	0,14 m
Per 1536	Cahiers Jacques Maritain	0,11 m
Per 1560	Association des Amis d'Alain	0,08 m
Per 1576	Husserl studies	0,14 m
Per 1577	Revue de Philosophie ancienne	0,02 m
Per 1585	Bulletin signalétique du CNRS. Philosophie. Sciences Religieuses	0,92 m
Per 1599	Temps libre. Paris	0,08 m
Per 1604	Cahiers Simone Weil	0,14 m
Per 1606	Breche	0,06 m
Per 1611	Journal philosophique	0,08 m
Per 1679	Psychanalystes	0,25 m
Per 1680	Economies et Sociétés	0,11 m
Per 1685	Revue internationale d'histoire de la Psychanalyse	0,09 m
Per 1694	Revue des Sciences Humaines	0,48 m
Per 1729	Interprétation	0,19 m
Per 1738	Promovere : handicap social et criminologie	0,08 m
Per 1755	Revue de l'enseignement philosophique	0,82 m
Per 1758	Bulletin de la Société des Amis de Montaigne	0,27 m
Per 1807	Gas : Quaderni di Azione Sociale	0,05 m
Per 1821	Deucalion : Cahiers de Philosophie	0,04 m
Per 1825	Dialectiques	0,20 m

1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988

Aevun
 Anal.Bolland
 Anal.S.Tar.
 Angelicum
 Antonianum
 Arch.Lit.Wiss.
~~Arch.R.Soc.ph.~~
 Arch/ Phil.
 Arch.Sc.social.*Rel*
 Arch.hist.OFM
 Biblica
 Bibl.Vatic.
~~Bibl.Zeitschr.~~
 Bijdragen
 Bull.Lit/eccl.
 Bull.John Ryland
 Cahiers civ.m.â.
 Carmelus
 Cath.Bibl.Quart.
 Ciencia tom.
 Civiltà catt.
 Collect.franc.
 Communio
 Cristianesimo st.
 Divinitas
 Economie et hum.
 Ecumenic.Rev.
 Ephem.carmel.
 Ephem.marjol.
 Ephem.theol.Lov/
 Estud.ecl.
 Estud.fil.
 Foi et vie
 Franzisk.St.
 Ethnopsychol.
 Etudes phil.
 Freib.Zeitschr.
 Gregorianum.
 Harv.Theol.Rev.
 Herder Korr.
 Istina
 Istituto fil.
 Journal of Rel.
 Lumne vitae
 Maison-Dieu
 Mediaeval St.
 Mel.Sc.relig.
 Memorie OF
 MIDEO
~~Mind~~
 Miscel.Com.
~~Muséon~~
 New Schol.
 Nouv.Rev.Théol.
 Orient.Chr.Per.
 Pensamiento
 Phil.Jahrb.
~~Phil. & Theol. Res.~~
 Rech.Sc.rel.
 Rech.théol.anc.
 Rel. & Theol.Ab.
 Rev.esp.theol.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Aevun								
Anal.Bolland								
Anal.S.Tar.								
Angelicum								
Antonianum								
Arch.Lit.Wiss.								
Arch.R.Soc.ph.								
Arch/ Phil.								
Arch.Sc.social. <i>Rel</i>								
Arch.hist.OFM								
Biblica								
Bibl.Vatic.								
Bibl.Zeitschr.								
Bijdragen								
Bull.Lit/eccl.								
Bull.John Ryland								
Cahiers civ.m.â.								
Carmelus								
Cath.Bibl.Quart.								
Ciencia tom.								
Civiltà catt.								
Collect.franc.								
Communio								
Cristianesimo st.								
Divinitas								
Economie et hum.								
Ecumenic.Rev.								
Ephem.carmel.								
Ephem.marjol.								
Ephem.theol.Lov/								
Estud.ecl.								
Estud.fil.								
Foi et vie								
Franzisk.St.								
Ethnopsychol.								
Etudes phil.								
Freib.Zeitschr.								
Gregorianum.								
Harv.Theol.Rev.								
Herder Korr.								
Istina								
Istituto fil.								
Journal of Rel.								
Lumne vitae								
Maison-Dieu								
Mediaeval St.								
Mel.Sc.relig.								
Memorie OF								
MIDEO								
Mind								
Miscel.Com.								
Muséon								
New Schol.								
Nouv.Rev.Théol.								
Orient.Chr.Per.								
Pensamiento								
Phil.Jahrb.								
Phil. & Theol. Res.								
Rech.Sc.rel.								
Rech.théol.anc.								
Rel. & Theol.Ab.								
Rev.esp.theol.								

LISTE DES PERIODIQUES DE PHILOSOPHIE RECUS PAR LA R.S.P.T.

COTES	TITRES
Per 598	Archiv für Rechts - und Sozialphilosophie
Per 689	Archives de Philosophie. Paris
Per 660	Ethno - Psychologie
Per 602	Economie et Humanisme
Per 578	Estudios filosoficos. Valladolid
Per 791	Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theology
Per 641	International philosophical quarterly
Per 650	Mind
Per 649	The New Scholasticism
Per 525	Pensamiento. Madrid
Per 661	Philosophisches Jahrbuch. Freiburg
Per 644	Philosophy and phenomenological research
Per 135	Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques
Per 680	Revue de Métaphysique et de Morale
Per 742	Revue de Théologie et de Philosophie
Per 683	Revue Philosophique de la France et de l'étranger
Per 523	Revue philosophique de Louvain
Per 665	Rivista di filosofia
Per 705	Studia philosophica. Bâle
Per 691	Tijdschrift voor Philosophie
Per 1291	Verifiche
Per 681	Les études philosophiques. Paris

LISTE DES DONATEURS

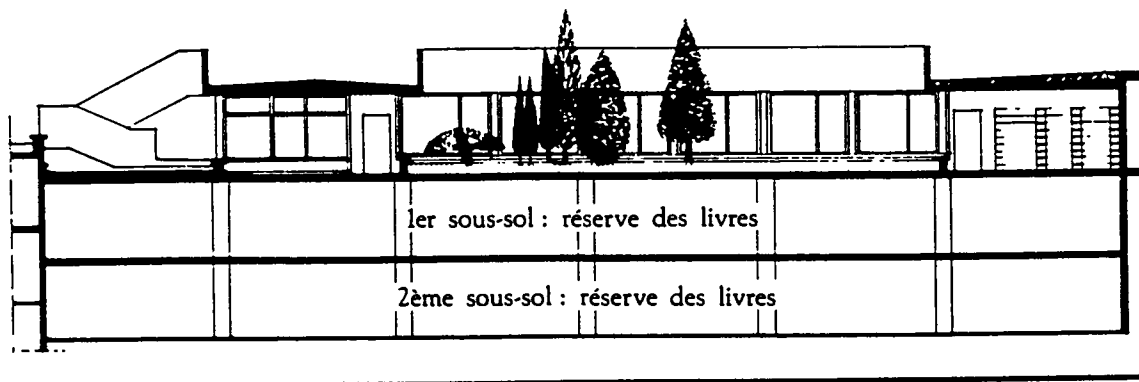
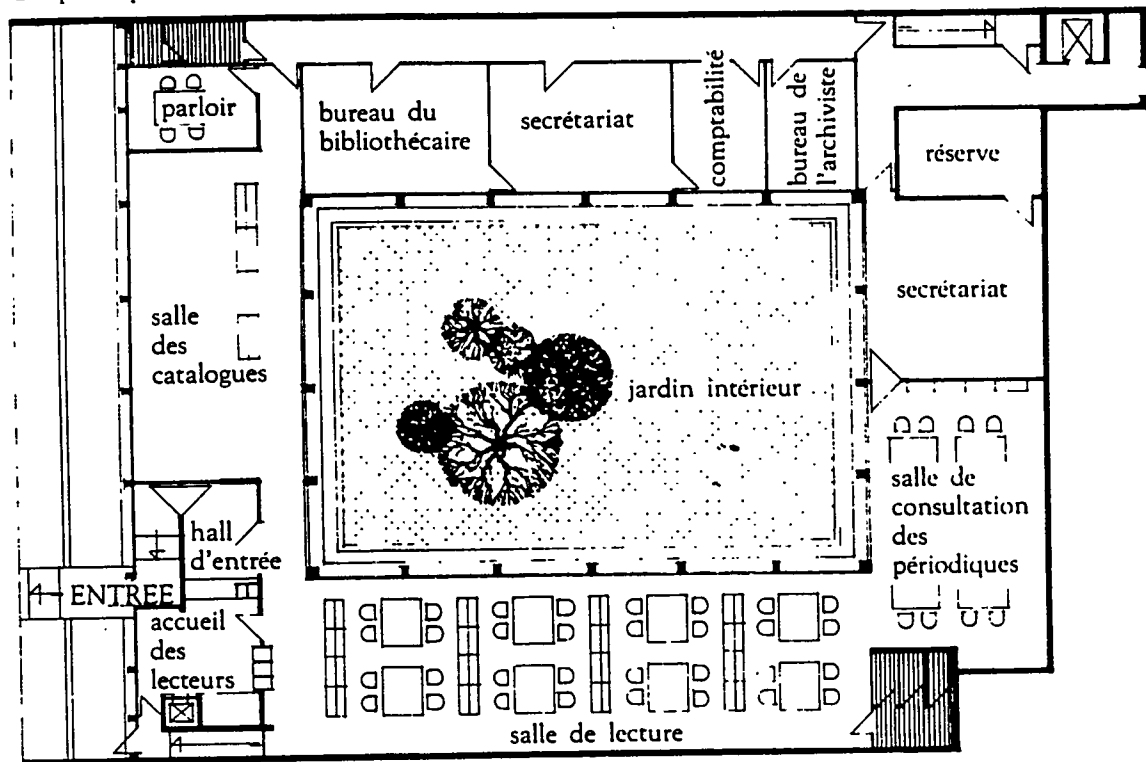
AML.....	LABONNARDIERE (A.M.)
B.....	BONDUELLE
Bo.....	BOLET
C.....	CONGAR
Cf.....	CERF
Ch.....	CHENU
Co.....	COQUELLE
D.....	DEMOOR
DF.....	DOCUMENTATION FRANCAISE
Dl.....	DUVAL
Du.....	DUBARLE
éd.....	EDITEUR
G.....	GRANGER (M.)
I.....	IRHT
J.....	JOSSUA
Ja.....	JACQUEMONT
L.....	LEGRAND
La.....	LAVOCAT
lec.....	LECTEUR
MA.....	ALBARIC (M.)
MD.....	MARIE-DO
ML.....	MIMI LESUR
N.....	NORA
NW.....	WALTY (N.)
P.....	POHIER
Pr.....	PROVINCE
R.....	RSPT
RTM.....	RENEE TRYON DE MONTALEMBERT
S.....	SAFFREY
Sp.....	SPICQ
St.....	STEIN

ANNEXES : AUTRES DOCUMENTS

D 1 = Plans de la bibliothèque.....	p. 91
D 2 = Modèle de convention.....	p. 92
D 3 = Convention avec l'I.R.H.T.	p. 94
D 4 = Convention avec le C.N.R.S.	p. 96
D 5 = Règlement de la bibliothèque.....	p. 97
D 6 = Règlement concernant les emprunts des O.P.	p. 98
D 7 = Contrat de dépôt de l'oeuvre de Michel Foucault.....	p. 99
D 8 = Règlement concernant les photocopies.....	p.101
D 9 = Plans du bâtiment D.....	p.102
D 10= Plan de classement des usuels.....	p.104
D 11= Plan de classement de la bibliothèque.....	p.105
D 12= Liste des bibliographies courantes de la M.S.H.	p.123

} x

Coupe et plan de la Bibliothèque



CONVENTION RELATIVE A L'ADMISSION
DES ENSEIGNANTS, CHERCHEURS ET ETUDIANTS

.....
A LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR
43 bis, rue de la Glacière - 75013 Paris

PREAMBULE

..... et la
Bibliothèque du Saulchoir,
considérant l'importance des collections de livres et
périodiques français et étrangers traitant de philosophie, de psy-
chologie, d'histoire et de sciences religieuses constituées par la
Bibliothèque du Saulchoir,
considérant l'opportunité de permettre l'accès d'une telle
documentation aux enseignants, chercheurs et étudiants intéressés
ces disciplines,
sont convenus des dispositions suivantes :

ARTICLE 1

La Bibliothèque du Saulchoir s'engage à recevoir les
enseignants, les chercheurs, les candidats à l'agrégation, les
étudiants de troisième cycle et ceux qui rédigent un mémoire de
maîtrise, qui sont intéressés par les disciplines couvertes par
le fonds de la Bibliothèque.

ARTICLE 2

La Bibliothèque est ouverte aux conditions définies par
la présente convention, selon des modalités fixées par le règle-
ment de la Bibliothèque annexé à la présente convention.

Ce règlement peut être modifié par le Directeur de la
Bibliothèque sous réserve que
ait été préalablement informée des modifications envisagées et que
celles-ci ne remettent pas en cause les dispositions de la présente
convention.

Ces dispositions ainsi que celles du règlement de la
Bibliothèque sont portées à la connaissance des usagers qui sont
de ce fait réputés les accepter, par
..... et par la Bibliothèque du Saulchoir.

ARTICLE 3

Aucun droit d'inscription n'est perçu, la consultation
est gratuite.

.../...

ARTICLE 4

Les lecteurs ne peuvent en aucun cas emporter à l'extérieur les documents appartenant à la Bibliothèque. La consultation a lieu exclusivement sur place.

ARTICLE 5

Tout vol, dégradation d'ouvrages ou de matériel fait l'objet d'un remboursement et d'une exclusion définitive et sans appel de l'utilisateur responsable.

ARTICLE 6

En échange des services rendus par la Bibliothèque, apporte à cette dernière un concours documentaire, notamment sous forme de dons de documents et de suggestions pour le choix des publications à acquérir. Elle peut en outre lui allouer une aide financière.

ARTICLE 7

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, au terme de laquelle elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec préavis de six mois. A défaut de dénonciation dans ce délai elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Elle peut à tout moment être modifiée à l'initiative de l'une ou l'autre partie.

ARTICLE 8

Un exemplaire de la présente convention est déposé au Secrétariat d'Etat aux Universités, Service des Bibliothèques ainsi que les avenants.

Fait en exemplaires, à Paris, le

Pour Pour la Bibliothèque du Saulchoir,
..... le Directeur.
.....

CONVENTION RELATIVE A LA COLLABORATION
DE LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR AVEC
L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES

PREAMBULE

L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et la Bibliothèque du Saulchoir, considérant l'importance des collections de livres et de périodiques français et étrangers traitant de philosophie, d'histoire et de sciences religieuses pour les périodes patristique et médiévale constituées par la Bibliothèque du Saulchoir, considérant l'opportunité de permettre l'accès d'une telle documentation aux chercheurs intéressés par ces disciplines, sont convenus des dispositions suivantes :

ARTICLE 1

La Bibliothèque s'engage à recevoir les chercheurs de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

La Bibliothèque s'engage à prêter ses ouvrages, sauf les Usuels, à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes selon le règlement en usage pour le prêt inter-bibliothèque.

La Bibliothèque s'engage à entretenir particulièrement ses fonds patristiques et médiévaux.

ARTICLE 2

La Bibliothèque est ouverte aux conditions définies par la présente convention, selon des modalités fixées par le règlement de la Bibliothèque annexé à la présente convention.

Ce règlement peut être modifié par le Directeur de la Bibliothèque sous réserve que le Directeur de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes ait été préalablement informé des modifications envisagées et que celles-ci ne portent pas atteinte aux dispositions de la présente convention.

Ces dispositions ainsi que celles du règlement de la Bibliothèque sont portées à la connaissance des usagers qui sont de ce fait réputés les accepter, par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et par la Bibliothèque du Saulchoir.

ARTICLE 3

Aucun droit d'inscription n'est perçu, la consultation est gratuite.

ARTICLE 4

Sous réserve des dispositions de l'article 1, 2ème paragraphe, les lecteurs ne peuvent en aucun cas emporter à l'extérieur les documents appartenant à la Bibliothèque. La consultation a lieu exclusivement sur place.

ARTICLE 5

Tout vol, dégradation d'ouvrages ou de matériel fait l'objet d'un remboursement et d'une exclusion définitive et sans appel de l'utilisateur responsable.

ARTICLE 6

En échange des services rendus par la Bibliothèque, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes apporte une aide financière destinée au fonctionnement et aux acquisitions de périodiques et d'ouvrages concernant les disciplines patristiques et médiévales.

ARTICLE 7

L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et la Bibliothèque du Saulchoir se concerteront pour harmoniser leurs programmes d'acquisitions.

ARTICLE 8

L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes déposera à la Bibliothèque du Saulchoir un exemplaire de ses publications, ouvrages et périodiques.

ARTICLE 9

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, au terme de laquelle elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec préavis de six mois. A défaut de dénonciation dans ce délai, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

ARTICLE 10

Un exemplaire de la présente convention est déposé au Centre National de la Recherche Scientifique, ainsi que les avenants.

Fait en trois exemplaires à Paris, le

Pour l'Institut de Recherche
et d'Histoire des Textes,
le Directeur,

Pour la Bibliothèque du
Saulchoir, le Directeur,

CONVENTION

Entre Le Centre National de la Recherche Scientifique, désigné par "CNRS", établissement public à caractère scientifique et technologique, représenté par son Directeur Général,

d'une part,

Et "La Province dominicaine de France" association loi de 1901, représentée par son Président,

d'autre part.

ARTICLE 1 : Le CNRS et la Province dominicaine de France décident de collaborer dans le cadre de la Bibliothèque du Saulchoir, bibliothèque spécialisée dans le domaine des sciences historiques, philosophiques et religieuses.

ARTICLE 2 : Le CNRS met à la disposition de la bibliothèque des moyens dont la liste est jointe en annexe pour 1989. Cette liste sera réactualisée chaque année.

ARTICLE 3 : La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 1989 et est renouvelable par avenant. Elle peut être dénoncée par lettre recommandée et AR adressée six mois avant la date d'expiration souhaitée.

Fait à Paris, le 5 avril 1989

Le Directeur Général
du C.N.R.S.

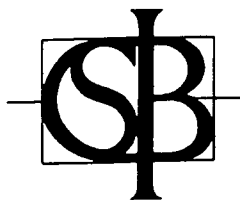


F. KOURILSKY

Le Président de l'Association
"La Province dominicaine de France"



Père Francis MARNEFFE le BREQUIER



bibliothèque du saulchoir — 43 bis, rue de la glacière — paris 13

HORAIRES

- OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 10 H. A 18 H.
- COMMUNICATION DES DOCUMENTS INTERROMPUE ENTRE 12 H. ET 14 H.
- ARRET DES PHOTOCOPIES A 17 H.

ADMISSION

SONT ADMIS COMME LECTEURS A LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR :

- LES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS
- LES ETUDIANT(E)S A PARTIR DE LA REDACTION DE LA MAITRISE
- LES MINISTRES DES CULTES
- LES ETUDIANT(E)S EN SCIENCES RELIGIEUSES

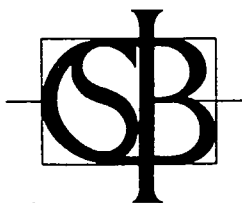
N. B. : DANS LES DISCIPLINES COUVERTES PAR LE FONDS DE LA
BIBLIOTHEQUE

PRET

- CONSULTATION SUR PLACE UNIQUEMENT
- VEUILLEZ GROUPEZ LES BULLETINS DE PRET

PHOTOCOPIES

- LIMITE A 30 PHOTOCOPIES PAR JOUR ET PAR LECTEUR
- PHOTOCOPIES INTEGRALE D'UN LIVRE INTERDITE
- DE MEME POUR LES ARTICLES DE PERIODIQUES DE MOINS DE SIX MOIS
- PRIX : UN FRANC PAR PHOTOCOPIE
- VEUILLEZ REMPLIR UN BULLETIN DE COMMANDE QUE VOUS TROUVEREZ
A L'ACCUEIL.



bibliothèque du saulchoir — 43 bis, rue de la glacière — paris 13

Emprunts des Frères Etudiants Dominicains à la Bibliothèque du Saulchoir.

1. Les Frères Etudiants disposent à titre personnel de la clé de la Bibliothèque, et peuvent emprunter livres et revues pour une durée d'un mois, par le système habituel des fantômes.

2. Les Frères Etudiants ne sont autorisés à faire bénéficier aucun tiers de leurs emprunts, ni à les introduire dans la Bibliothèque sans l'accord du Bibliothécaire, qui ne peut être présumé.

3. Les Frères quittant Paris pour plus de quinze jours doivent rendre tous leurs emprunts.

4. Les usuels de la salle de lecture et les livres de la Réserve ne peuvent être emportés hors de la Bibliothèque.

Le présent est approuvé ad experimentum jusqu'au 31 décembre 1979.

Hervé Legrand

Fr. Hervé LEGRAND
Responsable des études

Fr. M. Albaric, op.

Fr. Michel ALBARIC
Bibliothécaire

C O N T R A T D E D E P O T

Entre les soussignés :

1. L'Association pour le Centre Michel Foucault
86, rue de Richelieu - 75002 Paris

Représentée par M. François EWALD, Président,
9, rue Marcel Renault - 75017 Paris

d'une part

2. La Bibliothèque du Saulchoir
43 bis, rue de la Glacière - Paris 13ème

Représentée par le T.R.P. Jean René BOUCHET,
Provincial de la Province dominicaine de France
et
Le R.P. Michel ALBARIC, Bibliothécaire du
Saulchoir

d'autre part

Exposé

Michel Foucault ayant travaillé à la Bibliothèque du Saulchoir depuis 1979, les parties soussignées sont convenues d'y conserver et rendre accessibles aux chercheurs son oeuvre et les documents s'y rapportant que l'Association se propose de rassembler.

C'EST POURQUOI :

1. La convention passée entre l'Association pour le Centre Michel Foucault et la Bibliothèque du Saulchoir est un contrat de dépôt.

2. L'objet de ce contrat est l'oeuvre universitaire de Michel Foucault et tous les documents la concernant : écrits et traductions, articles, conférences et cours enregistrés, manuscrits, photographies, etc... et tout ce qui a pu ou pourra être écrit, publié ou dit sur Michel Foucault et son oeuvre.

3. Le dépôt des documents est effectué dans les locaux de la Bibliothèque du Saulchoir, dans les travées des magasins réservées à cet effet.

4. La garde en est assurée à titre gratuit ; néanmoins, dans la mesure où la bibliothèque du Saulchoir serait amenée à faire des dépenses particulières pour ce fonds, l'Association s'engage à les rembourser.

5. La Bibliothèque s'engage à conserver ces documents dans les meilleures conditions matérielles, selon les règles propres aux bibliothèques.

.../...

6. De convention expresse le dépositaire est dégagé de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'avarie pour quelque cause que ce soit sauf en cas de dol ou de faute de lui-même ou de ses préposés.

7. L'inventaire du fonds est à la charge de l'Association pour le Centre Michel Foucault. La Bibliothèque conseillera les personnes mandatées par le Centre pour ce travail, afin qu'il soit réalisé selon les règles bibliothéconomiques.

8. L'Association pour le Centre Michel Foucault assure elle-même la collecte des documents et les frais de duplication éventuelle.

9. La Bibliothèque accepte que l'Association dépose en un lieu convenable un matériel audio-visuel pour la consultation des enregistrements. Ce matériel restera propriété de l'Association qui en assurera l'entretien.

10. La Bibliothèque s'engage à ne communiquer ces documents et à ne permettre les reproductions qu'avec l'accord explicite de l'Association.

11. Ce contrat est à durée indéterminée. Il pourra être résilié par l'une ou l'autre partie avec un préavis d'un an.

12. Si l'Association propriétaire de cette documentation venait à disparaître, la propriété du fonds serait transférée à la personne physique ou morale qu'elle décidera en fonction de ses statuts.

Fait à Paris, le

François EWALD
Président

Jean René BOUCHET
Provincial

Michel ALBARIC,
Bibliothécaire

Annexe :

- Les statuts de l'Association pour le Centre Michel Foucault,
- Le règlement intérieur de la Bibliothèque qui s'impose aux personnes venant y travailler.

DU BON USAGE DE LA PHOTOCOPIE

En raison de l'affluence des lecteurs et de moyens financiers insuffisants pour embaucher du personnel supplémentaire, nous sommes dans l'obligation de limiter les photocopies à :

30 pages par personne présente
et par jour

La photocopie intégrale des livres est impossible en raison de leur détérioration par le flash de la machine et du démantèlement des reliures.

Nous ne garantissons pas de pouvoir photocopier tous les documents anciens et les impressions sur papiers fragiles.

Un règlement administratif interdit la photocopie de périodiques ayant moins de trois mois.

Merci de votre compréhension.

COMMANDE DE PHOTOCOPIES

remplir un seul bordereau par ouvrage ou par périodique à photocopier

DATE : PRIX :

Nom du demandeur :

Cote du livre ou du périodique
(indiquez l'année) :

Pages à photocopier (veuillez,
s'il vous plait, ne pas dépasser
30 pages par jour, Merci) :

5.80

144

102

42.98

42.35

environ 13,50m. SALLE

2 étages possibles
de 2m 20.
au minimum

OEGAGT n° 2

environ 13,50m

Pente 10%

42.98

PP 140 LIBRE

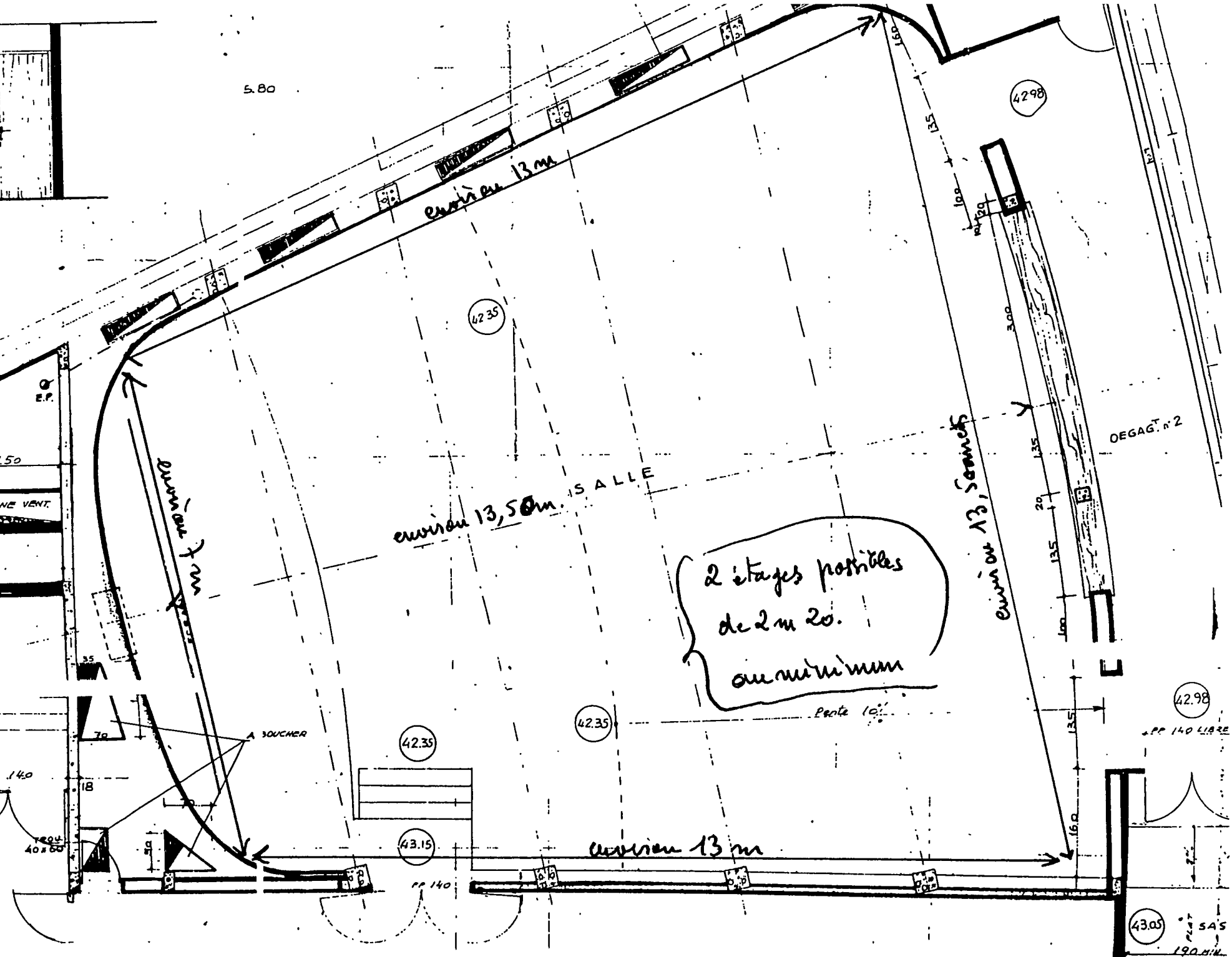
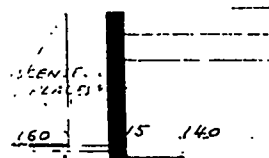
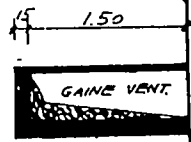
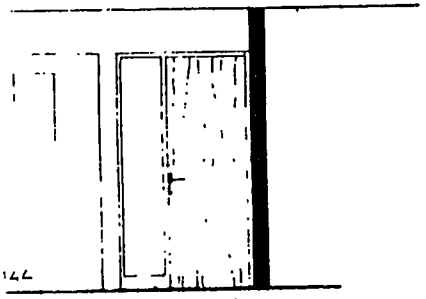
42.35

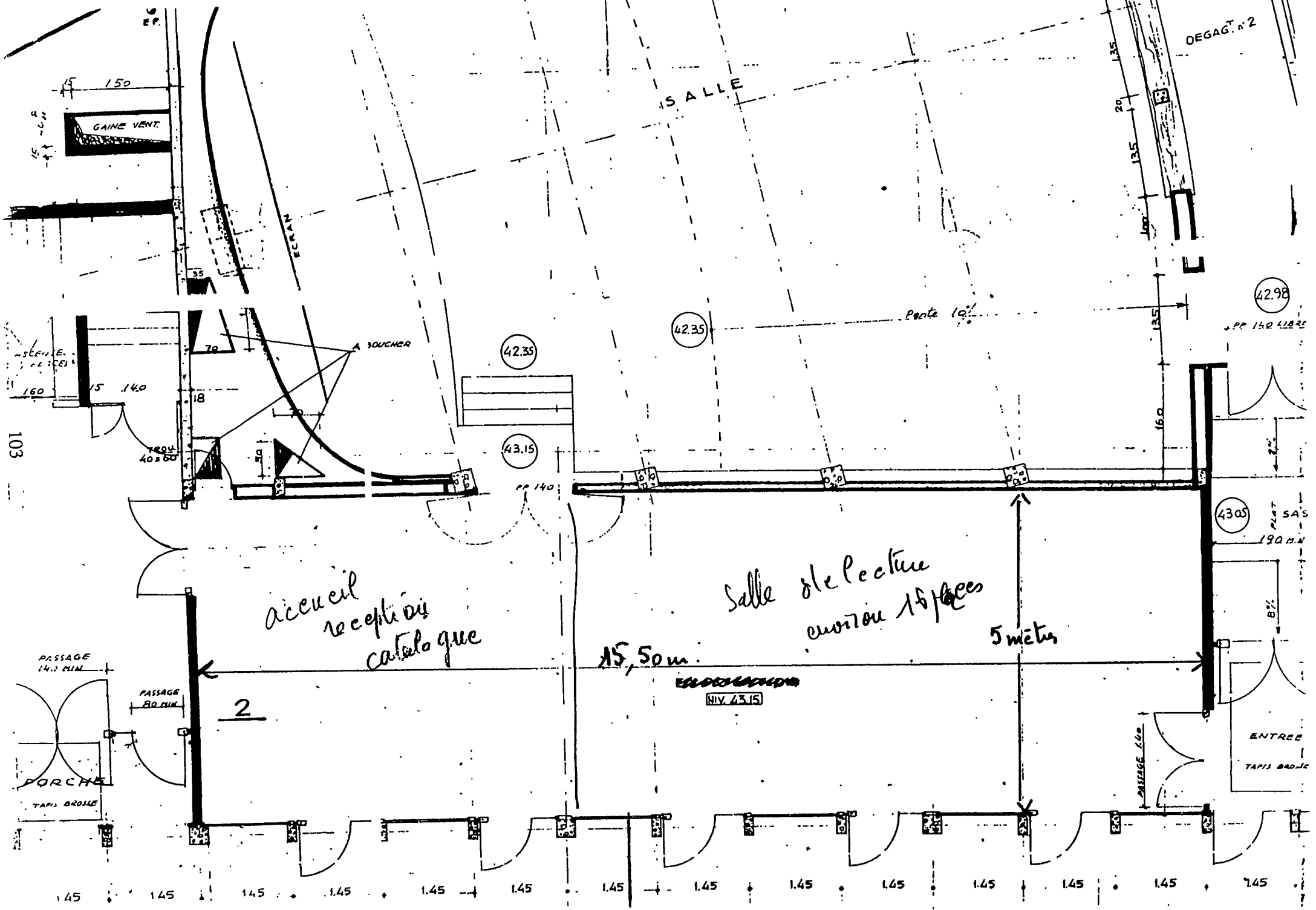
43.15

environ 13 m

43.05

SA'S
190mm





OEGAGT n°2

SALLE

GAINE VENT

ÉCRAN

BOUCHER

Pente 19%

accueil
reception
catalogue

Salle de lecture
environ 15 places

15,50m

5meters

ÉLEVATION
NIV. 43.15

43.05
PLAT
SA'S
190 M.M

ENTREE
TAPIS BRUSSE

103

15

150

135

20

135

135

160

70

18

TRQU
40x60

50

PASSAGE
80 M.M

2

PASSAGE
140 M.M

PORCHE

TAPIS BRUSSE

PASSAGE 1.00

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

1.45

42.35

42.35

43.15

42.98

PP 140 L102

PLAN DE CLASSEMENT DES USUELS DE LA SALLE DE LECTURE

- A BIBLIOGRAPHIES GENERALES**
 - AA Catalogues d'imprimés de la Bibliothèque Nationale
 - AB Bibliographies générales internationales
 - AC Bibliographies d'incunables
 - AD Bibliographies pour les XVe et XVIe siècles
 - AE Bibliographies pour les XVIIe au XXe siècles
 - AF Bibliographies françaises courantes et rétrospectives
 - AG Bibliographies nationales courantes et rétrospectives
 - AH Bibliographies des périodiques
 - AI Bibliographies de bibliographies
 - AK Annaires
- B DICTIONNAIRES DE LANGUES ET PHILOGIE** *AL Tables de périodiques*
(sauf dictionnaires d'Hébreu et de Grec bibliques)
- C BIBLE**
 - CA Textes
 - CB Instruments de travail
- D PATRISTIQUE**
 - DA Instruments de travail
 - DB Textes et collections de textes
- E HISTOIRE DU CHRISTIANISME**
 - EA Bibliographie
 - EB Ouvrages généraux, manuels, dictionnaires
 - EC Géographie ecclésiastique
 - ED Hagiographie
 - EE Spiritualité
 - EF Missions
 - EG Ordres religieux et militaires
 - EH Ordre des Prêcheurs
 - EI Protestantisme

- F THEOLOGIE**
 - FA Manuels, dictionnaires
 - FB Théologie médiévale
 - FC Liturgie
 - FD Bibliographies par sujets
- G PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE**
 - GA Bibliographies, manuels, dictionnaires
 - GB Textes
- H DROIT CANON**
- I RELIGIONS NON CHRETIENNES**
- K DIVERS**
 - KA Divers (droit, sports, etc . . .)
 - KB Peinture, sculpture, arts graphiques
 - KC Musique
- R LITTERATURE**
 - RA Dictionnaires
 - RB Littérature greco-latine
 - RC Littérature médiévale
 - RD Littérature étrangère
 - RE Littérature française
 - RF Textes
- V HISTOIRE**
 - VA Ouvrages généraux
 - VB Chronologies
 - VC Histoire ancienne
 - VD Histoire médiévale
 - VE Histoire moderne
 - VF Histoires nationales étrangères
 - VG Histoire de France
- X BIOGRAPHIES**
- Y GRANDES ENCYCLOPEDIES NATIONALES ET UNIVERSELLES**
- Z DICTIONNAIRES ET REVUES DE SCIENCES RELIGIEUSES**

CLASSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE PAR SECTIONS

 PLAN GENERAL

I. - Bibliotechnie et répertoires généraux 0 - 7

	Langues et littératures	8-41
	Sciences exactes et naturelles	46-66
	Histoires des religions	68-72
	Histoire profane	74-134
II - Disciplines rationnelles et profanes	Droit	135-143
	Sociologie	490-503
	Universités	146-147
	Philosophie	150-206
	Arts	225-233
	Sciences bibliques	250-263
	Magistère ecclésiastique	265-268
	Droit canonique	269-272
	Liturgie	274-278
	Histoire ecclésiastique	280-293
	Hagiographie et biographie	
	chrétienne	295-302
	Institutions ecclésiastiques	309-320
III - Disciplines religieuses et théologiques	Histoire des doctrines chrétiennes	325-353
	S. Thomas	339-345
	Christianismes non-catholiques	354-368
	Théologie	386-393
	Apologétique	396-397
	Spiritualité	398-405
	Pastorale	407-408
	Prédication	410-417
	Frères Prêcheurs	429-465

K

LISTES DES SECTIONS

- - - - -

I - BIBLIOTECHNIE ET REPERTOIRES GENERAUX

Bibliotechnie , Histoire du livre	0
Bibliothèques, Catalogues	1
Paléographie. Catalogue de Mss.	2
Catalogues d'éditeurs	3
Bibliographies , Incunables XVe - XVIe	4
Cours polycopiés	5
Encyclopédies profanes	6
Encyclopédies religieuses	7

II - DISCIPLINES RATIONNELLES ET PROFANES

PHILOLOGIE. LINGUISTIQUE.

Linguistique générale	8
Dictionnaires et grammaires	
Grec et latin classique	9
Langues européennes modernes	10
Sémitiques et ancien Orient (sauf hébreux et grec biblique, cf.260)	11
Varia	12

LITTERATURE GRECQUE

Collections	13
Textes	14
Etudes	15

LITTERATURE LATINE

Collections	16
Textes	17
Etudes	18

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Histoire des sciences	46
Mathématiques	47
Mécanique - astronomie - météorologie	48
Physique - Chimie	49
Biologie Médecine	50
Géologie - paléontologie	55

GEOGRAPHIE

Géographie générale	58
Grands voyages	59
Europe (sauf : 61 - 63)	60
Italie	61
France (sauf : 63)	62
Paris et environs	63
Asie (et Océanie)	64
Afrique	65
Amérique	66

HISTOIRE DES RELIGIONS

Manuels - Ouvrages généraux	68
Collections - Mélanges en l'honneur de quelqu'un	69
Ethnologie	70
Primitifs - etc...	71
Occultisme - Sectes - etc... Magie ... P rapsychoologie	72

HISTOIRE GENERALE

Généralités	74
Histoire générale - Collections	75
Histoire (Varia) Mélanges	76
Antiquités	77
Egyptologie	79
Assyriologie	78
Grèce pré-hellénique	80
Grèce hellénique	81
Rome	82
Judaïsme antique	83
Judaïsme médiéval et moderne	84
Islam	85
Extrême-Orient	86
Bouddhisme	87
Indianisme	88
Iran	89
Religions du Nord	90
Byzance	91

HISTOIRES NATIONALES

France : histoire générale	96
France : histoire locale	97
Italie : histoire générale	98
Italie Espagne	99
Portugal Portugal 500	
Allemagne	100
Angleterre	101
Autres pays d'Europe	102
Amérique	103
Afrique	104
Monumenta Germaniae	106
Gaulois et Germains	107
Mediaevalia (Généralités)	108
Des invasions à la fin de la période carolingienne	109
XI° - XII° s.	110
XIII° - XV° s.	111
Temps modernes (Généralités)	114
Renaissance - XVI° s.	115
XVII° s (jusqu'en 1715)	116
XVIII° s.	117
Révolution française & Empire	118
XIX° (jusqu'en 1914) : France, Colonies	119
XIX° - : autres pays	120

1914 - 1919	I21
1920 - 1940	I22
Action française et analogues	I23
Nazisme et fascisme Hitler, et Mussolini	I24
U.R.S.S.	I25
1939 - 1945	I26
1945 et sv.	I27

DROIT

Textes	I35
Philosophie du droit, droit	I36
Droit Romain	I37
Histoire du droit , du barreau	I38
Droit privé, civil et commercial, Théologie générale du Droit	I39
Droit criminel	I40
Droit public	I41
Droit international public et Droit colonial ONU UNESCO+ Eglise, guerre et colonies; paix	I42
Mélanges	I43

SCIENCES SOCIALES

Cf. 490 et ws.

UNIVERSITES

Histoire des Universités	I46
Universités : Répertoires, annuaires, etc...	I47

PHILOSOPHIE

Lexiques, Congrès, Répertoires	I50
Manuels (modernes)	I51
Logique, Logistique, Philosophie des mathématiques	I52
Philosophie scientifique	I53
Psychologie animale	I54
Psychologie générale	I55
Psychanalyse - psychopathologie, psy.médicale	I56
Pédagogie, psycho.de l'enfant. (psychiatrie)	I58
Métaphysique	I59
Phil. morale	I60
Phil. du droit	cf.136 x61
Phil. de la culture (du langage, du travail, de l'histoire). philosophie politique	I62
Phil. de la religion	I64
Esthétique	I65

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Ouvrages généraux et manuels	I76
Phil. orientale (indoue, chinoise ..)	I77
Phil. ancienne (jusqu'à 625)	I78
Phil. juive et arabe	I80
Phil. médiévale (depuis Boèce, Cassiodore)	
Ouvrages généraux et manuels	I81
De Boèce à 1277 (St Thomas exclu)	I82
De 1277 à 1500	I83
Phil. scolastique postérieure (1500 à Léon XIII)	I84
Phil. de la Renaissance	I85
Phil. classique	I86

Phil. anglaise ancienne	187
Phil. anglaise moderne	188
Phil. française du XVIII° s.	191
Phil. française du XIX° s.	192
Phil. française du XX° s.	193
Phil. allemande 1730-1830	196
Phil. allemande 1830-1900	197
Phil. allemande XX° s.	198
Phil. italienne	200
Phil. danoise	201
Divers	205
Mélanges	206

ARTS

Ouvrages généraux	225
Histoire de l'Art	226
Musées, expositions	227
Architecture	228
Sculpture	229
Peinture	230
Musique	231
Arts mineurs	232
Divers	233
Cinéma	234

III - DISCIPLINES RELIGIEUSES ET THEOLOGIQUES

SCIENCES BIBLIQUES

Textes et versions	250
Collections	251
Manuels et ouvrages généraux	252
Monographies, Ancien Testament :	

Pentateuque	253
Psaumes, Prophètes	254
Historiques et autres	255
Monographies, Nouveau Testament :	
Evangiles	256
St Paul	257
Actes et Apostol.	258
Archéol., Topogr., Chronologie bibl.(Qumram)	259
Philologie biblique. Concordances	260
Question biblique (Canon, Inspiration, théologie biblique, etc...)	261
Mélanges	262
Apocryphes (au sens catholique)	263
<u>MAGISTERE ECCLESIASTIQUE</u>	
Ouvrages généraux et manuels	265
Documentants du Saint-Siège	266
Conciles	267
Documentants épiscopaux, conciles régionaux, Synodes	268
<u>DROIT CANONIQUE</u>	
Textes	269
Commentaires antérieurs à 1917	270
Commentaires postérieurs à 1917	271
Histoire du droit ecclésiastique	272
<i>Droit canonique 1983 n.</i>	273
<u>LITURGIE</u> (sauf O.P.)	
Textes et monuments	274
Collections Piété liturgique, livres pr fidèles théol. de la lit.	275
Manuels et ouvrages généraux	276

Monographies	277
Liturgies non Latines	278
<u>HISTOIRE ECCLESIASTIQUE</u>	
Collections	280
Manuels et ouvrages généraux	281
Archéologie chrétienne	282
Antiquité chrétienne (jusqu'à Nicée)	283
Eglises orientales	284
IV° au XI° s.	285
Grégoire VII au XV° s.	286
XVI° s.	287
XVII° s.	288
XVIII° s.	289
XIX° s.	290
XX° s.	291
Répertoires ecclésiastiques	292
Missions (histoire des missions "étrangères")	293
<u>HAGIOGRAPHIE ET BIOGRAPHIE CHRETIENNE</u>	
Collections. Ouvrages généraux	295
Premiers siècles	296
Moyen-Age	297
XVI° s.	298
XVII° s.	299
XVIII° s.	300
XIX° s.	301
XX° s.	302

INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES

Institutions ecclésiastiques diverses	309x
Congrégations romaines. <u>Inquisitions.</u>	310
Ordres religieux, fondateurs	
ouvrages généraux	311
monachisme	312
Règles canoniques	313
Mendiants et ordres médiévaux	314
Mineurs	315
Jésuites	316
Congrégations modernes (XVI-XVIII)	317
- - (XIX ^e s.)	318
- - (XX ^e s.)	319
Congrégations, Tiers-Ordre (O.P. excepté)	320

HISTOIRE DES DOCTRINES CHRETIENNES

Manuels et ouvrages généraux	325
Collections d'ensemble (études, textes)	326
Patrologie grecque et orientale :	
Textes :	
Collections	327
Editions partielles	328
Etudes	329
Patrologie latine :	
Textes :	
Collections	330
Editions partielles	331
Etudes	332

Doctrines chrétiennes médiévales :

Ouvrages généraux et collections 335

Du IX^o s. à 1274 (S. Thomas et thom.
exceptés) 336

De 1274 à la réforme 337

SAINTE THOMAS (Philo. et théol.)

Textes :

Oeuvres complètes 339

Editions partielles, traductions

Somme théologique 340

Autres œuvres 341

Etudes :

Ouvrages d'ensemble, collections, mélanges 342

Etudes biographiques 343

Etudes philosophiques 344

Etudes théologiques 345

**Ecole thomiste : (théol. seulement, pour
philo. cf. 183-4)**

XIV^o - XVI^o s. 346

XVII^o s. 347

XVIII^o s. 348

XIX^o s. 349

Théologie moderne :

De la réforme à 1560 350

1560 - XVII^o s. 351

XVIII^o s. 352

XIX^o s. 353

CHRISTIANISMES NON CATHOLIQUES :

Gnose , mandéisme, manichéisme	354
Eglises orientales	355
Dissidences médiévales (Huss, Wycliff, Cathares, etc;;)	356
Symbolique, oecuménisme	358
Réforme :	
Luther et la réforme allemande	359
Théologie luthérienne	360
Calvin et la réforme française	361
Théologie calviniste	362
Schisme anglican et théologie anglicane	363
Divers (réformés)	364
Jansénisme :	
Ouvrages jansénistes	365
Etudes sur le jansénisme	366
Divers (Vieux cath. Eglise nat. tchègue, etc..)	367
Modernisme	368

THEOLOGIE

Collections	380
Manuels, ouvrages généraux	381
I Pars (Dieu, création, etc..)	382
II Pars (Morale, ouvr. généraux)	383
(Morale, ques. partic.)	384
Grâce	385
III Pars Christologie	386
Mariologie Doctrine	387
Culte	388
Sacrements (sauf mariage et eucharistie)	389

Eucharistie	390
Mariage	391
Ecclésiologie (théolo. et apolog.) Missiologie	392
Divers	393
<u>APOLOGETIQUE</u>	
Manuels, Ouvrages généraux, Science apologétique	396
Questions apologétiques	397
<u>SPIRITUALITE</u>	
Ouvrages généraux	399
Moyen-âge	400
XVI ^e siècle	401
XVII ^e siècle	402
XVIII ^e siècle	403
XIX ^e siècle	404
XX ^e siècle	405
<u>PASTORALE</u>	
Pédagogie religieuse (catéchisme)	407
Action catholique - oeuvres	408
- pastorale	409
<u>PREDICATION</u>	
Art oratoire	410
Histoire de la prédication	411
Morceaux choisis	412
M.A. et XVI ^e s.	413
XVII ^e s.	414
XVIII ^e s.	415
XIX ^e s.	416
XX ^e s.	417

FRERES PRECHEURS

Collections	429
Ouvrages généraux	430
Législation	431
Provinces	432
Couvents	433
Soeurs (Moniales et Tertiaires régulières)	434
Tiers Ordre séculier et confréries ou sociétés	435
Liturgie	436
Saint Dominique	437
XIII° s.	438
XIV° s.	439
Sainte Catherine de Sienne	440
XV°	441
Savanarole	442
XVI° textes	443
XVI° études	444
XVII° textes	445
XVII° études	446
XVIII° textes	447
XVIII° études	448
P. Lacordaire	449
XIX° s. textes	450
XIX° s. études	451
XX° s. textes	452
XX s. études	453
Rosaire	460
Art O.P.	465

SCIENCES SOCIALES (Economie, Sociologie...)

L'Eglise et la question sociale	490
Sociologie	491
Histoire des doctrines	492
Socialismes	493
Histoire économique	494
Techniques	495
Histoire et monographies sociales	496
L'opinion, l'école, la presse	497
Famille, Population.	498
Economie politique	499
Sciences financières	500
Economie sociale	501
Politique, Polémique	502
Mélanges	503

014 BIBLIOGRAPHIES COURANTES

001 HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA SCIENCE

014 : 001 Isi Isis cumulative bibliography

1 PHILOSOPHIE

014 : 1 Bib Bibliographie de la philosophie
 014 : 1 Bib Bibliographie Philosophie
 014 : 1 Phi The Philosopher's index
 014 : 1 Phi Philosophischer Literatur-Enzeiger
 014 : 1 Rep Répertoire bibliographique de la philosophie

159 PSYCHOLOGIE

014 : 159 Bib Bibliographic guide to psychology
 014 : 159 Bib Bibliographie der deutschsprachigen psychologischen Literatur
 014 : 159 Bib PASCAL explore : Psychologie
 014 : 159 Chi Child development abstracts and bibliography
 014 : 159 Con Contemporary psychology
 014 : 159 Ger The German journal of psychology
 014 : 159 Ind The Index to psychoanalytic writings
 014 : 159 Psy Psychological abstracts

159 PSYCHOLOGIE (suite)

014 : 159 Psy Psychological abstracts (suite)
 014 : 159 Psy Thesaurus of psychological index terms
 014 : 159 Psy Author index to psychological abstracts

2 RELIGION

014 : 2 Int International bibliography of the history of religions
 014 : 297 Abs Abstracta islamica (voir : Revue des études islamiques PB 1530 (1))
 014 : 297 Bul Bulletin critique des Annales Islamologiques

3 SCIENCES SOCIALES

014 : 3 Abs Abstracts of popular culture
 014 : 3 Aus Australian public affairs information service
 014 : 3 Bib Bibliographie der Sozialwissenschaften
 014 : 3 Boo Book review index of social science periodicals
 014 : 3 Bul Bulletin signalétique : sciences humaines (10 sections différentes)
 014 : 3 Cur Current contents
 014 : 3 Lon London bibliography of the social sciences

3 SCIENCES SOCIALES (suite)

- 014 : 3 Fut Future survey annual
014 : 3 Lon London bibliography of the
social sciences (suite)
014 : 3 Rec ABS guide to recent publica-
tions in the social and beha-
vioral sciences ; devient :
Recent publications...
014 : 3 Soc Social sciences citation index
014 : 3 Soc Social sciences index

30 SOCIOLOGIE

- 014 : 30 Com Community development
abstracts
014 : 30 Cur Current sociology = Sociologie
contemporaine
014 : 30 Emp Empirische Socialfrschung
014 : 30 Int International bibliography of
the social sciences : sociology
014 : 30 Sag Sage race relations abstracts
014 : 30 Soc Sociology : review of new
books
014 : 30 Soc Sociological abstracts
014 : 30 Wom Women studies abstracts

312 DEMOGRAPHIE

- 014 : 312 Pop Population index
014 : 312 Bib Bibliographie internationale
de démographie historique

32 SCIENCES POLITIQUES

- 014 : 32 Int International bibliography of
the social sciences : political
sciences
014 : 32 Bul Bulletin analytique de docu-
mentation politique, économi-
que et sociale contemporaine

32 SCIENCES POLITIQUES (suite)

- 014 : 32 Bib Bulletin signalétique d'infor-
mation administrative
014 : 32 Int International bibliography :
publications of intergovern-
mental organisations
014 : 32 Int International political science
abstracts
014 : 32 Pol Politische Dokumentation
014 : 32 Sag Sage public administration
abstracts

33 ECONOMIE

- 014 : 33 Abs Abstracts on rural
development in the tropics
014 : 33 Abs Abstracts on tropical
agriculture
014 : 33 Bus Business periodicals index
014 : 33 Eco Economie de l'énergie
014 : 33 Eco Ecodoc
014 : 33 Dog Doge : documentation
automatisée en gestion des
entreprises
014 : 33 Bib Bibliographie der
Wirtschaftswissenschaften
014 : 33 Foo FAO documentation : current
bibliography
014 : 33 Ind Index of economic articles in
journals and collective
volumes
014 : 33 Int International bibliography of
the social sciences :
Economics
014 : 33 Int International labour
documentation
014 : 33 Pzr Przegląd bibliograficzny
pismnictwa ekonomicznego
014 : 33 Wor World agricultural economics
and rural sociology abstracts
014 : 33 Uni Université Paris IX-Dauphine
: Gestion et sciences
économiques
014 : 331 Emp Emploi et formation

34 DROIT

- 014 : 34 Bib Bibliographie en langue
française d'histoire du droit

37 EDUCATION

- 014 : 37 Bri British education index
014 : 37 Cur Current index to journals in education
014 : 37 Päd Pädagogischer Jahresbericht
014 : 37 Res Resources in education
014 : 37 The Thesaurus of ERIC descriptors
014 : 37 Sam Sammelschwerpunkt Bildungsforschung
014 : 37 Soc Sociology of education abstracts

39 ANTHROPOLOGIE

- 014 : 39 Ant Anthropological literature
014 : 39 Abs Abstracts in anthropology
014 : 39 Ant Anthropological index to current periodicals in the library of the Royal anthropological institute
014 : 39 Bol BBAA : boletin bibliografico de antropologia americana
014 : 39 Int International bibliography of the social sciences : anthropology
014 : 39 Rev Reviews in anthropology

6 TECHNOLOGIE

- 014 : 6 Bul Bulletin bibliographique : sciences et technologies

61 SANTE

- 014 : 61 Res Reshus

63 ETUDES RURALES

- 014 : 63 INRA INRA : économie et sociologie rurales

681 INFORMATIQUE

- 014 : 681 Bul Bulletin signalétique : 110 : informatique, automatique...

71 SOCIOLOGIE URBAINE

- 014 : 71 Fic Fiches analytiques de la recherche urbaine en France
014 : 71 Sag Sage urban studies abstracts
014 : 71 Réf Référence : urbanisme, aménagement, environnement, transport

711 ECOLOGIE. ENVIRONNEMENT

- 014 : 711 App Applied ecology abstracts
014 : 711 Env Environmental periodicals bibliography
014 : 711 Bul Bulletin de liaison : environnement / sciences sociales

73 BEAUX ARTS

- 014 : 73 Art Art index
014 : 73 Rép Répertoire d'art et d'archéologie

778 CINEMA

- 014 : 778 Int International index to film periodicals

792 THEATRE

- 014 : 792 Doc Documentation théâtrale

80 LINGUISTIQUE

- 014 : 80 Ana Analecta linguistica
014 : 80 Bib Bibliographie linguistique de l'année
014 : 80 Suc Bibliographie Unselbständiger Literatur - Linguistik BUL-L
014 : 80 Lan Language and language behavior abstracts
014 : 80 MLA MLA Abstracts of articles in scholarly journals
014 : 80 MLA MLA International bibliography of books and articles on the modern languages and literatures
014 : 80 Yea The Year's work in modern language studies
014 : 804 Bul Bulletin analytique de linguistique française
014 : 804 Fra Le français contemporain

82 LITTERATURE

- 014 : 820 Ann Annual bibliography of English language and literature
014 : 820 Bul Bulletin of bibliography and magazine notes
014 : 830 Bib Bibliographie der deutschen Sprach - und Literaturwissenschaft

82 LITTERATURE (suite)

- 014 : 830 Ger Germanistik
 014 : 840 Bib Bibliographie der
 französischen Literatur-
 Wissenschaft
 014 : 840 Bib Bibliographie de la littérature
 française au moyen âge à nos
 jours

91 GEOGRAPHIE

- 014 : 91 Bib Bibliographie cartographique
 internationale
 014 : 91 Bib Bibliographie géographique
 internationale
 014 : 91 Bib Bibliographie d'histoire de la
 géographie et géographie
 historique

93 HISTOIRE

- 014 : 93 Ann Annual bulletin of historical
 literature
 014 : 93 Int International bibliography of
 historical sciences
 014 : 931 Ann L'Année philologique
 014 : 931 Bul Bulletin analytique d'histoire
 romaine

94 HISTOIRE DU MOYEN AGE - HISTOIRE
 MODERNE ET CONTEMPORAINE

- 014 : 94 His Historische Bibliographie
 014 : 940 Int International medieval
 bibliography
 014 : 940.1 Bib Bibliographie internatio-
 nale de l'humanisme et de la
 Renaissance
 014 : 940.1 His History : review of new books
 014 : 940.1 His Historical abstracts

94 HISTOIRE DU MOYEN AGE - HISTOIRE
 MODERNE ET CONTEMPORAINE (suite)

- 014 : 940.1 Jah Jahresbibliographie : Biblio-
 thek für Zeitgeschichte
 014 : 941 Ann Annual bibliography of British
 and Irish history
 014 : 943 Int IWK : Internationale wissens-
 chaftliche Korrespondenz zur
 Geschichte der deutschen
 Arbeiterbewegung
 014 : 943 Jah Jahresberichte für deutsche
 Geschichte
 014 : 944 Bib Bibliographie annuelle de
 l'histoire de France
 014 : 944 Soc Société d'étude d'histoire
 économique et sociale de la
 France. Bulletin
 bibliographique

014 (4/8) BIBLIOGRAPHIES
 PAR AIRES CULTURELLES

(4) EUROPE

- 014 (4) Bibliographie européenne des
 travaux sur l'URSS et l'Europe
 de l'Est

(5) ASIE

- 014 (5) Bib Bibliography of Asian studies
 014 (5) Bib Bibliotheca orientalis
 014 (5) Doc Doctoral dissertations on Asia
 014 (5) Ori Orientalische Bibliographie
 014 (510) Rev Revue bibliographique de
 sinologie
 014 (59) Asi Asian social science bibliogra-
 phy devient : Southern Asia
 social science bibliography

(6) AFRIQUE

- 014 (6) Afr Africa bibliography
 014 (6) Bib Bibliographie des travaux en
 langue française sur l'Afrique
 au Sud du Sahara : sciences
 sociales et humaines
 014 (6) Bib Bibliographie ethnographique
 de l'Afrique sud-saharienne
 014 (6) CEN CARDAN-Centre d'études
 africaines...
 014 (6) Int International African
 bibliography

(7) AMERIQUE DU NORD

- 014 (7) Ame America : history and life
 014 (7) Bib Bibliographic guide to north
 American history
 014 (7/8) Bibliographie américaniste

014 (4/8) BIBLIOGRAPHIES
PAR AIRES CULTURELLES (suite)

(8) AMERIQUE LATINE

014 (7/8) Bib	Bibliographie américaniste
014 (8) Bul	Bulletin bibliographique Amérique latine - (GRECO 26)
014 (8) Han	Handbook of latin American studies
014 (8) Ind	Index of latin American periodical literature

014 INDEX DE PERIODIQUES

014 <i>Le Monde</i>	Edition réduite du journal <i>Le Monde</i> Index
014 <i>Le Monde diplomatique</i>	
014 <i>Times Literary supplement</i>	
014 <i>Le Temps</i>	
014 ALM	Almanache der Romantik
014 GOO Ame	Index to American little magazines
014 GOO Com	Index to commonwealth little magazines
014 Bib	Bibliographie der Buch - und Bibliothek- geschichte
014 Poo	Poole's index to perio- dical literature
014 Wel	Wellesley index to Victorian periodicals

04 REPERTOIRES DE THESES

<i>Etats Unis</i>	
04 (73) Dis	Dissertation abstracts
<i>Grande Bretagne</i>	
04 (41) Ind	Index to theses
<i>Allemagne (Est)</i>	
04 (430.2) Jah	Jahresverzeichnis der deutschen Hochschulschriften Deutsche Nationalbi- bliographie
04 (430.2) Den	
<i>France</i>	
04 (44) Cat	Catalogue des thèses de doctorat
04 (44) ATE	Catalogue des thèses reproduites
04 (44) Pos	Ecole des chartes. Position des thèses.
04 (44) REI	Thèses en Sorbonne

Portugal

04 (469) Dis

*Dissertações de
doutoramento na
universidade de Coimbra*

BIBLIOGRAPHIE

A- La Bibliothèque du Saulchoir des Dominicains.....	p.128
B- Deménagement des bibliothèques.....	p.130
1. Monographies.....	p.130
2. Articles de revues.....	p.131
3. Documents des bibliothèques.....	p.134
C- La notion de fonds.....	p.135
1. Définition.....	p.135
2. l'estimation et la gestion des fonds.....	p.136
3. Les problèmes de classification.....	p.139
4. Un fonds spécialisé : le fonds de Philosophie.....	p.141
5. Les périodiques.....	p.144
a. bibliographies générales.....	p.144
b. bibliographies spécialisés.....	p.145

BIBLIOGRAPHIE

A- LA BIBLIOTHEQUE DU SAULCHOIR DES DOMINICAINS

1. ALBARIC, Michel; *la bibliothèque du Saulchoir des Dominicains*. 1988. Plaquette de présentation de la bibliothèque.

Plaquette rédigée à l'initiative de l'Association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir, afin de faire connaître l'Association.

2. ALBARIC, Michel. Die Bibliotheken der Dominikaner in Frankreich. In *Buch und bibliothekswissenschaft im informationszeitalter ; International Festschrift für Paul Kaegbein*. Munich ; New-York ; London ; Paris : K.G. Saur, 1990.

Cet article est structuré en deux parties : la première est consacrée à la législation dominicaine sur les bibliothèques, aux rapports de l'Ordre des Frères Prêcheurs aux livres ; dans la seconde, l'histoire intellectuelle des bibliothèques dominicaines françaises au XXème siècle fait suite à l'article précédent.

3. ALBARIC, Michel. *Les bibliothèques dominicaines en France au XIXème siècle*. A paraître dans : *Histoire des Bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie.

Un historique des bibliothèques dominicaines au XIXème siècle, depuis la renaissance de l'Ordre des Frères Prêcheurs et de ses bibliothèques conventuelles sous l'impulsion de Henri-Dominique Lacordaire, en 1838, date de la parution du "Mémoire pour le rétablissement en France des Frères Prêcheurs".

4. **ALBARIC, Michel.** La Bibliothèque du Saulchoir : architecture et aménagement. In *Mélanges Jean Bleton : construction et aménagement des bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1986. P. 105-109.

L'aménagement de la Bibliothèque du Saulchoir à Paris, en fonction de son public mixte (religieux et chercheurs extérieurs à l'ordre) , illustré par des plans (croquis, coupes) .

5. **ALBARIC, Michel et DUVAL, André.** La Bibliothèque du Saulchoir. In **BUFFEVENT, Béatrix de.** *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*. Vol. 8. Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1989. P. 230-236.

La meilleure présentation de la Bibliothèque du Saulchoir et de son histoire à ce jour.

6. **ALBERIGO, G., CHENU, M.- D., et al.** *Une Ecole de théologie : le Saulchoir*. Paris : Edition du Cerf, 1985. Théologies. ISBN 2 204 02291 8.

Cet ouvrage est un recueil de textes proposant des réflexions sur le manifeste, qui figure ici en fin de volume, du Père M.-D. Chenu : "Une Ecole de théologie : le Saulchoir" : cet opuscule, consacré à démontrer la nécessité pour le théologien de prendre en considération la méthode de l'historien, mis à l'index en 1942, a été réhabilité par Jean XXIII qui a fait sienne son orientation, avant de renaître, d'abord grâce à sa traduction en italien, ensuite grâce aujourd'hui à cet ouvrage.

7. *Livre des Constitutions et ordinations de l'ordre des Frères Prêcheurs*. Lyon, 1989.

B- DEMENAGEMENT DES BIBLIOTHEQUES

1- Monographies

8. KURTH, Wm. H., and GRIM, R. W. *Moving a library*. New-York : The Scarecrow Press Inc., 1966.

Exposé des principes de base nécessaires à la prévision d'un déménagement : évaluation de la collection, recherche d'une compagnie spécialisée dans le déménagement des bibliothèques...

9. MOUNT, E. *Planning the special library*. New-York, Special libraries Association, 1972.

Un guide très concret des problèmes matériels rencontrés lors du déménagement d'une bibliothèque, en particulier des problèmes de locaux.

10. SCHUYLER, JANE A. Library moving procedure. In MOUNT, E. *Planning the special library*. New-York: S. L. A. , 1972, p. 52-54.

Riche de son expérience malheureuse lors du déménagement de la bibliothèque de la National Association of Manufacturers, c'est en pleine connaissance de cause que Jane A. Schuyler, après avoir posé d'emblée comme postulat qu'il n'y a pas une bonne et unique façon de faire un transfert, mais que le déménagement d'une bibliothèque est toujours un cas particulier, en fonction de la taille de la bibliothèque notamment, nuance cette affirmation radicale par un constat : les meilleurs déménagements sont ceux qui, d'une part ont été préparés par des plans préalables, et surtout qui ont été réalisés par des déménageurs spécialisés dans ces transferts très particuliers que sont les déménagements de bibliothèques.

11. SPYERS-DURAN, Peter. *Moving library materials*. Rev. ed. Chicago : Library Technology Project, American Library Association, 1965.

Cet ouvrage présente une liste des avantages et des inconvénients de plusieurs techniques de déménagement, ainsi que, ce qui est plus original et peut s'avérer très utile, une formule pour estimer les coûts d'un déménagement.

2- Articles de revues

12. Action exchange. *American Libraries*. March 1978, p.120.

Cet article est constitué par les témoignages succincts de bibliothécaires ayant réalisé le déménagement de leurs fonds, en réponse à la question posée, par l'intermédiaire de "Action exchange", par l'un d'eux, Otilie H. Rollins, qui a en projet le transfert de la bibliothèque dont il a la charge.

13. ALBARIC, Michel. Déménagement de la Bibliothèque du Saulchoir ; devis et méthodes. *Bulletin d'Information de l'Association des Bibliothécaires Français*. 1975, 4ème trim., n° 89, p.223-231.

L'analyse des devis proposés à la Bibliothèque du Saulchoir et de la méthode utilisée pour son transfert du couvent du Saulchoir à Etiolles près d'Evry, à Paris, illustre les problèmes matériels liés au déménagement des bibliothèques.

14 AMES, M. How to move a library in one easy lesson ; or, Everything you always wanted to know about moving a library but were afraid to ask. *Michigan librarian*. August 1973, n° 39, p.30-31.

Le ton anti-dogmatique adopté d'emblée dans le titre de cet article, et qui le caractérisera jusqu'à son terme, ne doit pas dissimuler la valeur des renseignements apportés par M. Ames concernant le déménagement des bibliothèques : les principaux problèmes sont posés, ceux de l'adaptation des locaux choisis aux services d'une

bibliothèque, ceux du choix des ouvrages à emporter dans le cas où l'emplacement choisi est plus petit que le précédent... M. Ames répond à ces problèmes par un conseil de lecture (le livre de Bowker : "Books for public libraries : selected titles for small libraries and new branches") , et surtout par l'expérience du déménagement de la Dowagiac Public Library.

15 CARRIE, J. Moving a special library. LAA (Library Association of Alberta) -LAA-LAA Newsletter. March 1977, n° 25, p.44-46.

L'idée principale développée par cet article est le caractère spécifique du déménagement d'une bibliothèque : c'est parce que le déménagement d'une bibliothèque n'a aucun point commun avec un quelconque autre déménagement que l'auteur conseille à ses collègues, entre autres et surtout, de recourir, dans la mesure du possible, à des déménageurs spécialisés, et de surveiller l'emballage et le déballage des livres.

16 CLIFTON, A. Moving JPL's serials and newspaper collection into a new stack. Suid Afrikaanse biblioteke. July 1971, n°39, p.56-59.

17. CULLEN, Mary E. Moving the library. Bulletin of the Special Libraries Association. May 1972, p.18-21.

Si le déménagement d'une bibliothèque rencontre obligatoirement plusieurs problèmes, illustrés ici, et c'est l'intérêt de cet article, par des croquis, une réflexion préalable et un contrôle strict des différentes phases du transfert, doivent permettre de les résoudre.

18 HOEFLER, B.B. Mini operations for a maxi move. Hawaiï Library Association journal. June 1971, n° 28, p. 24-26.

19. KELLEN, Ethel. A selected bibliography on moving and amalgamating libraries. *LAA-LAA-LAA newsletter*. March 1977, n°25, p.47-48.

20. LC begins major book move, stack cleaning program. *Library of Congress information bulletin*. June 23, 1972, n°31, p.280-281.

21. LUMB, Audrey E. Moving an academic library : a case study. *Journal of librarianship*. October 1972, n°4, p.253-271.

Ce texte, qui se présente sous la forme d'un guide pratique, est une étude d'un cas particulier, celui du déménagement d'une bibliothèque de recherche, qui se veut représentatif : seront effectivement d'un grand intérêt pour les bibliothécaires désirant réaliser un déménagement le rappel de questions qui doivent être posées préliminairement concernant l'espace, l'emballage..., ainsi que la bibliographie qui est fournie.

22. MORAN, Robert F. Jr. Moving a large library. *Special libraries*. April 1972, n°63, p.163-171.

23. OLIVER, M. Are you moving your library ? *California School Libraries*. 1974, n°46, p.26-27.

24. SHERCLIFF, W. H. Removing a College of Education library : a case study of the removal of 70 000 books. *Education libraries bulletin*. Summer 1974, n°17.

25. SNYDER, N. How to move a 60 000 volumes public library for \$1 000 (or, enlist the National Guard). *Unabashed librarian*. 1976, n°21, p.3-4.

26 TATTERTON, E. and BRAID, A. A moving story : the transfer of material to phase 1 of the NLL's new building. *National Lending Library for Science and Technology Review*. January 1973, n°2, p.145-153.

27. TOWNSEND, Robert B. Moving the Illinois state University Library. *Illinois Libraries*. April 1977, n°59, p.295-299.

Rapport résumant le travail accompli avant et pendant les quatre semaines du déménagement de la Bibliothèque de l'Université d'état de l'Illinois.

28. The transfer of the National Central Library to Boston Spa. *British Library Lending Division Review*. January 1973, n°2, p.145-153.

29. UCSC (University of California, Santa Cruz) library starts move into new addition. *College and research libraries news*. February 1977, n°2, p.32-33.

30. WIGMORE, Shirley. Planning the library move. *Courrier of the Special Libraries Association (Toronto Chapter)* . March 1973, n°10, p.11-12.

31. WOODWARD, W.B. Laughing all the way to the stack. *Library Association Record*. July 1977, n°79, p.365.

3- Documents des bibliothèques

In COUNCIL OF FEDERAL LIBRARIES. *Library moves*. National Library of Canada.

Ces documents qui se présentent sous la forme de notes de service présentent l'intérêt de donner des exemples concrets, à usage interne, des problèmes rencontrés lors du déménagement d'un fonds.

32. Canada Department of Agriculture : WILSON, Ethel L.
33. Canadian International Development Agency : LEGERE, Monique.
34. Health Protection Branch : QUELLET, Diane.
35. Secretary of State : *Library move.*
36. Statistics Canada : *Move instruction manual : it's your move.*
37. Transport Canada : DODUNSKI, R. A. *Move of the Central Library to the second floor, T.C. Building.*

C- LA NOTION DE FONDS

1- Definition

38. SETTIS, Salvatore. Warburg continuatus : Description d'une bibliothèque. *Préfaces*. Janvier-Février 1989, n°11, p. 107-122.

L'auteur, tout au long de ce texte, présente la figure d'un "Warburg continuatus", dont la pensée imprègne sa bibliothèque , à travers l'histoire de ses déménagements successifs : grâce à la "loi du bon voisinage", le parcours physique dans la bibliothèque est le reflet de l'itinéraire mental de Warburg.

39. ALBARIC, MICHEL. Qu'est-ce qu'un fonds spécial? *Bulletin de liaison de l'Association des Bibliothèques ecclésiastiques de France*. Juillet 1980, n° 39, p. 4-6.

2- L'estimation et la gestion des fonds

.40. ALBARIC, MICHEL. Gestion de la bibliothèque, le rapport moral et financier. *Bulletin de liaison de l'Association des Bibliothèques Ecclésiastiques de France*. Avril 1980, n° 38, p. 2-4.

.41. ALBARIC, MICHEL. Le point de vue d'une bibliothèque privée : le Saulchoir. *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français*. 1er trimestre 1983, n° 38, p.22-23.

42. BELLIER, Nicole. *Etude sur l'évaluation en bibliothèque : usage, utilisateur, utilisations : les bibliothèques américaines, les bibliothèques universitaires françaises*. Villeurbanne : E.N.S.B., 1989.

Un panorama des expériences d'évaluation des bibliothèques menées d'abord aux Etats-Unis, puis en France, dans les bibliothèques universitaires.

43. B.P.I. *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris : B.P.I., 1987. Dossier Technique. ISSN 0298 1564 5.

L'introduction d'un mot nouveau, venu des Etats-Unis, dans le vocabulaire de la bibliothéconomie, le "désherbage", mot qui désigne le nécessaire recyclage des collections des bibliothèques de lecture publique. Les expériences américaines sont d'abord étudiées, avant d'analyser le cas de la B. P. I.

44. CALMETTE, Germain. *L'accroissement des collections*. 2ème éd. 2 vols. Paris: Bibliothèque Nationale, 1957.

Les différentes formes d'accroissement des collections peuvent être groupées sous deux rubriques : accès à titre gratuit, accès à titre onéreux. Germain Calmette prétend, dans cet ouvrage, examiner successivement toutes les formes de l'accroissement des collections comprises sous ces deux rubriques : les dons, les échanges, le dépôt légal, ...

45. DOUSSET, Emmanuel et LARBRE, François. La gestion des fonds est-elle une science exacte ? *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1988, T.33, n°4, p.266-275.

Comme le titre de cet article l'indique, F. Larbre et E. Doucet, s'attachant à deux analyses différentes, celle de l'objectif de fonds et celle de l'objectif de répartition, montrent la nécessité d'introduire, après avoir démystifié l'opposition traditionnelle du quantitatif et du qualitatif, la gestion quantitative des fonds (notamment le calcul du taux de rotation) dans le fonctionnement des bibliothèques.

46. DUCASSE, Roland. Evaluer pour évoluer. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1985, T.30, n°2, p.134-137.

L'évaluation, selon cet article, ne doit pas "centrer document", mais centrer sur l'environnement, surtout sur l'usager. Cette référence est utile a contrario : pour un déménagement, une évaluation quantitative est nécessaire.

47. LANCASTER, F. W. *The measurement and evaluation of Library Services*. 4ème éd. Information Resources Press, 1977. ISBN 0 87815 017.

Cette somme de Lancaster est consacrée à l'un des éléments qu'il définit d'emblée comme l'un des plus importants, mais aussi comme très difficile : l'évaluation, sous tous les angles quantitatifs ou qualitatifs qu'elle peut aborder dans une bibliothèque (évaluation des collections, de l'utilisation des catalogues, des services techniques, des systèmes automatisés...).

48. MAC CLELLAN, A. W. *The logistics of a public library bookstock*. Association of Assistants librarians, 1978.

Ce bibliothécaire anglais a eu le mérite, même si elles présentent des inconvénients au niveau de leur application, de mettre au point un système de gestion des stocks basé sur des formules mathématiques.

49. MOORE, Nick. Le stock est de taille : la gestion systématique des stocks dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des Bibliothèques de France*. 1984, T. 29, n°2, p. 130-136.

En réponse à la double contrainte historique de la baisse des budgets et de l'accroissement de la demande ont été mis au point en Angleterre différents systèmes de gestion des stocks. Cet article en propose un bilan, qui prouve que ce type d'analyse, notamment le principe de la rotation des stocks, s'il est né de cette conjoncture difficile, est nécessaire au bon fonctionnement d'une bibliothèque.

50. NORTON, R., GAUTSCHI, D. User-survey of an international library : Ressource allocation : preferred allocations of the library budget. *Aslib Proceedings*. 1985, Vol.37, n°9, p.371-380.

Cet article prolonge un précédent texte publié en 1985 (*Aslib Proceedings*, n°4) relatif à l'évaluation des services de la bibliothèque de l'I.N.S.E.A.D., en cherchant à préciser des mesures quantitatives et qualitatives touchant les collections, les services proposés, et surtout la répartition du budget.

51. ROBERTI, Dominique. *Contribution à l'analyse de la rotation de "stocks" dans un réseau de bibliothèques de lecture publique : Paris*. Villeurbanne : E.N.S.B., 1987.

Un mémoire de D.S.B. sur la circulation (ou "rotation") des documents, la vie et la "mort" des collections.

52. SHERMAN, I. H. What makes a library well run ? *Canadian Library Journal*. 1984, Vol.41, n°5, p. 249-252.

Dans cet article, un administrateur de bibliothèque recherche des critères d'évaluation du bon fonctionnement d'une bibliothèque : il répertorie différentes façons de mesurer les services de la bibliothèque, notamment et surtout l'analyse du budget et des statistiques de prêt.

53. WILLIAMS, E. E. *Surveying Library Collections*. In *Library Surveys*. Edited by M. F. Tauber and I. R. Stephens. New-York : Columbia University Press, 1967, p.23-45.

3- Les problèmes de classification

.54. BETHERY, ANNIE. *Abrégé de la Classification Décimale de Dewey*. Paris : Cercle de la Librairie, 1982. Bibliothèques.

55 *Abrégé de la Classification Library of Congress*. Trad. David Belley, et al. Québec : La Pocatière, 1970.

Un outil de référence au service des classificateurs utilisant la Classification Library of Congress.

56 BIBLIOTHEQUE NATIONALE. *Catalogue général des livres imprimés de la B.N. : Auteurs*. T.1. Paris : Bibliothèque Nationale, 1897.

Ce catalogue s'inscrit dans une histoire, celle des collections de la B.N., de leurs classements successifs, de leurs catalogues, qui est rappelée dans l'introduction au Tome 1.

57. *Bulletin des Bibliothèques de France*. Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique. 1988, T.33, n°6. Paris : D.B.M.I.S.T. ISSN 0006 2006.

Ce numéro est consacré dans son entier aux problèmes que posent les classifications : la classification encyclopédique..., la classification par centres d'intérêt, spécialement étudiée dans l'article de Brigitte Richter : "Espaces de la lecture : nouvelles stratégies de communication".

58. Classification Décimale Universelle. Edition moyenne internationale. Bruxelles, Mundaneum, 1967. F.I.D.413.

Une "Introduction à la technique de l'emploi de la Classification Décimale Universelle", par le Dr Karl Fill, explicite, dans le Tome 1, les tables systématiques (t.1) et les tables alphabétiques (t.2) qui vont suivre.

59. DEWEY, Melvil. Classification Décimale et Index. 1ère version française intégrale. Vol.1. New-York : Forest Press, 1974. ISBN 0 910608 14 8.

Les deux tomes exposant les tables, les tables auxiliaires et l'index de la Classification Décimale de Dewey sont précédés par une introduction de l'éditeur qui en explique au préalable "les principes, la structure et l'emploi".

60. DUBUC, René. La Classification Décimale Universelle (C.D.U.) : Manuel Pratique d'utilisation. 3ème éd. Paris ; Bruxelles ; Montréal : Gauthier-Vilars, 1973. Documentation et Information.

61. PEREC, Georges. Penser, Classer. Paris : Hachette, 1985. Textes du XXème siècle. ISBN 2 01 011554 6.

Cet ouvrage dont le titre est emprunté au dernier des écrits de Perec, qui figure ici en fin de volume, est un recueil de textes extraits de revues et publications parues entre 1976 et 1982, autour du thème du classement.

62. ROY, Richard. Classer et indexer : introduction à l'indexation documentaire. Collab. Brigitte et Noë Richter. 2ème éd. Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1987. ISBN 2 904 037 12 8.

L'étude des différentes classifications et méthodes d'indexation "traditionnelles" est complétée dans cette deuxième édition de l'ouvrage par un chapitre entièrement consacré à la classification par centres d'intérêt : "Des centres d'intérêt grandeur nature à la Médiathèque Louis Aragon (Le Mans)".5

4- Un fonds spécialisé : Le fonds de philosophie

63. AGAZZI, Evandro. *Philosophie, Science, Métaphysique*. Fribourg : Editions Universitaires, 1987. ISBN 2 8271 0361 3.

Cet ouvrage est constitué par quatre essais, qui développent un même thème, celui des positions réciproques de la philosophie et de la science : la réponse à la revendication du droit de la philosophie à se considérer comme un savoir autonome passe par une caractérisation de la philosophie, par des tentatives de réponses à des questions telles que : "Que connaît la philosophie?", "Comment la philosophie connaît-elle?"...

64. BOCHENSKI, J. M. *Vers la pensée philosophique : initiation aux notions fondamentales de la philosophie*. Paris : Société d'Editions Internationales, 1965.

Les réponses abstraites habituellement données aux questions "Qu'est-ce que la philosophie?", "En quoi consiste la pensée philosophique?"... ont rebuté plus d'un profane. C'est pourquoi, dans ce petit livre, le professeur Bochenski prend le parti de définir la philosophie en nous faisant philosopher à sa suite : il ne nous donne pas une définition sans vie de la philosophie, mais nous fait expérimenter ce qu'est la philosophie.

65. BOLZANO, Bernard. *Qu'est ce que la philosophie?* Trad. et comment. Denis Macabrey. Laval : Les Presses de l'Université, 1973.

La traduction de ce livre est destinée à faire connaître aux philosophes de langue française qui, à quelques exceptions près, ignorent son existence, la pensée du philosophe tchèque Bernard Bolzano : dans "Qu'est-ce que la philosophie?", il se propose non pas de développer un système, mais de nous présenter une conception de la philosophie. Le lecteur, à l'issue de la lecture de ce livre, est amené à se poser la même question et à l'approfondir pour son propre compte.

66. BREHIER, Emile. Histoire de la Philosophie. T.1-3. Paris : P.U.F., 1963.

L'étude du passé de la philosophie suppose qu'une réponse au moins provisoire ait été donnée aux trois problèmes suivants : celui du point de départ historique et de la délimitation géographique de la philosophie ; celui du progrès de la philosophie ; celui enfin, qui nous intéresse surtout, du degré d'indépendance de l'histoire de la philosophie à l'égard de l'histoire des autres disciplines intellectuelles, réponses qu'Emile Bréhier évoque dans l'introduction du premier des trois tomes.

67. CAZENEUVE, Jean, AKOUN, André. Guide de l'étudiant en sociologie. Paris : P.U.F., 1971. Guide de l'étudiant en...

Ce guide est une présentation sommaire mais intéressante, en raison des multiples références bibliographiques qu'il contient, de la sociologie, de ses méthodes, de l'état de la recherche dans ce domaine, des sciences auxiliaires, mais aussi, d'un point de vue plus pratique, des études et débouchés offerts aux étudiants.

68. CHENU, M.-D. La théologie est-elle une science?. Paris : Fayard, 1957. Je sais-je crois.

69. CICERON. Oeuvres complètes. 5 Vol. Paris : Firmin Didot & Co, 1869.

.70. DESCARTES, RENE. Discours de la Méthode. 2ème éd. Paris : Vrin, 1939.

.71. DESCARTES, RENE. Les Principes de la Philosophie. Paris : Hatier, s.d.

72. DESCHOUX, Marcel. *Initiation à la philosophie*. 4ème éd. Paris : P. U. F. , 1968.

Ce livre est un choix commenté de textes centraux de la philosophie destiné à apprendre aux lecteurs à philosopher, à comprendre ce qu'est la réflexion philosophique, en la distinguant notamment de la science et de la religion.

73. DUBARLE, Dominique, et al. *La recherche en philosophie et en théologie*. Paris : Les Editions du Cerf, 1970.

A travers cinq essais, un groupe de professeurs de philosophie des Facultés Catholiques de France, tentent de montrer que philosophie et théologie partagent souvent les mêmes problèmes, les mêmes préoccupations.

74. DUCHAC, René. *Sociologie et Psychologie*. Paris : P.U.F., 1968.

L'auteur applique aux sciences sociales (psychologie, sociologie, psychologie sociale) la thèse que la solidarité des sciences humaines et la spécificité de chaque science humaine doivent être affirmées et analysées conjointement : il pose donc, dans un premier temps, la distinction des sciences psychologiques et sociales, avant de s'attacher à démontrer leur complémentarité, grâce à la notion qu'il introduit de "niveau d'analyse" de la réalité psycho-sociologique.

75. JACOB, André. *Encyclopédie Philosophique Universelle*. Paris : P. U. F. , 1989- , Vol. 1- .ISBN 2 13 041 440 0 (éd. complète) . ISBN 2 13041 441 9 (Vol. 2) .

Une encyclopédie très dense qui se présente (et se lit) comme une monographie. Dans le premier volume, une partie entière est consacrée aux rapports de la philosophie avec les autres sciences humaines. On attend avec impatience le second volume.

76. JASPERS, Karl. *Introduction à la philosophie*. Trad. Jeanne Hersch. Paris : Plon, 1951.

Cet ouvrage de base présente de façon très claire les problèmes que pose la recherche d'une réponse à la question "Qu'est-ce que la philosophie?", ainsi qu'une approche des principaux "thèmes" philosophiques (le monde, l'homme, la vie...) .

77. OIZERMAN, Théodore. *Problèmes d'histoire de la philosophie*. Moscou : `Editions du Progrès, 1973.

La définition de la philosophie, de son objet, est posée dans cet ouvrage comme un des problèmes philosophiques les plus complexes, en raison de l'incompatibilité des philosophies qui se sont développées à travers l'histoire.

78. RIVAUD, A. *Histoire de la philosophie*. Vol 1-3. Paris : P.U.F., 1960.

Dans une courte préface à sa somme, A. Rivaud présente une histoire des différentes acceptions du terme philosophie, depuis Socrate jusqu'à nos jours, préalable nécessaire à la compréhension de son histoire de la philosophie.

.79. SAINT THOMAS. *Somme Théologique*. T. 1-4. Paris : Editions du Cerf, 1984-1986.

5- Les périodiques

a. Bibliographies générales

.80. BETHERY, ANNIE, GASCUEL, JACQUELINE. *Les Périodiques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1978.

.81. MALCLES, LOUISE-NOELLE. *Manuel de Bibliographie*. 4ème éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1985.

.82. ULRICH, C.F. *Ulrich's international periodicals directory. A classified guide to a selected list of current periodicals, United States and foreign.* 27ème éd. New-York : Bowker, 1988-1989.

b. Bibliographies spécialisées

.83. CAMP, WILLIAM L. *Guide to periodicals in education and its academic disciplines.* 2ème éd. Metuchen, W.J. : Scarecrow Press, 1975. ISBN 0-8108-0814-5.

Ce répertoire s'intéresse également à la Philosophie, à la Psychologie, aux sciences sociales, à la Religion et à la théologie (cf. le plan de classement au début de l'ouvrage) ; mais il est peu maniable.

84. C.N.R.S. Centre de Documentation Sciences Humaines. *Catalogue des revues de Psychologie : catalogue thématique des publications périodiques de Psychologie et de disciplines connexes.* Paris : C.N.R.S., 1988. ISBN 2-7359-0047-9.

85. C.N.R.S. Direction de l'Information scientifique et Technique. *Revue dépouillées dans les Bulletins Signalétiques de Sciences Humaines.* Paris : C.N.R.S. , 1986. ISSN 0759-0237.

Cette liste contient les titres des revues analysées dans les différents Bulletins Signalétiques (sections 519 à 528 : Philosophie, Sciences de l'éducation, Sociologie, ethnologie, Histoire des sciences et des techniques, Histoire et sciences de la Littérature, Sciences du langage, Préhistoire et Protohistoire, Art et Archéologie, Histoire et sciences des Religions, Bibliographie internationale de Sciences administratives) , qu'elles soient reçues au C.D.S.H. ou qu'elles soient dépouillées par les organismes des réseaux.

86. KREPEL, Wayne. *Education and education related serials : a directory*. Littleton, CO : Libraries unlimited, 1977. ISBN 0-87 287-131-2.

87. LANKHORST, Otto. *Les revues de sciences religieuses : Approche bibliographique internationale*. Strasbourg : Cerdic Publications, 1979. ISBN 2-85 097-013-1.

88. *Liste mondiale des périodiques spécialisés dans les Sciences Sociales*. 7ème éd. Paris : UNESCO, 1986. ISBN 92-3-002442-2.

89. *Liste mondiale des périodiques spécialisés. Linguistique*. Paris ; La Haye : Mouton, 1971.

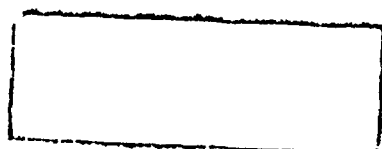
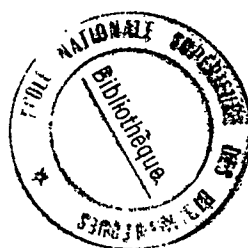
Cette liste, comme les trois suivantes, a un gros défaut : son âge.

90. *Liste mondiale des périodiques spécialisés. Philosophie*. Paris ; La Haye : Mouton, 1967.

91. *Liste mondiale des périodiques spécialisés. Psychologie*. Paris ; La Haye : Mouton, 1967.

92. *Liste mondiale des périodiques spécialisés. Sciences de l'éducation*. Paris ; La Haye : Mouton, 1974.

On doit ajouter à ces références la liste des bibliographies courantes de la Maison des Sciences de l'Homme (cf. annexe D12) .



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801662A